



Le
Folklore
Brabançon

WISB
Archives

Décembre 1977
Périodique Trimestriel

N° 216



Le
Folklore
Brabançon

Couverture

Lecythe A 1014 - ATHENA (photo A C L)

Décembre 1977

N° 216

Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques
et Folkloriques de la Province
de Brabant

Rue du Marché-aux-Herbes, 61 - Tél. 513.07.50
1000 BRUXELLES

Sommaire

<i>Qui était sainte Adèle d'Orp-le-Grand ?</i> par Emile BOUVIER	293
<i>Un lécythe des Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles,</i> par Jacques MALDAGUE	317
<i>La réincarnation sous forme humaine dans les sociétés archaïques,</i> par M. GOUWELOOS	347
<i>Usages et fêtes de jadis,</i> par Désiré HILSON	377
<i>De-ci de-là</i>	413
<i>Bibliographie</i>	415

Décembre 1977

N° 216

Prix : 35 fr.

qui était

sainte adèle
d'orp-le-grand ?

par Emile
BOUVIER

Le culte que de nombreux et fervents pèlerins rendent à Sainte Adèle d'Orp-le-Grand, depuis un temps immémorial, a déjà fait l'objet d'investigations critiques et de plusieurs études historiques, sans que pour autant la vraie identité de la sainte ait été élucidée et précisée.

Au nombre des travaux historiques des cinquante dernières années nous citerons entre autres l'article bien documenté, *Le Monastère mérovingien d'Orp-le-Grand* de l'Abbé Th. PLOEGAERTS, publié dans les "Collectanea Mechliniensia" t. XXI - 1932, pp. 265-282 et le petit ouvrage de l'ancien Curé-doyen d'Orp, Mgr. J. KEMPENEERS : *Orp-le-Grand, Hier et aujourd'hui*, 1958. Cet essai se signale par l'esprit de synthèse et une présentation claire des questions en suspens. C'est également un témoignage de ferveur à l'égard de la



Sainte Adèle d'Orp-le-Grand

petite sainte d'Orp, tempéré, il est vrai, par un esprit sainement critique, laissant le champ ouvert à des recherches ultérieures plus poussées.

Qui était Sainte Adèle ? Appartenait-elle à cette jeune phalange chrétienne des temps mérovingiens témoignant de sa foi au cœur du monde barbare, par une piété profonde et modeste, un zèle sans cesse en éveil, l'amour des petits, des pauvres et des deshérités ?

Que le culte populaire rendu à la sainte d'Orp ait traversé 1.200 ans d'histoire sans jamais s'affaiblir ni se démentir a de quoi nous étonner, susciter l'admiration, la vénération des fervents et des pèlerins, la perplexité, l'interrogation sans réponse des sceptiques et des esprits exempts d'inclination religieuse. Il y a en tout cas à Orp, une question posée à l'historien qui se veut objectif, uniquement préoccupé de reconstituer le passé sans nécessairement lui donner une interprétation religieuse ou mystique.

Qu'il me soit permis en tant qu'enfant du pays d'apporter après d'autres chercheurs une modeste pierre à la redécouverte de la vraie personnalité et du nom de Sainte Adèle. Qui était-elle ? Comment s'appelait-elle ?

A vrai dire, on ne sait pas grand chose sur l'origine de sainte Adèle. M. Kempeneers pense qu'elle pourrait être née entre 620 et 650 (1). P.F.X. de RAM croit qu'elle appartenait à une famille riche, possédant à Orp-le-Grand où elle serait morte vers 670 (2). Selon DELCHAMBRE, E.C. dans sa *Vie de saint Feuillien* (3) sainte Adélie aurait accueilli sur son domaine d'Orp une colonie de moines irlandais en 614 déjà, c'est-à-dire peu après la mort de la Reine Brunehaut survenue en 613. Cela n'est pas impossible si l'on s'en réfère à la chronologie de l'émigration des Scots et Irlandais sur le continent. On sait en effet, que Colomban, le premier des moines missionnaires irlandais débarqués sur le continent, se disputa avec Thierry, roi de Burgondie et Brunehaut sa grand-mère auxquels saint Colomban reprochait la licence de la Cour. (4)

Il est cependant plus probable que la fondation des moines irlandais à Orp-le-Grand soit postérieure, du moins en ce qui concerne les moines dirigés par saint Feuillien. Le Père Bouvier dit dans sa *Vie de saint Feuillien* (5) que " Penda, roy des Merciens en Angleterre s'étoit piqué jusqu'à la rage de ce qu'il n'avait sceu attraper le saint prélat en son monastère "

Or Penda, roi de la Mercie avait pour adversaire résolu, le roi chrétien Oswin ou Oswald, roi de Northumbrie. Ce roi fit vœu, avant une bataille décisive qu'il allait livrer à Penda que, s'il remportait la victoire, il donnerait sa fille à Dieu.

Cette victoire arriva et l'Angleterre méridionale passa sous l'autorité d'une dynastie chrétienne.

En 714, la fille du roi Oswin qui selon le vœu de son père s'était faite moniale, rendit l'âme après avoir gouverné son monastère de Whitby pendant trente-trois ans (6).

Cette référence chronologique à la fille du roi Oswin nous porte à admettre l'authenticité possible de la légende de sainte Adilie ou Adèle recueillie par Molanus dans les archives de l'Eglise d'Orp-le-Grand. Selon les dires du Curé d'Orp-le-Grand que Molanus interrogea : " une religieuse vertueuse et charitable, nommée Adilie ou Adèle gouvernait *du temps de Childéric* (probablement le roi Childéric, qui régna de 663 à 673 en Austrasie) un grand monastère placé à Orp-le-Grand sur la hauteur. Elle y accueillait surtout les prêtres de l'Ecosse, désignation par laquelle la légende entend les nombreux missionnaires qui vinrent des Iles britanniques en Belgique aux septième et huitième siècles. Comme cet établissement était d'un accès difficile, Adilie fit bâtir dans la vallée une église dédiée à saint Martin et transféra en cet endroit le monastère et y joignit un hôpital ou plutôt un hospice pour y recevoir les pauvres pèlerins. " (7)

Guillaume GAZET dans son *Histoire ecclésiastique du Pays-Bas* (8) nous donne une histoire de sainte Adèle assez semblable : " Sainte Adilie, Vierge, eut charge de plusieurs religieuses en un monastère basti en l'honneur de Saint Pierre

et Saint Paul à Orp, bourg de Brabant et du diocèse de Namur *au temps du Roy Childéric*, là où l'hospitalité et charité s'exerçait à l'endroit des Chrestiens pèlerins, et signamment y furent charitablement reçeus tous les personnes ecclésiastiques, qui venoient d'Ecosse ou d'Hybernie pour planter la foy en ces pays; iaçoit que maintenant tel devoir de charité soit venu en décadence, comme aussi le Monastère tant par le degast de guerre, que par l'injure du temps, nonobstant ceste sainte Adilie est encore fort honorée en l'église d'Orpe au 30 juin. Et il y a encore une très belle fontaine qui en retient le nom. "

Néanmoins on peut se demander si au VIIe s. du moins, une sainte du nom d'Adile ou d'Adèle a réellement vécu au monastère d'Orp-le-Grand. A ce sujet les bollandistes Ghesquière et Papebrock étaient prudents et regardaient cette vie comme empruntée en partie à celle de sainte Othilie d'Alsace. (9)

Pour ma part, je ne peux m'empêcher de partager la réserve prudente des Pères Papebrock et Ghesquière et de me demander s'il y a bien eu au VIIe s., à Orp-le-Grand une sainte autochtone ou non, distincte de la personne de sainte Odile d'Alsace.

Moins restrictif, M. Kempeneers fait les remarques suivantes : " *Sainte Adèle ou sainte Odile ?* On n'a pas manqué de relever la similitude frappante sans aucun doute, qui existait entre la vie de sainte Adèle d'Orp en Brabant et celle de sainte Odile d'Hohenbourg en Alsace. Il serait certes abusif de vouloir les confondre, mais il est indiscutable que la tradition orale jusqu'au XVe siècle, en ce qui concerne sainte Adèle, s'est à partir de ce moment enrichie de nombreux détails repris tout simplement à la vie, littéraire elle et remontant au Xe siècle, voire même au IXe ou au VIIIe siècle, de la sainte alsacienne. " (10)

Et M. Kempeneers de mettre en parallèle les nombreuses similitudes entre la vie de sainte Adèle telle que la tradition hagiographique nous l'a fait connaître depuis le XVe s. et celle plus ancienne, plus littéraire aussi de sainte Odile.

Je m'en voudrais toutefois de ne pas signaler l'existence indubitablement historique d'une sainte Adèle presque contemporaine de sainte Odile d'Alsace. Cette sainte Adèle dite Adela de Pfalzel (près de Trèves) a peut-être joué un rôle important en vue de la continuation sous les temps carolingiens, du premier monastère d'Orp fondé selon toute probabilité au VII^e s., par des moines irlandais.

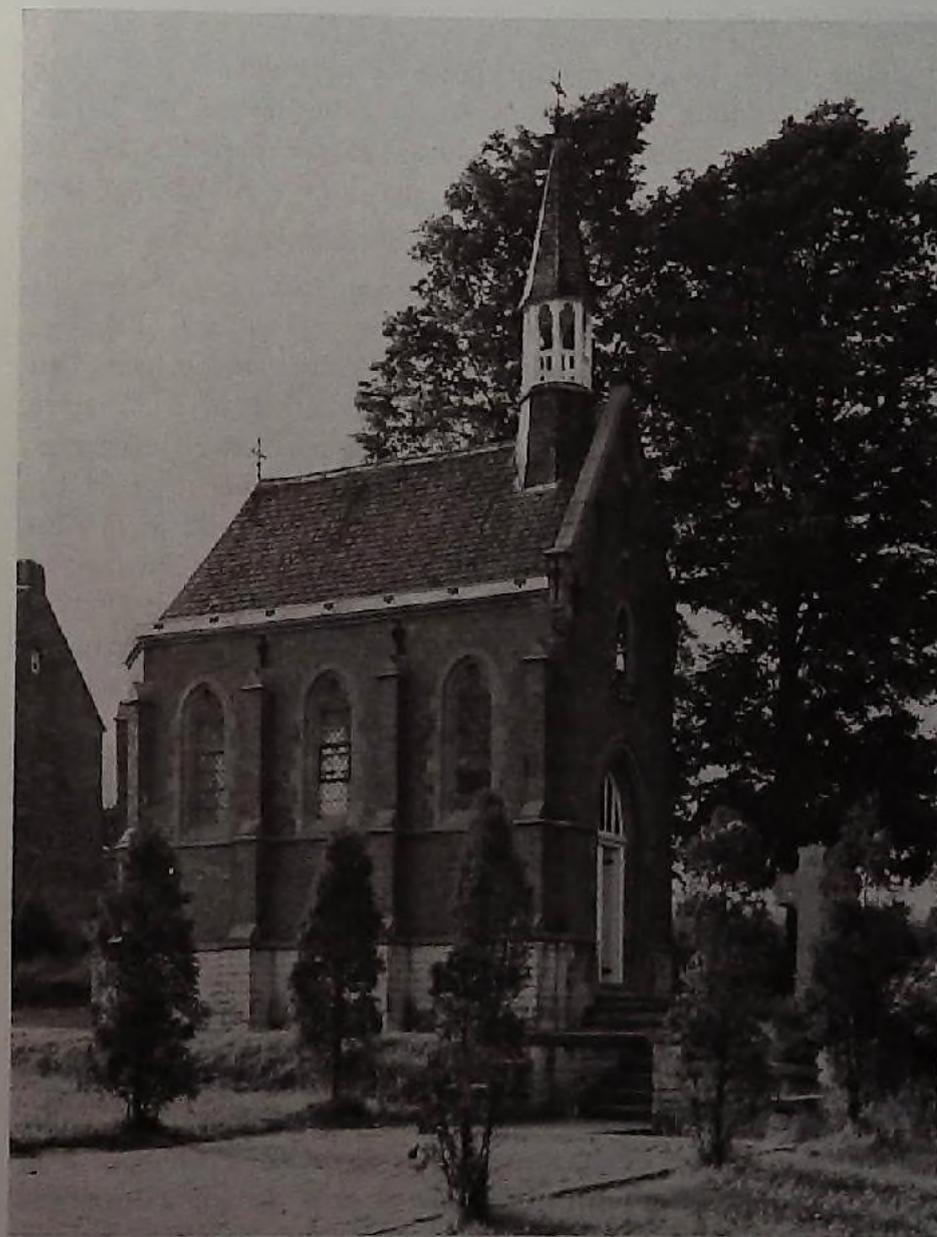
Adela de Pfalzel appartenait à l'aristocratie d'époque carolingienne. Elle était sœur de Plectrude, qui fut un moment reine d'Austrasie. Elle était également belle-sœur de Pépin de Herstal (11). Les deux sœurs issues d'une importante et puissante famille possessionnée dans la région de Trèves et notamment à Pfalzel, étaient filles de sainte Irmine d'Oeren. Cette dernière fut grande protectrice de saint Willibrord et bienfaitrice insigne de la fondation monastique d'Echternach (12).

Plectrude et Pépin de Herstal, fidèles à la tradition familiale inaugurée par Sainte Gertrude de Nivelles ont favorisé l'œuvre missionnaire des Scots et des Irlandais dans nos campagnes. Nivelles, Fosses, et Echternach notamment, furent les bases de départ, les centres rayonnants de cette évangélisation. De son côté la famille de Plectrude se signalait par le même zèle d'évangélisation.

Si les Irlandais et les Scots étaient par vocation, des itinérants pratiquant la " peregrinatio propter nomen Dei ", ils ne négligeaient pas de planter des monastères et des prieurés qui assuraient à leurs conquêtes spirituelles d'un jour, un caractère permanent.

On peut avancer sans grand risque d'erreur que ce sont ces Irlandais et Scots, disciples et continuateurs de saint Feuillen qui ont fait connaître à Orp-le-Grand, la dévotion à sainte Odile l'Alsacienne. Les Scots et Irlandais qui relayaient et se reposaient dans les monastères plantés par eux, racontaient leurs pérégrinations et la geste de l'extension de la Parole de Dieu. Ce mode itinérant de propager l'Évangile fit circuler dans une large aire géographique nouvellement acquise à la foi, les pieuses

légendes hagiographiques, entre autres celle de sainte Odile de Hohenbourg.



Orp-le-Grand. Chapelle de Sainte Adèle près de la source.

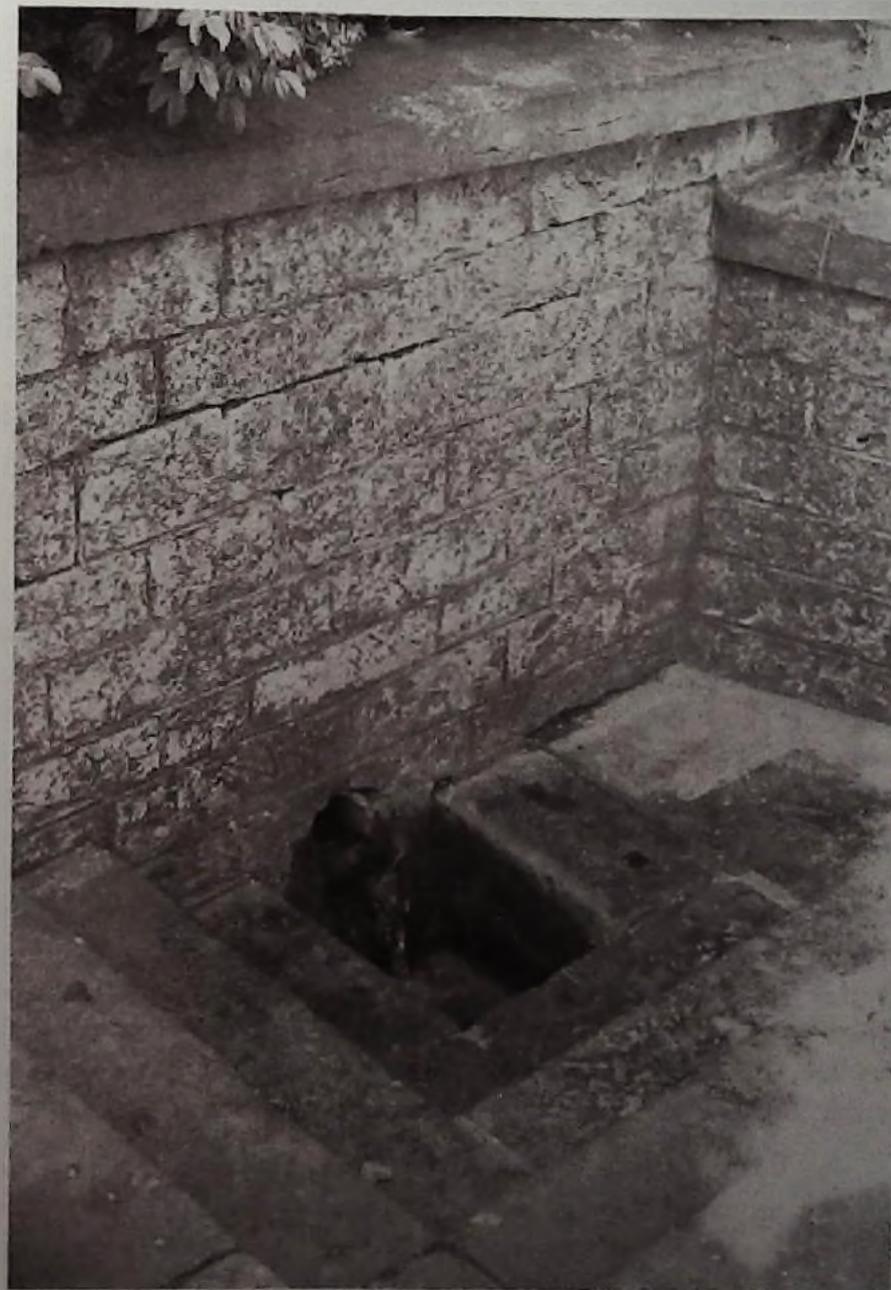
On peut considérer l'Alsace comme l'origine et le point de départ du culte à Sainte Odile. Le professeur Robert SCHILLING dans son livre intitulé : " *L'Alsace* " dit ceci : " L'œuvre civilisatrice put reprendre grâce à la fondation des premiers monastères.

Si le mot Alsace apparaît pour la première fois à cette époque, il évoque immédiatement le nom de sainte Odile. C'est son père Adalric (ou Etichon) et ses descendants, les Etichonides qui portèrent le titre de ducs d'Alsace pendant plus d'un demi-siècle (683-739). " (13)

Les anciens généalogistes n'hésitaient pas à rattacher la maison des Habsbourg aux Etichonides. Selon eux, Ethicon, Athic ou Chadich, duc de Souabe et d'Alsace vivait vers l'an 663 (diplôme du roi Childeric II). Il aurait été l'ancêtre commun des deux maisons d'Autriche ancienne et moderne. L'un de ses fils Adalbert étant la tige de la Maison de Habsbourg ancienne et l'autre Ethicon II étant la tige de la maison de Lorraine ou d'Autriche moderne. On sait que la maison d'Autriche moderne fut fondée par l'union de Marie-Thérèse † en 1780, héritière de la maison d'Autriche ancienne avec François de Lorraine, fondateur de la nouvelle maison d'Autriche et élu empereur en 1745. (14)

Les historiens modernes sont réservés vis-à-vis de ces généalogies des Habsbourg que l'on faisait descendre des Etichonides. Ils font débiter la généalogie certaine des Habsbourg à partir d'un Gontran le Riche, seigneur souabe du Xe siècle. C'est entre 1020-1096 qu'un de ses descendants, Werner, prit le nom de Comte de Habsbourg, tiré du château de ce nom dans le canton suisse d'Argovie (15).

" La légende a aurolé Odile, enfant aveugle qui recouvra la vue à son baptême; répudiée d'abord par Adalric qui espérait un fils, elle dut au dévouement de sa nourrice d'échapper à la mort. Plus tard elle rentra en grâce auprès de son père, finit par obtenir de lui l'autorisation d'ouvrir un couvent dans le château de Hohenbourg, sur le mont qui porte son nom. Cepen-



Source de Sainte Adèle à Orp-le-Grand.

dant l'évangélisation se poursuivit avec ardeur au cours du VII^e et du VIII^e siècles. Sous l'impulsion des *moines irlandais et écossais*, il se fonda plusieurs ermitages qui s'agrandirent en couvents ". (13 bis)

Presqu'à la même époque mais en Hollande cette fois, trois moines irlandais, Wiron, Plechelm et Odger arrivèrent en ce pays et se fixèrent à Berg, le futur Odilienberg, en un lieu qui s'appela successivement dans le cours des temps : Berg, Udelenberg, Odelenberg, Olenberg, St Petersberg puis St Odiliensberg. (16)

Après avoir évangélisé la contrée, ils moururent soit à la fin du VII^e s. soit au début du VIII^e s. (17). On prétend même que Wiron et Plechelm, qui étaient lettrés, devinrent précepteurs des fils de Pépin de Herstal (18).

Selon Bollandus, c'est Pépin lui-même qui aurait offert à saint Wiron ce lieu de Berg, inculte et éloigné des affaires du monde, pour y ériger une chapelle et un monastère. Tirant parti de cette donation, saint Wiron et quelques compagnons érigèrent sur le mont, Berg, une église (oratorium), probablement en bois, dédiée à la Sainte Vierge. Cette église était sans doute flanquée d'autres bâtiments constituant un petit monastère tel que les Irlandais avaient l'art de construire. Le site de Berg avait déjà été occupé sous les Romains comme des fouilles effectuées au XIX^e s. l'ont révélé. Des substructions romaines et même un autel dédié aux trois dieux Minerve, Apollon et Diane y ont été découverts. D'aucuns pensent que la chapelle des Irlandais était destinée à remplacer, comme ce fut souvent le cas, un édifice ou édicule païen subsistant.

Au VIII^e s. et peut-être même après les invasions normandes, un monastère en pierre fut érigé au même endroit et dédié à saint Pierre. C'est dans l'église de ce monastère qu'auraient été inhumés les corps des saints Wiron et Plechelm.

D'un culte, d'une dévotion à sainte Odile d'Alsace, il n'en est pas question à cette époque et le Mont ne porte pas encore le nom de St Odiliensberg. Il est infiniment probable que le

culte à Sainte Odile d'Alsace qui existera ultérieurement n'a pas été introduit au Mont par les moines irlandais.

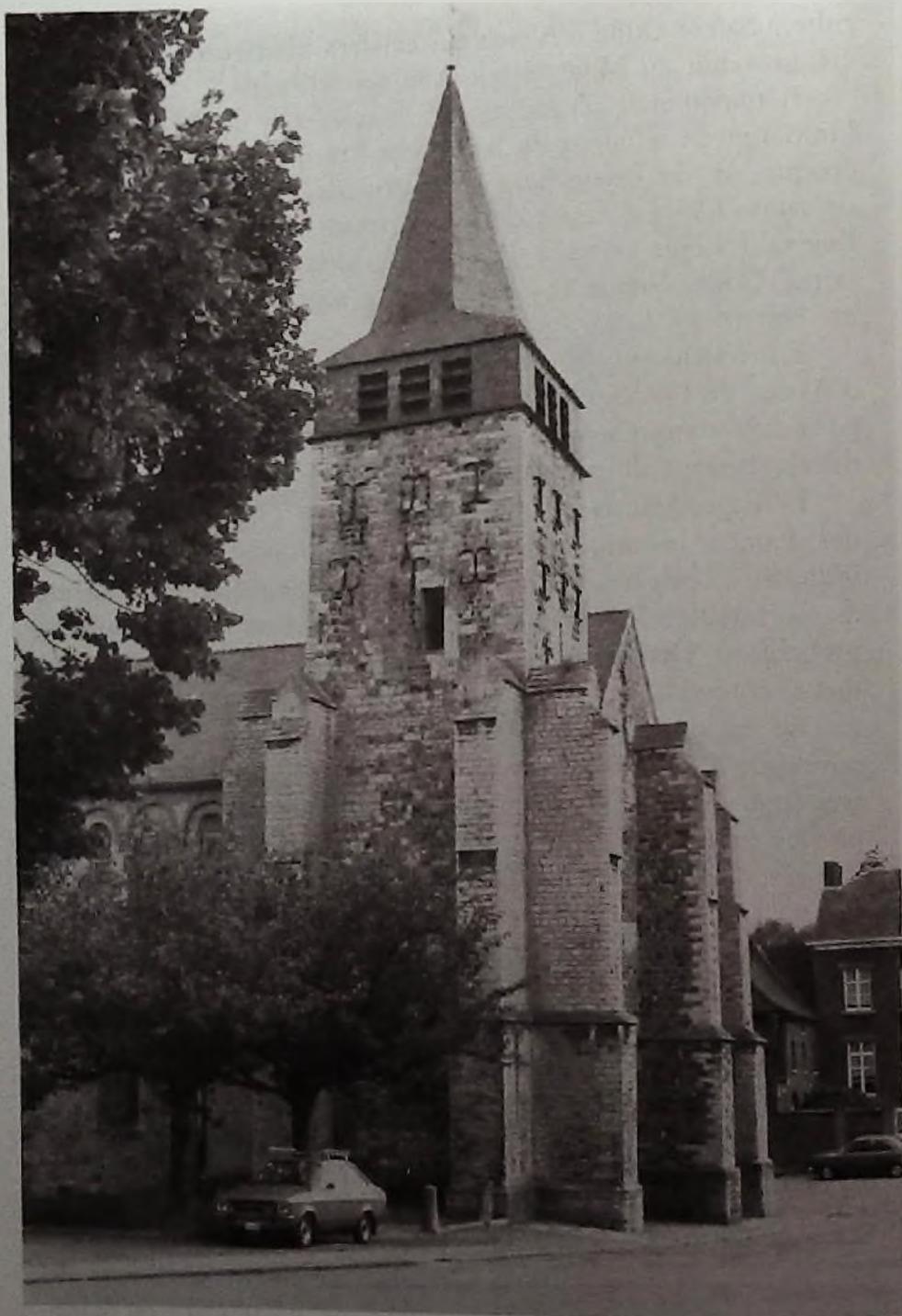
Il remonterait plutôt au XV^e siècle et a dû être suscité à l'initiative de religieux du Saint Sépulcre qui se fixèrent à cette époque sur le Petrus-Berg. A partir de ce moment le culte de sainte Odile d'Alsace devint florissant et en 1706, l'Evêque Réginald Cools offrit à l'église du Mont des reliques d'une sainte Odile, Vierge et martyr qui y sont toujours conservées et honorées. (19)

En conclusion, la genèse de la dévotion à sainte Odile d'Alsace de l'Odilienberg ne peut être que d'un mince secours pour une compréhension par extrapolation, de l'origine et du développement de cette même dévotion à Orp-le-Grand.

Et cependant tant à Odilienberg qu'à Orp-le-Grand, bien des données historiques sont semblables : fondations de moines irlandais à l'origine, protection particulière de membres éminents de la famille de Pépin de Herstal, certaine à Odilienberg, probable à Orp-le-Grand, culte de sainte Odile d'Alsace des deux côtés.

En ce qui concerne Orp, M. Kempeneers dit dans son ouvrage : " Rien ne s'oppose à considérer Pépin de Herstal et son épouse Plectrude ou même Alpaïde comme les aides — si pas les fondateurs — et les grands protecteurs du premier établissement d'Orp " (20). Pour ma part j'accepte cette hypothèse comme fort plausible, toutefois en la nuancant et en la modifiant comme suit : Pépin de Herstal, son épouse Plectrude, peut-être Alpaïde, mère de Charles-Martel ont pu dispenser des dons et largesses en faveur d'un petit monastère irlandais préexistant. Il n'est pas exclu non plus que Adela de Pfalzel, sœur de Plectrude, devenue Abbessse de Pfalzel après la mort de son mari en 690, ait pu participer à la fondation d'un monastère plus important à Orp-le-Grand et dans lequel la dévotion à sainte Odile ou Adèle ait pu trouver sa place. (21)

On sait par ailleurs que Plectrude, sa vie durant, s'est signalée par des largesses importantes qu'elle fit en faveur de plusieurs abbayes et fondations religieuses, notamment de Saint-Hubert et de Saint-Trond. (22)



Eglise d'Orp-le-Grand dont les parties les plus anciennes remontent vers 1100.

En ce qui concerne Orp-le-Grand, bien que nous ne possédions pas de textes prouvant des donations faites par des membres de la famille de Pépin, il ne manque pas de raisons de croire que ces faveurs ont été réellement attribuées. En effet une tradition très vivace en Brabant et à Orp même, veut qu'Alpaïde, concubine de Pépin de Herstal ait trouvé refuge dans ses vieux jours, au monastère d'Orp et y ait même été inhumée derrière l'autel de la Sainte Vierge. Une inscription funéraire découverte en 1618 à cet endroit disait ceci : " Alpaïs Comitissa conthoralis Pipini Ducis ". Les traces et vestiges de cette découverte troublante ont été malheureusement enlevés par le Curé de l'époque. En 1823, des fouilles furent entreprises sous l'égide du Gouvernement hollandais par l'archéologue Dewez. Elles s'avérèrent infructueuses mais permirent de constater que le pavement de l'église avait été considérablement exhaussé (23). Depuis l'étonnante découverte du sarcophage splendide de sainte Ode à Amay, on peut toutefois se demander si les fouilles anciennes d'Orp ont été faites à une profondeur suffisante.

D'après certaine tradition, Alpaïde appartenait à la famille des comtes d'Avroy et elle aurait résidé, semble-t-il, dans les environs de Liège (24). On l'accusait même d'avoir été, par sa vie déréglée, la cause indirecte de la mort de Saint Lambert (25). Après la mort de son ami et protecteur, Pépin de Herstal, survenue en 714, elle se trouvait menacée. Il importe de savoir que de 714 à 717, Plectrude résidant à Cologne, se comporte comme une reine, assumant la régence au nom de ses enfants, héritiers légitimes de l'Austrasie. Mais après 717, le fils d'Alpaïde, fort de ses succès militaires et assuré de l'appui des leudes, assumait le pouvoir et reçut même de la part de Plectrude un indiscutable témoignage de confiance lorsque celle-ci lui remit le trésor de Pépin (26).

Il eut été étonnant que Charles, fils de Pépin et d'Alpaïde n'ait pas pensé à ménager à sa mère Alpaïde une retraite sûre, suffisamment éloignée de Liège et de Cologne. Le monastère mérovingien d'Orp-le-Grand a pu être cette retraite, de commun

accord entre Charles, le futur Martel, Plectrude et sait-on jamais, Adela de Pfälzel, médiatrice toute indiquée en cette délicate affaire.

Si nous envisageons comme possible la donation qu'auraient faite Plectrude et ses proches au monastère d'Orp, nous sommes amenés à considérer les relations privilégiées qui existèrent depuis Sainte Gertrude, entre plusieurs membres de la famille carolingienne et les missionnaires irlandais et scots venus en Gaule, prêcher l'Évangile (27).

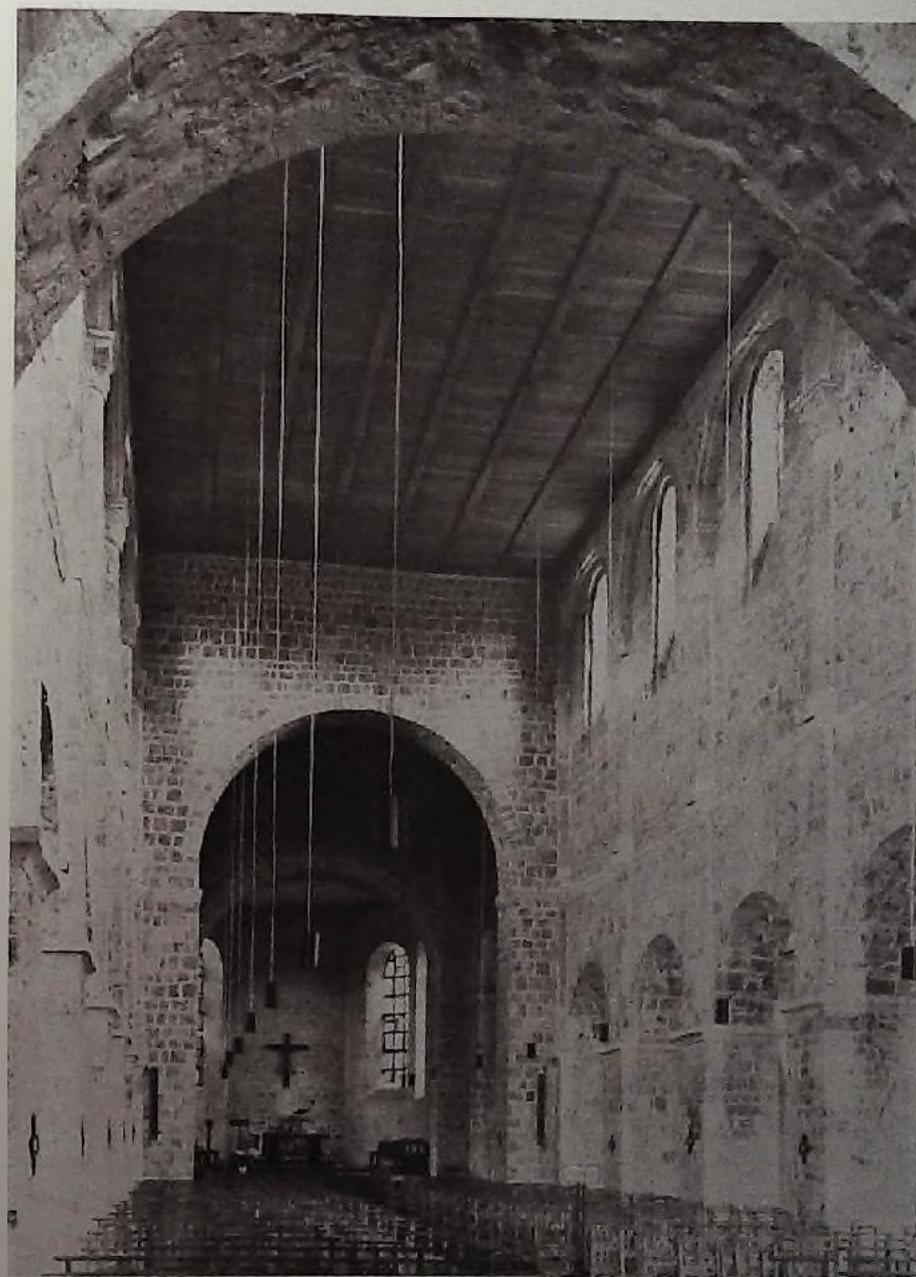
C'est saint Colomban, venu des confins nord du pays de Galles, proches de l'ancienne Mercie, moine de Bangor qui lança la première campagne missionnaire en Gaule (28). Saint Monon fut l'apôtre de l'Ardenne (29) mais dans le centre wallon et picard, ce sont surtout trois frères, saint Fursy, saint Feuillien et saint Ultan qui, au VII^e siècle, furent les grands artisans de l'évangélisation.

Arrivé en Gaule, saint Furcy fonda un monastère à Lagny où il mourut.

L'un de ses frères, Feuillien fonda à Péronne un monastère renommé, réservé uniquement aux Irlandais. La réputation de cette maison fut telle que sainte Itte, femme de Pépin I et sainte Gertrude, première abbesse de Nivelles appelèrent auprès d'elles saint Feuillien pour lui confier la direction spirituelle de la communauté double de Nivelles.

Saint Feuillien ne resta pas en place et avec l'aide de ses puissantes et riches protectrices il fonda un nouveau monastère à Fosses (30).

Entre Nivelles et Fosses régnait une sainte émulation pour promouvoir et mener à bien l'évangélisation de nos campagnes. En Brabant il faut noter que cette christianisation est surtout décelable le long de l'ancien chemin romain de Tavieres à Tirlemont. Le souvenir des prédications de saint Feuillien s'est conservé plus particulièrement dans plusieurs paroisses du diocèse de Malines, notamment à Offus (Ramillies) et à



Intérieur de l'Eglise d'Orp-le-Grand.

Enines (31), localités proches d'Orp-le-Grand. Des traces d'une fondation irlandaise peuvent être relevées à Orp (l'existence de dîmes très anciennes appartenant à l'abbaye de Fosses).

Un peu au sud, à Boneffe, le monastère cistercien fondé en 1461 fut appelé : le Val Saint-Feuillien (32).

D'autre part trois églises considérées parmi les plus anciennes de la région : Enines, Offus et Hédenge (Autre Eglise) avaient saint Feuillien pour patron et des portions importantes de leur terroir appartenaient de toute ancienneté, à l'Abbaye de Fosses éloignée géographiquement (33).

A Offus, il y avait même une source christianisée portant le nom de saint Feuillien (34).

INDICATIONS ICONOGRAPHIQUES ET ONOMASTIQUES EN VUE D'IDENTIFIER LA SAINTE VENEREE A ORP

Iconographie : Sainte Odile d'Alsace est représentée le plus souvent, avec un livre en mains, plus rarement avec un calice (35). Constatons que la statue traditionnelle de la sainte d'Orp est celle d'une abbesse tenant en mains un calice (36). Cette façon de la représenter n'infirmes donc pas son identification éventuelle avec sainte Odile d'Alsace.

Onomastique : La sainte honorée à Orp s'est appelée en 1497, Odilie (37), puis Adilie en 1614 (38) et également Adèle. L'historien Grammaye la considérait comme la fille d'un duc Adalric (39). Or Odile d'Alsace aurait eu pour père le Duc Adalric et pour mère une certaine Persinde ou Bereswinde (40). Ce duc Adalric est parfois appelé : le comte Etih (41) ou Atich ou Eticho (42).

L'identité des noms d'Adalric et d'Etih se justifie quand on sait que les premiers ducs d'Alsace, les Etichonides descendaient d'Adalric ou Etichon (43).



*Eglise d'Orp-le-Grand. Archère s'inscrivant au fond
d'un remarquable cul-de-four.*

Quant aux prénoms d'Adalric ou d'Adèle, ils ont tous deux même radical : Adal équivalent de Adel qui signifie de noble race (44). Du point de vue sémantique on peut considérer les prénoms d'Adèle et d'Odile comme de même signification et quasi équivalents.

SEITERS. l'auteur d'un livre intitulé : *Bonifacius, der Apostel des Deutschen* (45) dit ceci : " la substitution du nom d'Adèle à celui d'Odile se présente plusieurs fois. Ainsi par exemple sainte Odile de Adorp (Orp-le-Grand) fête le 30 juin, s'appelle aussi Adèle ".

Ces indications iconographiques et onomastiques renforcent singulièrement l'opinion de ceux qui penchent pour l'identité de la personne d'Adèle et d'Odile.

S'il en est bien ainsi, Orp-le-Grand, fondé tout d'abord dans la seconde moitié du VIIe siècle par des Scots et Irlandais, probablement disciples de saint Feuillien, agrandi sans doute par une donation carolingienne motivée peut-être par la présence d'Alpaïde, la pénitente (46) est devenu, on ne sait à quelle époque, un foyer de dévotion envers sainte Odile d'Alsace (Attilia ou Adilie, Otilia ou Odilie). Adela de Pfalzel, sœur de la reine Plectrude aurait-elle joué un rôle dans l'institution de cette dévotion à l'égard de la petite sainte d'Alsace qui portait un prénom identique au sien ? On ne le sait !

Si sainte Adèle s'identifie bien avec sainte Odile d'Alsace, comme je le crois, nous avons à Orp une nouvelle " Colline inspirée ", un de ces lieux sacralisés où souffle l'Esprit depuis plus de 1200 ans.

Savons nous encore écouter la voix du grand Barrès qui tant aima sainte Odile et le mystère de son rayonnement spirituel au cœur de la Lorraine ancestrale et paysanne (47).

" Je suis, dit la prairie, l'esprit de la terre et des ancêtres les plus lointains, la liberté, l'inspiration.

Et la chapelle répond : Je suis la règle, l'autorité, le lien; je suis un corps de pensées fixes et la cité ordonnée les âmes.

...Je suis, dit la prairie, un lieu primitif, une source éternelle.

Et la chapelle de répondre : Visiteurs de la prairie, apportez-moi vos rêves pour que je les épure, vos élans que je les oriente.

C'est moi que vous cherchez, que vous voulez à votre insu ". (48)

Dans une enquête historique et sociologique toute récente, riche de l'apport de plusieurs auteurs, MM. Plongeron et Pannet réhabilitent cette forme du sacré populaire que représentent les antiques pèlerinages; " Il n'y a pas que le sacré du " chez nous " intime. Il y aussi celui des grands rassemblements et des voyages. Leur dimension rituelle débouche assez facilement sur le domaine religieux. Les " fêtes chrétiennes " des temps forts de l'existence et les pèlerinages en sont la manifestation.

Voilà donc un sacré qui peut relier telle Eglise chrétienne à la culture la plus large de notre peuple, en particulier à celle d'une partie importante des milieux populaires. " (49)

Ces pèlerinages sont une symbiose d'une foi chrétienne profonde et du sens du pays tel que le ressentait la tradition paysanne. Ce sens du pays, un philologue picard distingué, Phileas Lebesgue a su l'exprimer en une prenante élégie :

" Ancêtres. J'ai cherché de vos pas l'empreinte auprès des sources

Et j'ai vu que ce siècle amer vous a trahis

...Et j'ai songé aux survivances d'une Gaule qui s'ignore
J'ai senti dans mon cœur palpiter une France
Plus grande que la France étroite d'aujourd'hui,
Belle comme un cortège, où la gloire s'avance
de cent peuples. Et j'ai pleuré dans la nuit. " (50)

Sainte Adèle d'Orp et sainte Odile d'Alsace ne sont sans doute qu'une seule et même personne (51). Grâce aux moines Scots et Irlandais (52), sainte Odile s'est fait connaître à nos ancêtres en notre vieux pays.

La geste de la petite fille aveugle rejetée par un père encore barbare puis glorifiée par Dieu, et de quelle façon ! appartient au patrimoine spirituel et moral de l'humanité restée civilisée.

Dans notre monde actuel où prime la force, qui ignore ou rejette l'existence du faible, du démuné ou du désarmé, Dieu dispense ses meilleurs dons par la main de l'humilié ou du rejeté.

Quel extraordinaire paradoxe ! Sainte Adèle/Odile en a été et en reste la vivante illustration.



- (1) Chanoine J. KEMPENEERS, *Orp-le-Grand, hier et aujourd'hui*, 1958, p. 36.
- (2) *Bibliographie Nationale*, t. 1, Bruxelles, 1866, p. 60.
- (3) DELCHAMBRE, E-C, *Vie de saint Feuilien*, in 12, Namur, Douxfils, 1861, p. 121.
- (4) LOYER Olivier, *Les Chrétientés celtiques*, 12, Paris, Presses universitaires de France, 1965, p. 33.
- (5) BOUVIER Sébastien, *Vie de saint Feuilien*, in 16, Nivelles, 1673, p. 129.
- (6) BAMB Peter, *Les Conquêtes de la Croix*, trad. de Henry DAUSSY, in 8°, Hachette, (1960) p. 297.
- (7) TARLIER et WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges Canton de Jodoigne*, in 8°, Bruxelles, 1972, p. 281.
- (8) GAZET Guillaume, *L'Histoire ecclésiastique du Pays Bas*, in 4°, Anvers, Guillaume De la Rivière, 1614, p. 303.
- (9) Acta Sanctorum selecta, ed. Josephus GHESQUIERIUS, t. II, pp. 633-33, Bruxelles, Lemaire, 1784.
- (10) J. KEMPENEERS Chanoine, *Orp-le-Grand, hier et aujourd'hui*, in 8°, 1958, p. 38.
- (11) Karl de grouse, *Werk und Wirkung. Die Vorfahren Karls des Grossen* nach Ed. HLAWITSCHKA, in 8°, Aachen, 1965, s. 11. et *Lexikon für Theologie und Kirche*, 2te Auflage, VIIIter Band, Herder, 1936, Verbo PFALZEL.
- (12) *Lexikon für Theologie und Kirche*, opus cit. III, p. 522, verbo : ECHTERNACH.

- (13) et (13 bis) Robert SCHILLING, *L'Alsace*, in 8°, Fernand Nathan, 1948, pp. 20-21.
- (14) A. LE SAGE et J. MARCHAL, *Atlas historique, généalogique, chronologique et géographique*, in plano, Bruxelles, De Mat, 1827, Tableau XX de l'édition de Paris, XXIII de l'édition de Bruxelles; Abbé VIGNIER, *Véritable origine des très illustres maisons d'Alsace, de Lorraine et d'Autriche*, cité par P.J. d'AUMERIE, *Prerres sépulcrales de l'Abbaye de Ghislengien*, Celles, 1901, pp. 48-49.
- (15) *Grand Larousse* en 6 volumes, t. III, p. 934 et *Encyclopaedia Britannica* 15th Edition (1976) vol. 8, p. 530.
- (16) *Publication de la Société historique et archéologique du Limbourg*, XXII (1885) pp. 411-412 et *Lexikon für Theologie und Kirche*, VII-1935, pp. 676-677, verbo : ODILIENBERG.
- (17) VAN DER ESSEN, Léon, *Le Siècle des saints (625-739)*, in 12, Bruxelles, Renaissance du Livre, 1943, p. 85.
- (18) Vte Charles TERLINDEN, *L'Irlande et la Belgique dans le passé*, in 8°, Desclée De Brouwer (1928), p. 3.
- (19) *Publication de la Société historique et archéologique du Limbourg* XXII (1885) *Oorkonden en Bescheiden*, pp. 412 et 428.
- (20) J. KEMPENEERS, *Orp-le-Grand, hier et aujourd'hui*, p. 41.
- (21) Nous parlerons plus loin de l'identité des prénoms d'Odile et d'Adèle révélée par certains textes d'archives.
- (22) *Biographie Nationale*, tome XVII, p. 802, Article de H. PIRENNE, verbo : PLECTRUDE et tome XXV, p. 691, l'article de L. van der ESSEN, verbo : TRUDO.
- (23) TARLIER et WAUTERS, *Géographie et Histoire des communes belges. Canton de Jodoigne*, p. 281.
- (24) VAN HASSELT André et JEHOTTE Louis, *Charlemagne et le Pays de Liège*, in 8°, Bruxelles, Lebègue, 1880, pp. 120-124.
- (25) LEJEUNE Jean, *Liège, de la Principauté à la Métropole*, in 4°, Anvers, 1968, pp. 22-23, rapporte les circonstances du meurtre de St Lambert.
- (26) *Biographie Nationale*, tome XVII, pp. 799-802 et *Lexikon für Theologie und Kirche*, 2te Aufl., VIIIter Band, pp. 327-328, in 8°, Freiburg/Br. Herder, 1936.
- (27) Vte Charles TERLINDEN, *L'Irlande et la Belgique dans le passé*, in 8°, Bruges, Desclée de Brouwer, 1928, p. 2.
- (28) LOYER Olivier, *Les Chrétientés celtiques*, in 12, Paris, Presses universitaires, 1965, pp. 32-34.
- (29) Concernant saint Monon, son évangelisation et ses légendes folkloriques, on lira avec agrément : Willy LASSANCE, *Trois Hauts Lieux de l'Ardenne dans l'Histoire. Le Miracle de Nassogne*, in 8°, Bruxelles, Louis Musin (1977), p. 177-195.
- (30) LOYER Olivier, *Les chrétientés celtiques*, opus cit. p. 89.

- (31) FRIJART Norbert, Abbé, *Histoire de saint Fursy et de ses deux frères, saint Feuillien, évêque et martyr et saint Ulsan*, in 12, Lille, Sté St Augustin, Desclée de Brouwer, (1913), p. 276.
- (32) GERARD Edouard, *La Province de Namur. Canton d'éghezée et d'Andenne*, in 8°, Namur, Vers l'Avenir, 1931, p. 22 et P. VAN BUTSELE, *De Abdij van Boneffe*, in 12, Handzame, Familia et Patria, 1974, p. 5.
- (33) TARLIER et WAUTERS, *Géographie et Histoire des Communes belges. Canton de Jodoigne*, p. 286 et 290 (Orp) p. 324 (Enines) p. 344 (Hedenge à Autre Eglise), p. 355 (Ossus à Ramillies).
- (34) TARLIER et WAUTERS, *Ibidem*, p. 347.
- (35) *Lexikon für Theologie und Kirche*, 2te Aufl. VII, p. 675, Verbo: ODILIA.
- (36) Emile BOUVIER, *Le Mirroir de la Hesbaye*, 1970, p. 135, photo 257.
- (37) François JACQUES, *Le Concile de Jodoigne en 1497* (Extrait des Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles), t. L-1961, p. 27: « Altare sancte Odilie » et Thomas-Jean DELFORGE, *Les Saints populaires de Wallonie*, in 8°, Duculot (1977), p. 7: « Vita Odilie virginis apud Geldoniam in Brabantia » (XVe s.).
- (38) Guillaume GAZET, *Histoire ecclésiastique du Pays-Bas*, in 4°, Arras, 1614, p. 313.
- (39) GRAMMAYE, J.B., *Antiquitates Illustrissimi Ducatus Brabantiae*, in 4°, Lovanii, Denique, 1708, p. 43 et TARLIER et WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges. Canton de Jodoigne*, p. 281 « La légende de sainte Adèle, amplifiée à Rouge-Cloître par le mystique Gillemans, a été publiée pour la première fois à Liège, chez Streel, en 1614. Là on donne comme parents d'Adèle: Alderic, fils d'un prétendu Duc Lintheric et sa femme Persinde ».
- (40) CHABANNES Jacques, *Les Saints. 2000 ans d'histoire*, t. II, p. 1306, in 8°, Paris, Perrin, (1970) et P.J. d'AUMERIE, *Pierres sépulcrales de l'abbaye de Ghislengien*, p. 49 et *Guide Michelin Vert, Vosges-Lorraine-Altice*, 1976, p. 141.
- (41) COULSON John, *Dictionnaire historique des saints*, in 8°, Paris Sté d'édition de dictionnaires et d'encyclopédie, Paris, (1964), p. 289.
- (42) *Lexikon für Theologie und Kirche*, VII, p. 675, verbo ODILIA.
- (43) SCHILLING Robert, *L'Alsace*, in 8°, Fernand Nathan (1948) p. 20.
- (44) KLUGE Friedrich, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 8te Auflage, in 8°, Strassburg, Trübner, 1915, p. 6.
- (45) publié à Arnh., 1851, p. 221 cité dans *Publication de la Société historique et archéologique du Limbourg XXII* (1885) Oorkonden en Bescheiden, pp. 417-418 en note.
- (46) Orp-le-Grand a l'insigne privilège d'associer en un même lieu de recueillement, la dévotion à sainte Odile, petite princesse humiliée et

amie des pauvres et le souvenir respectueux d'Alpaïde, concubine royale devenue humble pénitente. Cette Alpaïde fut cependant la mère du Vainqueur de Poitiers et l'arrière-grand mère de Charlemagne, fondateur de l'Europe. (Voir Emile BOUVIER, *Visages de la Hesbaye*, in 8°, Tournai, 1975, p. 57: *Carolingiens et Nebelongen* et TARLIER et WAUTERS, *Géographie et Histoire des communes belges. Canton de Jodoigne*, pp. 281-282.

- (47) J. CALVET, *Le Renouveau catholique dans la littérature contemporaine*, in 4°, Paris, Lanore (1927), pp. 82 et 83.
- (48) Fernand CAUET, *L'Esprit de Barrès. Pages choisies avec une introduction*, in 12, Paris, Plon (1938), pp. 208-209.
- (49) *Le Christianisme populaire, les dossiers de l'Histoire*, ouvrage collectif publié sous la direction de Bernard PLONGERON et Robert PANNET, in 8°, Le Centurion, (1976), p. 305.
- (50) Phileas LEBESGUE (1869) écrivain picard dans « *Les Poètes du terroir* », textes choisis par Ad. van BEVER, t. IV, p. 160.
- (51) Il paraît peut-être difficile de concilier cette assertion avec la présence dans l'église d'Orp de ce que l'on croit être le corps de sainte Adèle conservé dans une chasse, sous le maître-autel. Sans manquer de respect envers cette relique, on peut se demander si elle est vraiment authentique? Le lecteur qui, d'une façon générale désire approfondir cette question des reliques si anciennes, lira avec profit l'excellente étude critique de Patrice ROUSSEL, Conservateur à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, intitulée: *Des reliques et de leur bon usage*, in 8°, Paris, Balland, 1971, surtout les pages 39-45.
- (52) Thomas-Jean DELFORGE dans son ouvrage: *Les Saints populaires de Wallonie* (Wallonie. Art. et Histoire) in 8°, Duculot (1977) p. 8 attribue de son côté, aux moines de Prémontré une influence possible dans la transmission du culte de Sainte Odile, de l'Alsace à Orp-le-Grand, mais au XVe siècle seulement.
- Il est toutefois possible que le culte de Sainte Odile invoquée pour la guérison des maladies des yeux ait déjà fait florès au XIe siècle à Orp-le-Grand, lors de la construction de l'église romane actuelle. Sans pouvoir apporter une preuve rigoureuse de l'existence de ce culte à l'époque de la construction de l'édifice d'Orp (vers 1100), on doit cependant remarquer que d'après M. Luc GENICOT, *Dictionnaire des églises, Belgique, Luxembourg*, in 4°, Paris, Laffont, 1966, p. V e 104, le vaisseau d'Orp « par sa plastique murale et sa structuration se situe dans l'héritage majestueux de la cathédrale impériale de Spire ». Or c'est précisément dans cette cathédrale de Spire remontant au 11e siècle, donc avant la construction d'Orp, que devait se trouver jadis un autel consacré à trois saints invoqués pour les maladies des yeux: sainte Josse (Ten Noode), sainte Lucie et sainte Odile.
- Le Dr René HERMANS, ophtalmologiste à Bruxelles, dans une attachante petite brochure intitulée: *Légende des saints du 13 décembre et ophtalmologie* rapporte ceci: « La cathédrale de Spire en Palatinat a rapproché saint Josse et les autres saints du 13 décembre en leur

consacrant des autels. C'est une curieuse coïncidence que le calendrier ait ainsi réuni Sainte Lucie dont le nom veut dire lumière, Sainte Odile, patronne des aveugles et Saint Josse qui, à son retour de Rome, guérit une jeune fille aveugle».

L'Eglise sainte Adèle/Odile d'Orp-le-Grand aurait-elle été construite sous l'inspiration et d'après des souvenirs de pèlerins qui connaissaient bien la dévotion ophthalmologique existant dans la cathédrale de Spire ?



UN LÉCYTHE des MUSÉES ROYAUX d'ART et d'HISTOIRE, à BRUXELLES

par Jacques M. Maldague

Membre de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles.

L'étude de la céramique grecque antique est réservée à des publications spécialisées; elle ne trouve donc pas de place dans le *Folklore Brabançon*. De quoi s'agit-il ici alors, quels sont les buts poursuivis par l'auteur ?

Le lécythe qui fait l'objet de cette communication et le skyphos principalement cité, sont deux vases conservés aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, à Bruxelles. Il est donc aisé aux lecteurs d'aller les voir quand ils le désirent, exposés dans leur vitrine, au Cinquantenaire.

Le lécythe A 1014 est connu depuis longtemps et décrit dans le fascicule III du *Corpus Vasorum Antiquorum* (Bruxelles) dès 1949. (Le *Corpus Vasorum Antiquorum* est un recueil général des vases antiques de terre cuite conservés dans les musées ou collections privées; il est publié par l'Union Académique Internationale).



Lécythe A 1074 - Héraclès et Athéna.
(Photo A.C.L.)

Nous n'avons donc pas, ici, voulu publier pour la première fois un vase, la revue ne s'y prêtant pas, mais nous avons désiré donner à ses lecteurs — lecteurs d'une des plus anciennes publications d'histoire et de folklore de Belgique — l'occasion d'avoir un contact direct avec une discipline qui n'est, en général, réservée qu'aux spécialistes; et ce, en prenant pour sujet un lécythe conservé à Bruxelles.

Il ne s'agit pas de vulgarisation, ce qui ferait tort à chacun : nous donnons une description exacte, dans des termes rigoureux et suivant les règles précises régissant l'examen classique de tout vase antique, MAIS en laissant de côté les détails, comparaisons, évolution etc. qui feraient l'objet de la *première* présentation au public d'un vase jusqu'alors inconnu, et qui donnerait lieu à ce qu'on appelle une " fiche de documentation " complète et étoffée.

Notre rapport se veut volontairement incomplet.

Sans doute agissons-nous comme le médecin *conscientieux* qui explique au malade ce qu'il a — homme de science qui fait comprendre méthodiquement et simplement, avec précision et qualification, mais dans un langage sommaire, la maladie, entrant dans les détails, utilisant parfois des mots rares, faisant œuvre scientifique, mais rendant accessible à celui dont ce n'est pas la spécialité, une chose complexe.

Nous pensons que notre brève analyse, à la démarche curieuse, au langage étrange et inusité, invitera le lecteur d'une revue historique à apprécier par lui-même un art très particulier de la Grèce antique, en allant voir ses beaux exemplaires conservés dans un des musées de la capitale; il découvrira alors, sans aucun doute, les liens qui unissent le dessin, la nature et la pensée humaine.

Sommaire.

- I. Le vase.
 - Le mot *lécythe*.
 - Le peintre.
 - La forme.
 - Les dimensions.
 - Le décor.
- II. Le sujet, en tant que décor.
 - Athéna.
 - Héraclès.
- III. La technique.
- IV. Le peintre de Yale.
- V. Athéna et Héraclès.
 - Athéna versant du vin à Héraclès.
- VI. Explications mythologiques.
- VII. Notes.
- VIII. Références pour les principaux vases cités.

I. LE VASE.

Le mot *lécythe*.

Le mot *lécythe* désigne essentiellement une fiole ou flacon à une anse, avec col étroit et grand orifice, utilisé pour mettre huile ou parfums; il pouvait ainsi servir d'offrande aux morts ou de bouteille à huile aux athlètes (1).

Les vases athéniens sont bien adaptés à leur usage; ainsi si l'orifice arrondi ou tréflé des cruches à vin permet de verser le vin sans le répandre, les *lécythes* ont une forme et des détails parfaitement fonctionnels: le col étroit permet de verser l'huile ou le parfum goutte à goutte ou en mince filet; l'ouverture par où sort le liquide à la forme d'un bol, d'un récipient

évasé qui permet le remplissage, comme le ferait un entonnoir.

Pour éviter que des gouttes ne tombent du vase après s'en être servi, l'inclination de la partie intérieure de l'orifice est accusée; parfois aussi une rainure retient le liquide dans son sillon; il arrive enfin que le potier ait réservé (c'est-à-dire n'ait pas verni) une partie de l'orifice de sorte que cette portion non vernie absorbe les gouttes au lieu de les laisser couler.

Ainsi, les Grecs ont pu donner aux vases des formes admirables tout en tenant compte de leurs conditions d'usage.

Le peintre.

Parmi les peintres des vases à figures rouges à l'époque du style sévère, il en est un pour qui la forme de vase favorite est sans conteste le *lécythe* (2): le peintre de Yale.

L'on désigne ainsi un artiste inconnu de la période archaïque tardive, entre 500 et 470 avant notre ère, à qui le très célèbre céramologue Beazley a attribué quelque 75 vases et plusieurs fragments de *skyphoi* (3); parmi ces vases, il y a le *lécythe* 146 à Yale, (*lécythe* de la Collection Stoddard, New Haven), qui fut trouvé à Gela, en Sicile. Autour de lui, on a groupé les autres pièces du peintre inconnu devenant ainsi le peintre (du *lécythe*) de Yale.

Le *lécythe* dont cette communication fait l'objet est admis comme étant de ce "peintre de Yale", artiste qui, comme nous le verrons, exécuta avec une rapidité caractérisée les peintures de ses vases; c'est un vase qui fut acquis en 1901 par les Musées Royaux d'Art et d'Histoire (Parc du Cinquantenaire) à Bruxelles (5): son n° d'inventaire est A 1014 (6); le vase avait déjà été restauré: en effet, de multiples morceaux furent assemblés mais comme beaucoup manquaient, le restaurateur, — souvent peu scrupuleux, — refit de nombreuses parties importantes. Heureusement, le décor a beaucoup moins souffert.

La forme.

Il existe trois variétés de lécythes, qui correspondent aux types I, II, et III.

Le type I est caractérisé par une courbe continue du col à la base; (c'est la forme courante pendant la 1ère moitié du 6e s.).

Le type II se reconnaît par l'épaule formant un angle avec la panse (existe déjà au milieu du 6e s., mais commun au 5e).

Le type III est le lécythe à panse trapue, à base large, et dont l'épaule n'est plus distincte (cette forme globulaire du lécythe est celle de la 2e moitié du 5e s. et surtout du 4e).

Notre lécythe est du type II dans son état le plus simple et le plus pur, au début du 5e s.: rien n'évoque plus la ligne de profil continue de la période précédente, et aucune ligne ne fait déjà prévoir la métamorphose en type III.

En outre, il existe une évolution interne dans les lécythes du type II: on peut y situer p. ex. notre vase: bien au début du 5e s., le lécythe de la Stoddard Collection et encore deux lécythes, l'un à Oxford, (lécythe du peintre de Yale, n° 1925.84, haut de 13,65 cm. sur 5 cm. de diamètre), l'autre à Cambridge, lécythe à fond blanc (Coll. Ricket et Shannon; hauteur: 17,5 cm.); ces quatre vases sont du peintre de Yale.

Les dimensions.

Les dimensions du lécythe A 1014 de Bruxelles sont:

Hauteur totale	: 34,7 cm.
Diamètre	: 11 cm.
Hauteur du pied	: 1,5 cm.
Hauteur du coussin	: 0,5 cm.

Le décor.

Le lécythe de Bruxelles est complètement recouvert de vernis noir; seuls la tranche et le dessous du pied sont réservés, c.-à-d. non vernis, ainsi que la décoration (7).

L'argile est de teinte jaune rosé; par endroits, le ton jaune brun est devenu grisâtre sous l'action du feu. Le noir est lustré, avec un ton gris verdâtre, en grandes taches opaques que nous remarquons aussi sur le skyphos A 10 de Bruxelles (également du peintre de Yale; (Paul Baur fait la même remarque à propos du vase de Yale); quelques rehauts rouges seront signalés plus loin.

Le col, refait, est séparé de l'épaule par une rangée décorative d'oves. Une rangée ornementale commence contre l'attache de l'anse, contourne le col et rejoint l'attache de l'autre côté, sans la couvrir.

Ces oves sont repeints, excepté les 4 derniers, à l'extrémité droite de la rangée. Sous les oves commence l'épaule décorée de 3 palmettes réservées, fleurs et enroulements; cette partie du vase est entièrement restaurée, sauf la palmette de droite, en partie authentique, ainsi que sa volute terminale.

Au total, peu d'éléments sont donc ici anciens, mais il est si courant de rencontrer semblable décor, qu'il n'a pas été difficile au restaurateur d'en refaire un qui soit valable. En outre, il restait suffisamment d'éléments pour donner aux palmettes leur nombre exact de pétales. Ces palmettes comptent chacune 9 pétales, rangés par ordre de 4 de part et d'autre du pétale médian et pointu.

Un demi cercle avec un point forme le cœur des palmettes, et 4 spirales réunies par une spire encadrent celles-ci.

Au vase de Yale, l'on compte 7 pétales chaque fois, mais au skyphos A 10 de Bruxelles, on en compte 9. La manière de simuler le cœur en un demi cercle et un point est absolument semblable au vase de Yale, tout comme la disposition générale des palmettes. Seul varie le nombre des pétales. L'on y retrouve les mêmes enroulements hésitants et irréguliers. L'on sent déjà, plus que dans les oves, le trait maladroit mais rapide du dessin. Les spires et spirales ne sont jamais aux contours parfaits; le grand skyphos A 10, intact, montre combien le peintre de Yale travaille rapidement sans se préoccuper de la

netteté des concours. Le fond noir déborde souvent dans le dessin du décor nuisant ainsi à la pureté des contours réservés.

Mais en somme, cela ne manque pas de charmer, car devant de tels dessins, l'on peut suivre aisément toutes les opérations qui présidèrent à l'élaboration et à l'achèvement du décor. Sur le skyphos de Bruxelles comme sur le lécythe de Yale, l'on retrouve les feuilles qui occupent les parties comprises entre les spires; ces feuilles sont perdues dans les tourbillons du pinceau rapide qui a noirci le fond, leur réservant au hasard de son passage une forme plus ou moins parfaite. Il arrive que la forme soit belle et dessinée, mais aussi que celle-ci ressemble à un espace que le pinceau n'a pas recouvert! Nous tenons ici un des principaux caractères du peintre de Yale: le manque d'application et la rapidité d'exécution.

A l'époque du vase de Bruxelles, — style sévère — la sobriété est frappante; mais si certains lécythes ont une décoration sèche, et si d'autres le sont moins, notre vase peut tenir une place intermédiaire: il existe des lécythes où la scène (ou le personnage) est simple, soulignée par une bande décorative, ou bien il y a une bande supérieure, et une simple ligne supportant les personnages; dernière solution: deux bandes parallèles; c'est sans doute la formule la plus heureuse; c'est celle qui est adoptée par le peintre de Yale sur le lécythe de la Stoddard Collection, tout comme sur notre lécythe.

La bande supérieure est formée d'une rangée de 14 grecques doubles liées les unes aux autres. Les 2 premières de la rangée en commençant par la gauche sont refaites. La bande inférieure est composée de 12 grecques doubles, également réunies les unes aux autres; ici, les 3 dernières de la rangée, à droite, sont refaites.

Sur le lécythe de la Stoddard Collection, le peintre a orné ses bandes de groupes de 2 grecques dirigées vers la gauche alternant avec des groupes semblables de grecques se dirigeant vers la droite. Entre ces éléments il y a chaque fois un carré orné d'une croix de St André avec 4 points. Ce décor est plus

ornemental mais moins sobre que celui de Bruxelles. Le travail est mieux soigné, les grecques sont plus régulières et plus angulaires. Sur ses lécythes de Cambridge et d'Oxford, le peintre de Yale s'est contenté de bandes de grecques simples.

II. LE SUJET, EN TANT QUE DECOR.

Le sujet est Athéna servant à boire à Héraclès. A gauche du tableau se trouve le héros appuyé sur sa massue. De la main droite, il tend à Athéna qui lui fait face, un canthare afin d'y recevoir du vin. Le héros est vêtu d'une tunique recouverte en partie d'une peau de lion, celle du lion de Némée, dont la queue est troussée dans une large ceinture. Dans la main gauche, il tient une espèce de petit pain (?).

Athéna, debout également, lève une oenochoé pour remplir le vase d'Héraclès. Elle porte un chiton avec apodygma (*) et l'égide par dessus. De la main gauche, elle tient une lance.

Le canthare tenu par Héraclès est dessiné exactement sous l'oenochoé d'Athéna, ces deux vases constituent ainsi l'axe vertical du tableau; cet axe se prolonge sur l'épaule du lécythe dans le long pétale de la palmette centrale. A Héraclès correspond, sur l'épaule, le bouton de fleur gauche et dans l'axe d'Athéna se trouve le bouton droit. Les personnages sont relativement éloignés l'un de l'autre, ce qui aère la composition et la rend bien lisible.

Athéna.

Athéna est vue de profil, à part le buste qui nous fait face. Sa silhouette est seulement animée par le fléchissement de la jambe droite. La figure de la déesse a été mutilée; le restaurateur a refait par des traits malhabiles les parties perdues après avoir rejointoyé les nombreux morceaux récoltés de ce lécythe dont seule, de la panse, la partie ornée est authentique. Une cassure commençant à la bande supérieure de grecques, se

(*)Tunique formant un repli (apodygma) aux hanches.

prolonge sur l'extrémité du nez jusqu'à la lance, en traversant la joue jusqu'au bas du chignon. Entre la 6e et la 7e rangée de points de l'égide, l'on remarque également un creux rempli de plâtre; une brisure traverse le bas de l'oenochoe, continue par le bras d'Athéna, le bas de l'égide jusqu'au coude du bras gauche. Cette ligne s'élargit au point de former une tache : c'est le plâtre qui a rempli un creux. L'avant-bras gauche et la main d'Athéna qui devait tenir la lance ont disparu complètement, et le restaurateur a prolongé les traits de l'apoptygma, ce qui est une erreur. Au niveau des genoux, l'on voit une large bande de plâtre. Les cheveux sont ramenés dans la nuque en chignon long qui, au niveau de l'épaule, est enroulé dans un sac en tissu.

Le nez est droit, archaïque, mais le restaurateur l'a peint trop long et trop mince. Il apparaît que le peintre de Yale fasse plutôt des nez moins effilés à leur extrémité, si l'on compare celui-ci à ceux des Déméter et Corè sur les skyphos A 10 de Bruxelles, ainsi qu'à celui de la femme au coffre du lécythe de Yale.

L'égide est couverte de 10 rangées plus ou moins horizontales de points qui évoquent les poils de la peau d'animal. Quatre "serpents" pendent à l'égide fort étalée car vue de face. Sur l'égide il n'y a pas de gorgoneion : Athéna a ramené sur sa poitrine la partie arrière de l'égide, pour ne pas exposer le gorgoneion au regard d'Héraclès. Homère ne mentionne pas le bord de serpents de l'égide. Il parle de *thusanoi* c'est-à-dire franges, glands, ou ornements semblables (8).

A l'époque archaïque, les serpents sont généralement représentés grands et les artistes se plaisent à les détailler. Sur les vases à figures rouges archaïques tardifs, ils sont plus réduits et plus sommaires. Sur notre lécythe, il s'agit simplement de points d'interrogation renversés se terminant en spirales.

L'apoptygma retombe jusqu'aux hanches de la déesse; il se termine de la même manière que l'égide : une double paire de lignes parallèles entre quoi est peinte une rangée de petits



Skyphos A 10 (face A)
Départ de Tripolème.
(Photo A.C.L.)



Skyphos A 10 (face B)
Initiation d'Héraclès et d'Iolaos
(Photo A.C.L.)

points. Ici, le restaurateur a continué la rangée là où un morceau manquant fut remplacé par du plâtre. Mais il est vraisemblable que c'était plutôt la main d'Athéna tenant la lance qui avait été dessinée là par le peintre grec du 5^e s. Au bas de l'apoptygma, au niveau des hanches, un petit trait forme un triangle : c'est dû au pli de la robe ou encore, cet heureux trait est-il là pour apporter de la perspective et du volume au dessin...

Le chiton est orné de 4 bandes de doubles lignes verticales semblables à celles de l'apoptygma, et au bas on retrouve le motif aux lignes et points. Le bras gauche d'Athéna n'existe plus, comme nous l'avons dit, et est remplacé par une restauration où des traits ont été peints arbitrairement.

L'extrémité inférieure de la lance a été refaite; elle pourrait aussi bien être maintenue à un certain niveau du sol : c'est le cas illustré sur le cratère à colonnettes de Vulci (Cab. Méd. 415), où Athéna maintient la lance un peu au-dessus du sol. Sur l'oenochoe à fond blanc du peintre de Londres D 14, Athéna laisse reposer sa lance. Mais on remarque que sa main accueille l'objet, ne le tient pas; la déesse creuse la main pour retenir la lance, même dans le cas du Cabinet des Médailles, où l'arme est au-dessus du sol. Disons qu'il est fort probable que ce devait être ainsi sur le vase de Bruxelles. Quant à la pointe de la lance, elle sort du tableau et se dessine légèrement sur la deuxième grecque de la bande supérieure.

Sur l'oenochoe du type bulbeux qu'utilise Athéna pour verser, on remarque 6 points bruns qui sont dus au hasard, le pinceau ayant touché sans raison le vase. Cette oenochoe est plus élégante que celle représentée sur l'amphore de la Collection Ciba A.G. à Bâle où la panse est ovoïde et trapue. Ici la panse a la jolie forme d'un cœur allongé, séparée du pied par un coussin. L'allongement du bec et le resserrement du col lui donnent beaucoup d'élégance. Un détail mérite d'être signalé, c'est " l'objet " dessiné sur l'épaule gauche d'Athéna. A première vue, il paraît étrange, étant donné sa longueur et sa forme. Ce sont les cheveux roulés en chignon et enveloppés dans un petit

sac allongé. Le petit rond clair doit être un dispositif d'attache du linge autour des cheveux. Ce sac est orné au niveau de ce rond de 4 traits le traversant en largeur, les 2 petits traits extérieurs étant plus épais et plus larges, peut-être une espèce de ruban ou une simple broderie décorative.

Par analogie avec d'autres coiffures semblables, l'on peut croire assurément à cette hypothèse de sac enveloppant les cheveux en boudin : Athéna a les cheveux noués en chignon et enveloppés, sur l'oenochoe à fond blanc (c. 430 av. J.-C.) du peintre de Londres D 14, sur le cratère à colonnettes 415 au Cab. des Méd., sur la coupe 2648 de Munich, de Douris (après 470) (9).

Dans l'ensemble, l'Athéna de Bruxelles est très linéaire, statique, droite, seules une jambe fléchie et la tête légèrement penchée l'animent. Elle ne manque pas de grandeur et ont sent déjà tout l'idéalisme qui en fera la plus noble figure du panthéon athénien. On trouve les traits aristocratiques de la déesse p. ex. sur la coupe de Thésée, du peintre de Panaïtios, au Louvre, sur l'amphore de Ciba A.G., sur la coupe de Douris à Berlin, sur les fragments de l'amphore panathénaïque du peintre de Berlin au Cabinet des Médailles, tous vases de la même période, un peu plus tardifs que le nôtre.

Héraclès.

La figure d'Héraclès a subi autant de dommages que celle d'Athéna, un morceau du vase ayant disparu. Il en résulte que l'arrière de la coiffure et le profil du dos sont arbitraires.

Héraclès est entièrement vu de profil, penché sur sa massue; il regarde intensément sa protectrice.

L'œil est formé de deux courbes qui se rejoignent à leurs extrémités : celle du bas est faiblement convexe, celle du haut l'est plus fortement, surtout vers l'avant. La pupille touche la courbe supérieure vers l'avant de l'œil. Cet œil est fort ouvert, alors que celui d'Athéna avait la forme d'une amande; réminiscence sans doute de l'œil circulaire particulier à l'Héraclès de la période archaïque; le sourcil est fait d'un seul trait léger et droit au-dessus de l'œil.



Skypbos A 10 (détail face A)
(Photo A.C.L.)

La bouche n'est qu'un demi-cercle allant de la base du nez à la barbe; un petit trait épais détermine dans ce demi-cercle les lèvres, et la bouche légèrement entrouverte suggère le respect mêlé de crainte; Beazley qui mentionne cette expression plus caractéristique encore chez l'Héraclès de l'amphore de Ciba écrit à son propos : " Nous connaissons la réaction chez les enfants, mais aussi chez les adultes " !

L'épaule droite d'Héraclès a été refaite ainsi que le haut du dos dont le profil semble trop angulaire.

La peau de lion a été dessinée sur la surface réservée; la silhouette en est donnée par les limites du fond noir. La peau est tachetée, la queue de l'animal est troussée dans la ceinture et forme un " huit ". L'extrémité de la queue est dessinée de 2 traits courbes formant une espèce de lentille convexe. Les points qui recouvrent la peau ont été déposés en lignes.

L'épaule gauche est couverte de la tunique; 2 courbes harmonieuses imitent les plis du tissu léger. Au bas de la peau de lion réapparaît la courte tunique où onze traits verticaux simulent autant de plis. Ce vêtement est limité sur les cuisses par une simple courbe qui n'en arrête pas pour autant les " plis " qui la dépassent; nous retrouvons toujours la même rapidité dans l'exécution. La main gauche d'Héraclès tient un objet rond (peut-être un petit pain), que l'on n'a pas rencontré sur d'autres représentations semblables.

Souvent Héraclès est représenté tenant dans une main l'anse du canthare (ou de la phiale), et dans l'autre l'extrémité de sa massue. Sur le coupe de Munich (Douris) il lève la main. Le peintre de Yale a éprouvé quelque difficulté à donner une représentation acceptable de la préhension de l'objet rond : isolée, la main semblerait être une main droite et le dessin en serait presque parfait. Mais il s'agit de la main gauche. Les doigts sont 4 traits incurvés épousant la courbe de l'objet; c'est rapide et sommaire, mais fait sans hésitation. Même si éventuellement les esquisses avaient été nombreuses, le trait définitif n'en est pas moins audacieux.

La main qui tient l'anse du canthare est grossière, par contre; le poignet n'est pas dégagé et les doigts ne sont marqués que par 4 petits traits horizontaux tracés sur l'anse du vase à boire. Celui-ci est très délié, aux angles brisés, aux courbes délicates. Le pied en est extrêmement élégant.

Le canthare n'est pas une forme commune en poterie athénienne, mais il est souvent représenté dans les peintures de vases. Il est vraisemblable, que certains canthares étaient en métal (10), car les anses largement détachées ne sont guère adaptées à la céramique.

Le canthare représenté sur notre lécythe est d'une finesse extrême, et donc était sans doute métallique. Le pied de ce vase a ses bords légèrement relevés, ce que achève et complète l'élégance du récipient. Ce canthare n'est pas du type dit de Sotades, comme celui figuré sur l'amphore de Ciba A.G. (Le potier Sotades signa un vase de telle forme). Le canthare de l'amphore Ciba se rapproche de celui des Musées de Bruxelles, signé par Douris, qui montre la lutte d'Héraclès contre les Amazones. (Beazley estime que le canthare que tient Héraclès sur le vase Ciba est en métal (11). Incontestablement, le dessin de notre canthare est une réussite de clarté, de beauté et de raffinement.

La jambe droite d'Héraclès est très belle; d'un trait le peintre de Yale a dessiné la cuisse et le genou avec une parfaite habileté et une connaissance exacte des formes humaines; d'un autre trait il a dessiné le mollet, avec la même maîtrise. Le reste a été réservé, et les silhouettes des deux jambes sont parfaitement réussies sauf le bas et de la jambe gauche qui est trop large, mais c'est dû à la rapidité d'exécution.

Le pied droit est posé à plat sur le sol; un petit trait incurvé le sépare de la jambe; quelle est la raison d'être de ce trait? Nous en trouvons un semblable, mais un peu plus bas, sur la jambe gauche de l'Héraclès du cratère à colonnettes 415 du Cab. des Méd.; plus bas encore, sur les deux jambes de l'Héraclès de l'oenochoe blanche du peintre de Londres D 14. Il

est étrange que le peintre ait dessiné ce trait, alors qu'il détaille si peu ses figures. Est-ce pour limiter le pied ou a-t-il senti que ce simple petit trait "habillait" le bas dénudé de la figure d'Héraclès, et pourquoi n'en a-t-il pas mis à l'autre pied?

L'extrémité de la massue est refaite. L'examen de photographies anciennes du lécythe révèle plusieurs restaurations successives; une première où l'on ne toucha pas à cette partie de la massue, et ni les plis de l'apoptygma, ni la lance n'étaient prolongés sur la surface réparée; une autre restauration recouvrit l'extrémité inférieure de la massue de peinture claire, et compléta arbitrairement (cf. plus haut) lance et apoptygma; depuis, plus rien n'a été modifié.

La scène qui se passe entre Héraclès et Athéna est simple. Rien n'est superflu, au contraire. La déesse n'a ni casque, ni gorgoneion, et Héraclès n'a pas de carquois. Le héros a un visage rempli de naïveté et Athéna regarde gentiment son protégé. Ce n'est pas l'Héraclès en héros triomphant qui se présente à Athéna, et elle-même n'est pas la déesse casquée et luxueusement parée de l'amphore de Ciba A.G. C'est Héraclès au repos et sa déesse pacifique qui familièrement lui remplit son canthare.

III. LA TECHNIQUE.

La précision et la virilité sont apportés au dessin à figures rouges par la ligne en relief. Aucun autre système ne pourrait rendre la luminosité, la franchise et la grâce de telles lignes. Aucun instrument de dessin ou de peinture actuel ne pourrait réaliser un tel résultat de fraîcheur.

A l'époque du lécythe de Yale, la ligne en relief est particulièrement utilisée par les artistes.

Ces quelques traits donnent toute finesse au dessin grec, et le rendent infiniment sensible.

Tous les détails, toutes les lignes, tant chez Héraclès que chez Athéna, ont été dessinés avec ce tout fin pinceau ou autre instrument qui déposait une fine couche de vernis où il passait. Les ongles, les doigts des mains, la tunique d'Héraclès, les lignes des bords des vêtements sont autant de lignes en relief. En outre, le peintre refit les contours des parties délicates, au trait; p. ex. la partie inférieure de l'avant-bras qui tient le canthare est repris d'un trait fin en relief qui commence au coude et se perd dans le fond; la même chose se passe à la partie supérieure de la massue; sur celle-ci on remarque 6 points bruns qui sont là par hasard, sans être les restes de nœuds qui y auraient été dessinés; il n'est pas courant de trouver la massue d'Héraclès sans nœuds, mais le peintre de Yale ne donne pas les indications strictement nécessaires à la compréhension du sujet.

Le menton d'Athéna est également repris au trait.

L'oenochoe a simplement été réservée dans le noir, sans traits de contours; le canthare par contre est entièrement repris au trait en relief. Quant aux serpents de l'égide, ils sont faits au pinceau plus large, de la même façon que les bandes de grecques; le pinceau dépose plus ou moins de vernis selon qu'il commence ou termine la ligne, ce qui entraîne une variation dans la coloration: du brun clair on passe au brun foncé.

Le point en vernis délayé sur le bras d'Héraclès semble s'y trouver sans raison apparente. Signalons des rehauts rouges — dont il ne reste plus que des traces mates — pour la couronne ceignant la tête du héros et pour un filet de vin coulant du canthare.

IV. LE PEINTRE DE YALE.

Il existe à Bruxelles, aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, un grand skyphos du peintre de Yale, le skyphos A 10, qui n'a subi aucun dommage. Pas le moindre éclat perdu n'en dégrade les formes.

Ce vase mesure 22,4 cm. de hauteur et 37 cm. de largeur avec les anses.

La face A illustre le départ de Triptolème :

le jeune héros couronné de myrte pose le pied gauche sur son char ailé; il tient des épis à la main, et se retourne levant le bras droit en geste d'adieu vers Déméter qui tient une grenade et un sceptre, et vers Corè, qui élève une torche.

La face B montre l'initiation d'Héraclès et d'Iolaos; entre-eux se trouve un prêtre, peut-être Eumolpos, qui élève une torche dans chaque main en regardant Iolaos qui lève la main droite dans un geste identique à celui de son compagnon Héraclès.

Les nez, yeux, mentons et oreilles sont faits de la même façon, des mêmes traits et des mêmes courbes que chez Héraclès et Athéna sur notre lécythe. La manière de prolonger la coiffure par des petits traits chez l'Héraclès et l'Athéna du lécythe de Bruxelles est la même qu'ici chez Corè et Triptolème.

Le peintre de Yale affectionne les bandes de doubles lignes ornées d'une rangée de points, que l'on retrouve ici au bas du chiton et de l'apoptygma de Déméter où elles simulent des broderies, et aux deux ailes du char de Triptolème où elles limitent les plumes. Les plis droits du chiton de Corè sont semblables à ceux de la tunique d'Héraclès sur notre lécythe, et les plis plus larges du manteau de Corè et de l'himation de Déméter rappellent ceux du chiton d'Athéna, bien que plus amples. Ce ne sont jamais que les lignes où les droites l'emportent sur les courbes.

La grenade que tient Déméter entre le pouce et l'index est faite d'un ovale et d'une courbe qui lui donnent un certain volume. Les doigts et les pieds des deux déesses ainsi que les doigts de la main gauche de Triptolème sont faits aussi rapidement que ceux d'Héraclès et d'Athéna sur le lécythe: quelques traits. Les points du chiton brodé de Déméter, ceux des ailes du char et ceux du cécryphale de Corè sont toujours rangés en lignes régulières comme sur le lécythe A 1014 de Bruxelles (sur l'égide d'Athéna et la peau de lion). C'était une habitude, lorsqu'il s'agissait de couvrir une surface de points.

On le voit notamment sur la peau de lion de l'Héraclès de l'amphore de Ciba A.G.

On avait remarqué l'élégance du canthare sur le lécythe A 1014. Remarquable est ici le motif en chapiteau ionique du char, l'élégance du bouquet d'épis que tient Triptolème.

Toutes les lignes fines et foncées sont des traits en relief, y compris celles de la roue et de la caisse du char, les pennes, etc... Les points sont en vernis délayé, comme sur le lécythe A 1014.

La flamme de la torche que tient Corè, les tiges et leurs épis du bouquet de Triptolème, ainsi que les 4 perles du diadème de Dèmèter sont accentués de rehauts rouges.

On reconnaît les traits verticaux du long chiton du prêtre, traité comme la tunique de l'Héraclès du lécythe; à remarquer la ligne horizontale tracée au bas de ce chiton, semblable à celle du bas du chiton de l'Athéna de Bruxelles.

La manière sommaire de traiter pieds et mains se répète ici aussi.

Les spires et enroulements présentent toujours des contours indécis.

Examinant les traits, l'on se rend compte de la rapidité avec laquelle trace et peint le peintre de Yale. Mais il semble sûr de sa main qui obéit dans la plupart des cas à la beauté formelle qu'il nourrit dans son esprit, à laquelle il aspire et qu'il se propose de déposer en quelques traits sur le vase à décorer.

Les traits en relief, lorsqu'ils sont près du fond, dépassent la silhouette et se perdent dans le noir du vernis environnant; p. ex. les plis de tous les vêtements, tant sur ce skyphos que sur notre lécythe. (cf. la bordure du chiton d'Athéna sur le vase de Bruxelles). Lorsque les traits doivent s'arrêter à une ligne qui limite l'espace qui leur est réservé, ils la dépassent délibérément, (cf. le chiton du prêtre, et une ligne ornementale

au bas du chiton de Dèmèter, qui se prolonge sur le pied de Triptolème); souvent le fond lui-même débordé sur la silhouette limitée par un trait en relief, (cf. le poignet droit d'Iolaos).

Les gros traits au pinceau sont faits tout aussi rapidement, (p. ex. le deuxième trait horizontal qui borde le haut du manteau de Corè, qui croise le trait en relief vertical).

On pourrait presque noter: les traits en relief sont tracés d'une main légère, ils ne limitent pas les formes, mais désignent plutôt.

Si la sobriété dans les lignes des vêtements, si l'absence de détails inutiles à la compréhension du sujet sont courants à cette période, il y a pourant lieu de dénoncer, à juste titre, la négligence véritable du peintre de Yale. Que ce soit sur son lécythe blanc de la Collection Ricketts et Shannon de Cambridge ou sur son fameux lécythe de Yale, le dessin reste par trop rapide.

Le lécythe à fond blanc de Cambridge (H. 17,5 cm.) représente une déesse assise, tenant une lance ou sceptre dans une main, une phiale dans l'autre; elle porte sakkos, chiton et himation; elle est assise sur un trône dont le siège est couvert d'un coussin brodé. Un détail, le sceptre sort du tableau (comme celui d'Athéna sur le lécythe A 1014) et se perd dans la rangée de grecques simples.

Tout le dessin est fait de lignes en relief. De coloration brune sont les lignes sur le sakkos, le ruban attachant celui-ci, les taches de la robe, les marques du coussin et de la phiale. Toujours les mêmes lignes simples et rapides; la bordure du chiton (petits points), les lignes serrées de ce chiton et les larges plis de l'himation sont bien de la main de notre peintre.

La silhouette est si rapidement et sommairement tracée, qu'il s'agit plutôt d'une esquisse; l'artiste jongle avec son art. Ce vase date des environs de 480-70.

D'entre 480-70 toujours, date un petit lécythe du peintre de Yale, conservé à Oxford (1925.84); (haut. 13,6 cm.,

diamètre environ 5 cm.); il représente Athéna assise, tenant lance et casque. Les contours ne sont pas en relief; les lignes et les points du casque sont bruns. (Le dossier du siège est en partie refait).

Cette Athéna, comparée à celle du lécythe de Bruxelles, a la même menton accentué, un semblable diadème, le même nez pointu et droit, et les cheveux en mèche sur le front et autour de l'oreille.

L'hydrie 297 d'Oxford (H. 29,3 cm., diam. 23,5 cm.), du peintre de Yale, montre un volatile entouré de deux femmes. Contour en relief seulement pour le menton de la femme à droite. Les lignes sont brunes dans le sakkos, la partie inférieure des chitons, le bord inférieur des himatia et la bande de grecques simples dans le champ. (Mêmes remarques toujours à propos du dessin des vêtements — chitons et himatia).

La disposition des personnages et de l'oie — très gracieuse — est parfaite; l'animal, sans raideur aucune, détermine du bec aux pattes un axe vertical qui divise la scène en deux parties, unies néanmoins par la diagonale qui commence aux pieds de la femme à gauche, et qui continue par la queue de l'oie, son dos, son bec, et la main, le bras et la tête de la femme de droite. Bel exemple de composition simple, qui s'ajoute aux qualités déjà reconnues au peintre de Yale. Cette hydrie est toujours datée des environs de 480-70.

Le lécythe de la Rebecca Darlington Stoddard Collection, dont nous avons rapproché la forme du lécythe de Bruxelles, a fait naître le "peintre de Yale".

Sur l'épaule sont réservées 3 palmettes.

Au-dessus et au-dessous du tableau, on a une garniture de 2 méandres dirigés alternativement vers la droite et vers la gauche, séparés par des croix avec points; le tout est en noir, fait avec un pinceau aux poils souples.

La scène est simple: une femme est debout, vêtue d'un chiton et d'un manteau; elle met un vêtement roulé en paquet

dans un coffre de bois. Derrière elle, on aperçoit l'arrière d'un siège à haut dossier avec coussin brodé de croix. Au mur sont accrochés un miroir (semblable à celui que tient la femme à gauche sur l'hydrie 297 d'Oxford) et une espèce de couronne divisée en sections.

Les cheveux de la femme sont pris dans un petit sac prolongé par le lien qui en assure la fixation. Le diadème est posé de la même façon ici que sur la tête de l'Athéna de Bruxelles, et toute la physionomie est absolument semblable: le nez est droit, l'œil (endommagé) archaïque, le menton saillant; on reconnaît encore la bouche, les cheveux en deça de l'oreille et la mèche sur le front.

Le chiton et l'himation sont toujours traités de la même façon. Les points ornent toujours le bord du chiton aux lignes parallèles et sévères.

V. ATHENA ET HERACLES.

Dans l'Iliade sont illustrés les excellents rapports qui unissent Héraclès et Athéna.

La haine de Héra y pèse sur le destin du héros, alors qu'Athéna l'assiste (8,362-9).

Sur les métopes du temple de Zeus à Olympie (1ère moitié du 5e s.), sur les faces antérieures et postérieures des murs de la cella, sont représentés 12 travaux. (Il n'y a toutefois pas encore de tradition solide à cette époque).

On trouve encore les travaux d'Héraclès sur 12 métopes du trésor des Athéniens à Delphes.

Sur les métopes du Théseion (5e s.) sont représentés 10 exploits.

Athéna conduit souvent un attelage, entourée de dieux. Parfois, c'est Héraclès qui conduit ou y prend place et Iolaos tient les rênes.

Le culte d'Héraclès se développa à Athènes au 6^e s., (cf. les fragments de sculpture en tuf de l'Acropole); des liens d'étroite amitié unissant Athéna et Héraclès, on voit les peintres représenter sur les vases Athéna en présence de ce héros. Elle intervient quasi toujours dans ses aventures, où parfois elle l'aide de sa lance.

Ils sont unis par une affection réciproque, et sur des vases à figures noires il arrive à Athéna d'offrir une fleur au héros, ou un rameau, ou bien c'est Héraclès qui en offre à la déesse. Parfois, ils échangent une poignée de main, ou encore *Athéna verse du vin à Héraclès*.

Héraclès est devenu la personnification de la force physique en Grèce (12). Avec Apollon et Hermès, il préside à la palestra et au gymnase.

Les jeunes Athéniens, devenus éphèbes, lui offrent une libation de vin; à Sparte, les jeunes-gens l'honorent d'une sacrifice.

Athéna versant du vin à Héraclès.

Athéna est celle qui donne courage et puissance aux héros, lorsque ceux-ci se sentent seuls. Ainsi a-t-elle aidé Persée, Diomède, Thésée, Achille, Télémaque, Héraclès et d'autres encore. Lorsque le héros est fatigué, épuisé et découragé, il lui demande de rester près de lui (13).

Vers 530, dans l'art attique, apparaissent des scènes paisibles avec Héraclès et Athéna; ils sont debout face à face, ou Athéna et Héraclès échangent une poignée de main. Sur une amphore au Vatican, 496 (K1), de Vulci, (H. 0,64 m.) on voit sur la face A Héraclès et Athéna: au centre, Héraclès barbu est vêtu d'une courte tunique et de la peau de lion qui lui recouvre la tête (les pattes antérieures nouées autour du cou). Il porte une ceinture, et le carquois au côté. Il tient sa massue à noucs sur l'épaule gauche, et de la main droite, il serre la main d'Athéna qui lui fait face. Elle porte un long chiton, himation, l'égide frangée de serpents et le casque

attique à crête, qui se projette sur la bordure supérieure. Dans la main gauche, elle tient une lance qui repose contre son épaule. Iolaos est derrière Héraclès. (La face B montre un citharède entouré de deux éphèbes) (14).

De charmants tableaux montrent Héraclès étendu sur un lit d'apparat, tenant un canthare de la main gauche; Athéna debout, armée de la lance et coiffée du casque, lui tend une fleur (cf. un vase non signé; œuvre d'Andokidès) (15).

Dans une scène semblable, avec deux personnages supplémentaires, également signée d'Andokidès, Athéna ne présente pas de fleur, mais tend la main (16).

Une scène courante représentée sur des vases à figures noires au 6^e s. est Athéna debout, ayant à sa main gauche Héraclès lui faisant face et à sa droite, Hermès qui s'en va après avoir conduit le héros auprès de la déesse. Parfois la place d'Hermès est occupée par Iolaos, ou encore tous deux sont présents.

Athéna penchée est casquée, armée de la lance et du grand bouclier. Souvent un animal est près d'elle, une chèvre, une panthère, un faon ou un veau.

Sur l'amphore G 49 de Cambridge (H. 36,5 cm.), la face A montre Poséidon combattant trois géants; sur la face B, on voit Héraclès et Athéna qui se font face; près d'Héraclès se trouve le cerf de Cérynie; Athéna debout porte un casque à haute crête, égide avec serpents et long chiton pourpre et noir; sa chair est blanche; d'une main elle tient une branche portant des bourgeons; de l'autre, la lance; Héraclès, debout également, porte la peau de lion; le visage du héros apparaît dans l'ouverture des mâchoires; les pattes antérieures sont nouées sur la poitrine, les postérieures et la queue sont pendantes, enveloppant la taille; sous la peau, il est vêtu du chiton court. Il tient sa massue sur l'épaule et porte le carquois. Le cerf aux longs bois est derrière Héraclès et se détourne de la scène (17).

Le groupe *Athéna et Héraclès seuls* n'est guère courant sur les vases à figures noires.

(A propos des tableaux où Athéna est seule en présence d'Héraclès, le suivant est significatif : Athéna porte un chiton, le casque corinthien, l'égide sur le dos et un voile jeté autour de l'épaule gauche et du bras droit; la lance est déposée près d'elle. La déesse pose un pied sur un rocher; elle donne des instructions (comme le geste de sa main l'indique) au jeune Héraclès qui est debout, vu de face, la tête tournée vers elle; il porte un chiton court et a sa peau de lion sur l'épaule gauche; il pose la main droite sur sa massue.

Héraclès est un motif original qui apparaît vers le début du 5^e s. Athéna versant du vin d'une oenochoe dans une phiale ou un canthare que tient Héraclès (elle lui sert à boire) est un motif rarement représenté sur les vases à figures noires, (ou alors il est contemporain des premières représentations sur les vases à figures rouges). Le motif du vin est celui qui est reproduit sur notre lécythe, le A 1014 des Musées de Bruxelles : Athéna, protectrice d'Héraclès, le reçoit et le rafraîchit après ses travaux terribles. (Dans certains cas, la présence d'autres divinités suggère que la scène se passe dans l'Olympe, après l'apothéose du héros).

Ce thème, traité à diverses époques, a été examiné en 1961 en détail par Beazley, qui en a donné une classification basée sur l'attitude d'Héraclès :

- Héraclès assis,
 - Héraclès debout,
 - Héraclès s'appuyant sur sa massue (18).
- (L'auteur cite tous les exemples connus).

VI. EXPLICATIONS MYTHOLOGIQUES.

Athéna est la fille de Zeus. Celui-ci, après avoir dévoré la Prudence, eut un grand mal de tête, c'est pourquoi il s'adressa à Vulcain, qui, d'un coup de hache, lui fendit le crâne d'où sortit la déesse toute armée.

Qui allait donner son nom à la ville d'Athènes ? Athéna ou Poséidon ? Les 12 grands dieux décidèrent que celui qui produirait la chose la plus utile à la ville gagnerait : Poséidon fit sortir de terre un cheval, Athéna un olivier, et ce fut elle qui l'emporta.

Héraclès, fils d'Alcème et de Zeus.

Alcème mit au monde, en même temps qu'Héraclès, Iphiclos, qu'elle eut avec Amphitryon, son cousin, fils d'Alcée, petit-fils de Persée et neveu d'Electryon, roi de Mycènes, et père d'Alcème.

Le premier exploit d'Héraclès est son combat, à 16 ans, contre le lion de Némée (ville d'Argolide).

Dans une forêt proche de la ville, vivait un lion énorme et dévastateur; après avoir brisé sa massue contre la peau — imperméable aux traits — de l'animal, Héraclès déchira le lion de ses mains et lui enleva la peau qui lui servirait de bouclier et de vêtement.

Iolaos, fils d'Iphiclos, neveu et compagnon d'Héraclès.

Déméter, fille de Saturne et d'Ops (la Terre) et sœur de Zeus, apprit aux hommes l'agriculture.

Triptolème : à Athènes, Déméter enseigna à Triptolème, son fils, l'agriculture, et à cet effet, lui donna un char et l'envoya, pourvu de blé, de par le monde.

Triptolème, disait-on, institua deux fêtes à Athènes en l'honneur de sa mère : l'une, *Eleusinia*, l'autre, *Thesmophoria*. (Les mystères d'Eleusis sont les plus connus, célébrés près d'Athènes, sur les bords de l'Ilissos et dans le temple d'Eleusis).

Coré, fille de Déméter et de Zeus.



NOTES

- (1) RICHTER, Gisela M.A. et MILNE Marjorie J., *Shapes and Names of Athenian Vases*, New York, 1935.
 Dans les *Grenouilles*, Aristophane parle d'un objet évoquant une bouteille à huile d'athlète et l'appelle *lecytron*. Le Scholiaste de Platon (Hippias Mineur 368c) dit que les Athéniens appelaient lécythe un récipient dans quoi ils apportaient des onguents au mort.
 Lécythe est un nom donné à des vaisselles employées pour l'huile.
 Dans les *Osseaux*, un esclave s'exclame « il n'y a pas d'huile dans le lécythe ».
- (2) Dans le catalogue du peintre de Yale, Beazley compte 42 lécythes. Cf. BEAZLEY, John Davidson, *Attic Red-figure Vase-Painters*, Oxford, 1942.
- (3) Voir catalogue complet dans BEAZLEY, supra note (2).
- (4) BAUR, Paul V.C., *Catalogue of the Rebecca Darlington Stoddard Collection of Greek and Italian Vases in Yale University*, New Haven, 1922, 146, fig. 30.
- (5) Cat. Vente Somzée, 1901, p. 11, no 50.
- (6) MAYENCE, F. et VERHOOGEN, V., *Corpus Vasorum Antiquorum*, Belgique, Bruxelles, Fasc. III, pl. 21 (III, I, c.).
- (7) Pour la compréhension, disons que la surface du vase sert de toile de fond; la matière employée pour le décor est du vernis noir; les parties non recouvertes de ce vernis sont dites « réservées ».
- (8) BEAZLEY, J.D., *An Amphora by the Berlin Painter*, dans *Antike Kunst*, t. 4 (1961). Aigis: peau de chèvre; « bouclier » que porte Athéna, sur lequel figure l'effigie de la Méduse, reine des Gorgones.
- (9) Nous avons le certitude qu'il s'agit d'un sac pour chevaux lorsqu'on regarde la coiffure de la femme, sur le lécythe de Yale de la Stoddard Collection. Ce qui étonnait sur le lécythe de Bruxelles, c'était l'apparente indépendance du haut du sac et du bas de la partie visible des cheveux, ainsi que le petit « bouton » de ce sac.
 Sur le lécythe de Yale, la jonction entre les cheveux et le sac n'est également qu'un point, ce qui est différent des autres cas cités.
- (10) Un canthare de bronze de type dit de Sotades, au Musée de Thèbes, fut trouvé au Mont Oeta.
- (11) BEAZLEY (supra note 8) p. 53.
- (12) *Heracleia*: fêtes et jeux en l'honneur d'Héraclès, protecteur des gymnases. En général, associé à Hermès (*Hermuia*).
Heracleia: à Thèbes: célébrées dans le gymnase d'Iolaos (*Iolaia*).
Heracleia: en Attique: les plus fameuses *Heracleia* de Marathon; prix: phiales d'argent.
Heracleia: à Sicyone (ancienne ville d'Achaïe) au nord du Péloponnèse, Syros (île de la mer Egée), Asie Mineure, en Eolide, à Cos (île de la mer ionienne), en Sicile (Héraclès, associé à Iolaos).
- (13) *Peristao kai me fulasse*: Iliade 10, 291; il a prie de rester près de

lui et de le protéger (BEAZLEY, J.D., *An Amphora by the Berlin Painter*, op. cit. p. 55).

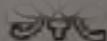
- (14) HOPPIN, Joseph Clark: *Enthymides and his fellows*, Cambridge, 1917, pl. XXXIX.
- (15) PFUHL, Ernst, *Malerei und Zeichnung der Griechen*, München, 1923, t. 3 p. 88, fig. 315.
- (16) Id., p. 70, fig. 265.
- (17) GARDNER, Ernest Arthur M.A., *A Catalogue of the Greek vases in the Fitzwilliam Museum*, Cambridge; Cambridge, 1897, p. XI.
- (18) BEAZLEY, J.D., supra note 8, p. 56.

REFERENCES

POUR LES PRINCIPAUX VASES CITES

- Amphore Ht. 67,2 cm., 79 avec le couvercle.
 Héraclès; Athéna.
 c. 500-475.
 fig. rouges
 BEAZLEY, John Davidson, *An Amphora by the Berlin Painter*, dans *Antike Kunst*, t. 4, 1961, pl. 20-26.
 de Ciba A.G.
- Coupe (de Vulci) 2648 (J. 369). Diam. 33,0 cm.
 Athéna verse à boire à Héraclès.
 Douris. c. 480.
 LULLIES, Reinhard, HIRMER, Max, *Griechische Vasen der reifarchaischen Zeit*, München, 1953, pl. 80 b; 88-89.
- Cratère à colonnettes Cab. Med. 415. (de Vulci). H. Om. 385.
 Héraclès et Athéna; en haut, chouette volant à droite.
 (Peintre de Geras).
 DE RIDDER, A., *Catalogue des vases peints de la Bibliothèque Nationale*, Paris, t. 2, 1902, fig. 69 (415).
- Lécythe de Yale 146 (de Gela, Sicile). Ht. 34,29 cm.
 Femme debout meltant du linge dans un coffre.
 1ère moitié du 5e siècle.
 BAUR, Paul, V.C., *Catalogue of the Rebecca Darlington Stoddard Collection of Greek and Italian Vases in Yale University*, New Haven, 1927, fig. 30, no 146.
- Lécythe A 1014. H. 34,7 cm. Diam. 11 cm.
 Athéna versant à boire à Héraclès.
 MAYENCE, F. et VERHOOGEN, Violette, *Corpus Vasorum Antiquorum*, Belgique, Bruxelles: Musées Royaux d'Art et d'Histoire

- (Cinquantenaire).
Fascile III (Bruxelles, 1949).
Style Attique à fig. rouges (style sévère). III Ic, pl. 21, 3a et 3b.
6. Lécythe 1925. 84. Ht. 13,65 cm. dm. 5,4 cm.
Athéna assise tenant lance et casque.
c. 480-70, par le peintre du Yale Lekythos.
Attique - fig. rouges.
BEAZLEY, J.D., *Corpus Vasorum Antiquorum - Great Britain*.
Oxford, Ashmolean Museum.
Oxford, 1927.
Great Britain fasc. III, Oxford, fasc. 1.
Oxford III, I. pl. XXXVIII, 7.
7. Lécythe. Ht. 17,5 cm. dm. 5 cm.
Déesse assise tenant une lance ou sceptre d'une main, une phiale dans l'autre.
480-70 avt. J.-C., par le peintre du Yale Lekythos, Attique -
fond blanc.
LAMB, Winifred, *Corpus Vasorum Antiquorum - Great Britain*.
Cambridge, Fitzwilliam Museum.
Oxford, 1936.
Great Britain fasc. II, Cambridge, fasc. 2.
Ricketts and Shannon Collection, pl. XIV, 2.
8. Oinochoe (d'Athènes) D 14. Ht. 26,67 cm.
Athéna verse du vin à Héraclès.
(Peintre de Londres).
MURRAY, A.S., et SMITH, A.H., *White Athenian Vases in the
British Museum*, London, 1896, pl. XXI, B.
9. Skyphos A 10. Ht. 0,224, larg. avec anses 0,37.
MAYENCE, F. et VERHOOGEN, Violette, *Corpus Vasorum Anti-
quorum*. Belgique. Bruxelles : Musées Royaux d'Art et d'Histoire
(Cinquantenaire).
Fascicule II, Bruxelles, 1937.
Style Attique à fig. rouges (sévère) III Ic, pl. 18, 1a, 1b, 1c, 1d.



La réincarnation sous forme humaine dans les sociétés archaïques

par M. GOUWELOOS

Il peut être intéressant d'étudier la croyance à la réincarnation sous la forme exclusivement humaine dans les sociétés de type archaïque. Nous ne nous occuperons donc pas ici des métensomatoses animales connues d'un grand nombre de peuples primitifs. De même, nous laisserons sur le côté, toutes les spéculations de la pensée asiatique qui a considéré la réincarnation humaine comme un accident parmi une série de virtualités. Le Bouddhisme même, qui, à la suite de son fondateur nia l'existence de l'âme, essaya d'adapter la croyance populaire à sa doctrine. Il imagina les conséquences de nos actes, c'est-à-dire le *karma*, comme motif de nos réincarnations.

Cette croyance à la transmigraton suscite de l'intérêt du seul fait qu'elle semble justifier ces prémonitions du "déjà vu", du "déjà connu", que nous avons tous éprouvé en certaines circonstances et à divers moments de notre existence en présence de pays et de lieux avec lesquels nous prenons pour la première fois contact. Elle justifie également ces changements de personnalité qui s'effectuent dans l'hypnose. On a tenté de l'expliquer scientifiquement par le jeu des chromosomes-mémoire mais nos connaissances dans ce domaine de la biologie sont encore restreintes et les conclusions demeurent aléatoires.

Dans les sociétés primitives, la réincarnation sous forme humaine, entée seulement sur l'univers tribal, est basée sur la croyance à un nombre d'âmes *invariable* dont la constante ne s'est pas modifiée depuis les origines du monde. (1)

Un dicton achanti ne dit-il pas : " Une naissance dans ce monde est une mort dans le monde des esprits " .

Une telle affirmation présuppose un certain équilibre entre les naissances et les décès. Avec l'irruption des Européens, ces peuples ont connu un très net recul démographique qui a vraisemblablement contribué à une évanescence de la croyance à la réincarnation. Faisons remarquer aussi que cette dernière convient mieux à une conception du temps cyclique et à l'idée de l'éternel retour qu'à une vue historique et linéaire du temps qui est la nôtre.

Avant toute autre chose, il convient de savoir ce qui exactement se réincarne. Nous croyons généralement que c'est l'âme. Mais, chez les primitifs, la notion de l'âme est profondément différente de la nôtre. C'est un conglomérat d'essences diverses qui, après la mort retournent à leurs origines. Or, c'est le plus souvent une seule de ces parties (*ein Abspaltung der Seele*) qui se réincarne. Et ceci nous permet de comprendre la persistance d'un culte des morts qui semble être en opposition avec l'idée de réincarnation. On a essayé d'expliquer historiquement ce fait par la superposition de deux peuples concevant un destin différent après la mort. Il semble cependant vraisemblable que le culte ancestral soit rendu à l'homme entier projeté par la mort dans la surnature tandis que la réincarnation ne s'applique qu'à une partie de l'âme ou à l'une des diverses âmes de l'homme.

Faisons toutefois remarquer qu'en général, les primitifs connaissent deux grandes entités dont le destin post mortem est

(1) Cette impossibilité de concevoir une réincarnation hors de son groupe social s'explique par la profonde xénophobie des primitifs. Celle-ci est attestée par le fait qu'ils se dénomment souvent « les hommes » alors qu'ils ne décernent pas cette appellation à des étrangers. (Bantu : les hommes, Inuit : les hommes).

très différent. Ce sont d'une part, l'âme et d'autre part, le principe vital. C'est souvent ce principe vital, force invisible, impersonnelle, inconsciente et amorphe, répandue dans la nature entière et répartie en quantités diverses parmi les hommes, qui se réincarne dans les descendants. Après le décès, ce principe vital, retourne auprès d'un dieu qui en a la garde et qui le redistribue ultérieurement ou encore reste à proximité de la tombe — quelquefois sous l'aspect d'un animal — pour entrer à la première occasion dans une femme du groupe social.

La croyance à la réincarnation a parfois causé certaines perturbations dans l'organisation sociale. Ainsi, chez les *Sara* du Tchad, quand un grand-père se réincarne dans son petit-fils, ce dernier ne peut vivre sous le toit de son père car il ruinerait son autorité.

En Afrique encore, la folie et les troubles mentaux ont quelquefois été expliqués comme un combat entre des âmes qui veulent se réincarner. (*Ewé*).

Après ce préambule, nous étudierons sommairement la réincarnation en Australie, en Mélanésie, en Amérique chez les peuples primitifs d'Asie et en Afrique.

AUSTRALIE

Le processus de la réincarnation y est relativement compliqué. Chaque individu, homme ou femme, possède en titre un *tjurunga*. C'est une plaque ronde ou ovale de bois ou de schiste ardoisier revêtue d'un caractère sacré. L'individu procède de ce *tjurunga* car à lui est relié " un *kuruna*, germe de vie qui en est émané un jour pour féconder la mère. Le *tjurunga* a conservé par devers lui le double du *kuruna*, ou *arumburinga*, doué d'individualité et qui, pouvant se déplacer librement, est censé veiller sur l'homme à qui le *kuruna* a donné la vie.

Ailleurs, ce qui correspond au *kuruna* est censé laisser tomber le *tjurunga* en pénétrant dans le corps d'une femme. Lors de la naissance, la mère signalera à son mari la position du

rocher ou de l'arbre proche d'elle au moment où elle éprouva les premiers signes de la grossesse. Accompagné par deux anciens, et toujours, s'il est vivant, par le grand-père maternel de l'enfant, le père part à la recherche du *tjurunga* abandonné. En cas d'insuccès, on en confectionne un avec le bois d'un arbre proche et on dépose ce *tjurunga* dans la cache appropriée.

“ Les idées sur la conception ont leur corollaire au moment de la mort. Le *kuruna* du mort quitte aussitôt le corps pour voler au *pertalchera*, (la cache du *tjurunga*) sous la forme d'un petit oiseau dont on entendra le sifflement au moment du décès. Dès l'arrivée du *kuruna* au *tjurunga*, son double, l'*aruburinga* part protéger le cadavre contre les attaques des esprits mal-faisants appelés *eruncha*; il y restera jusqu'à ce que soit accompli le rite consistant à tresser une ceinture avec les cheveux du mort. Retournant alors à la cache des *tjurunga*, il sera remplacé auprès du mort par le *kuruna*, qui en reviendra après la cérémonie terminale du deuil, attendant alors l'occasion de féconder une nouvelle femme ayant les affiliations sociales et culturelles adéquates. ” (2)

MELANESIE

Chez les indigènes des îles Tobriand étudiés par *Malinowski*, les esprits lorsqu'ils redeviennent enfants dans le monde souterrain, descendent dans la mer en flottent autour de Tuma. (île des morts). Le courant les entraîne chez les humains. “ Alors, une femme, une parente de l'esprit, le prend et vient ici avec lui; elle dit à sa fille : “ je vous ai apporté un enfant, l'esprit d'un Tel, votre oncle maternel. Peu à peu, vous le mettez au monde, et il reviendra à la vie. ” (3)

(2) J. Guiart : « Les Religions de l'Océanie », P.U.F. coll. Mythes et Religions, Paris, 1962, pp. 30-31.

(3) B. Malinowski : « Mœurs et Coutumes des Mélanésiens », Payot, Paris, 1933, p. 162.

AMERIQUE

En Amérique, chez les *Tlinkit*, les âmes des trépassés passent pour revenir sur terre et pour s'introduire dans le corps des femmes de leur famille. “ Quand donc une femme, pendant sa grossesse, rêve de quelque parent décédé, elle croit que l'âme de ce dernier a pénétré en elle. Si le nouveau-né présente quelque signe caractéristique qu'avait déjà le défunt, on considère qu'il est le défunt lui-même, revenu sur terre, et on lui donne le nom de ce dernier. ” Cette croyance est également générale chez les *Haida*. C'est le chamane qui révèle quel est le parent qui s'est réincarné dans l'enfant et par conséquent, quel nom ce dernier doit porter. Chez les *Kwakiutl*, on croit que le dernier mort revient à la vie dans la personne du premier enfant qui naît dans la famille. Il en est de même chez les *Hurons*, les *Iroquois*, les *Tinneb* et dans beaucoup d'autres tribus des Etats-Unis. (4)

“ Les *Algonquins* enterraient les petits enfants sur les bords des sentiers, afin qu'ils pussent rentrer dans les flancs des femmes qui passaient. ” (5)

Solange Lemaître dans son ouvrage “ Le Mystère de la Mort dans les Religions d'Asie ” donne une assertion quelque peu différente. Elle écrit :

“ Les femmes Algonkin désireuses d'être mères accouraient au chevet d'un mourant dans l'espoir que l'âme libérée se logerait en l'une d'elles. ”

Un usage qui, selon nous, n'est connu que dans le Nord-Ouest de l'Amérique, entre autres chez les *Tacullis* mais qui se rattache étroitement aux croyances précédentes, mérite d'être signalé pour son étrangeté.

(4) E. Durkheim : « Les Formes élémentaires de la Vie religieuse », Alcan, Paris, 1912, p. 370, citant Krause.

(5) A. Réville : « Les Religions des Peuples non-civilisés », Fischbacher, Paris, 1883, tome 1, p. 254, citant Charlevoix, Nouvelle France, VI, 75.

" Lorsque quelqu'un meurt, un homme-médecin lui pose les mains sur la poitrine et transmet par passes magnétiques l'âme du défunt à l'un des héritiers en lui mettant les mains sur la tête et en soufflant sur elles. Le premier enfant qu'engendrera alors cet homme sera une réincarnation du mort. " (6)

ASIE ET INDONESIE

La réincarnation chez les peuples primitifs d'Asie et d'Indonésie ne s'effectue pas toujours selon un processus direct. L'âme du défunt s'est souvent réfugiée dans une plante ou un fruit dont l'ingestion par une femme détermine la réincarnation.

Cette croyance est connue chez certains autochtones sibériens : Yakoutes et Toungouses.

Chez les Orotch, l'âme " s'envole, papillon de fer, en direction de la lune qu'elle aborde, selon son gré, soit en territoire " tigre ", soit en territoire " ours ". Recueillie et nourrie par la vieille qui contrôle la région choisie, elle sera ensuite rejetée sur la terre sous la forme d'un champignon; elle renaîtra d'un sexe opposé à celui de sa précédente existence. " (7)

Les chamanes sibériens connaissent trois réincarnations humaines successives. Hans Findeisen en cite trois exemples dont nous en traduisons un.

" Dans le district de Tarkai vivait autrefois un chamane du nom de Adza-Saman. Il aurait occasionnellement déclaré : " J'étais précédemment un chamane toungouse mais lors de la recherche de rennes qui s'étaient perdus, je me blessai à une des palmes dénommées lances toungouses et je mourus. Plus tard, je me réincarnai chez les Yakoutes. Au bas du dos, sous le derrière, il y a un endroit non recouvert de peau. Et c'est là, la place de la blessure que j'ai eue dans mon existence

(6) E. Tylor : « La Civilisations primitive », Reinwald, Paris, 1878, tome II, pp. 3-4.

(7) « La Lune Mythes et Rites », aux Edit. du Seuil, 1962, article d'Evelyne Lot-Falck : « La Lune chez les Peuples Sibériens et Eskimo », p. 361.

antérieure. Après ma mort, je me réincarnerai une fois encore, chez un peuple nomade avec chiens. " (8)

La coutume d'inhumer les enfants au long des voies de communication est fréquente chez les Mongols.

" Ils déposent les enfants dans des sacs de cuir, avec des aliments sur le bord des routes afin que les âmes entrent au passage, dans le sein des femmes. " (9)

En Indonésie, les Dayaks de Bornéo " sont convaincus qu'une âme demeure dans l'au-delà sept fois aussi longtemps que sur terre, puis finalement revient sur terre une fois de plus pour renaître dans un champignon, un fruit, une feuille, un brin d'herbe ou une fleur. Si un être humain mange cette plante ou un morceau de cette plante, il donnera naissance à un enfant qui recevra l'âme s'y trouvant contenue. " (10)

AFRIQUE

La croyance à la réincarnation humaine s'effectuant principalement parmi les descendants d'un même groupe social règne dans tout le Soudan, dans de grandes parties du domaine des Bantous de l'Ouest et des Bantous centraux. Elle est plus rare dans l'Est et le Nord-Est africain. Le domaine Sud-Bantou y échappe totalement ainsi que les peuples Khoisan (Boschimans, Hottentots) et les Hamites et Hamito-Nilotes. (à l'exception des Nandi). Les assertions de Paulitschke sur son existence chez quelques Gallas et Somalis semblent douteuses. Les Pygmées de l'Inuri connaissent la croyance à la réincarnation mais selon Schebesta, il faudrait y voir un emprunt aux Nègres. (11)

(8) Hans Findeisen : « Schamanentum », Kohlhammer Verlag, Stuttgart, 1957, p. 101.

(9) Ch. Letourneau : « L'Evolution religieuse dans les diverses races humaines », Reinwald & Cie, 1892, Paris, p. 248 ainsi que L. Bordeau : « Le Problème de la Mort », Alcan, Paris, 1896, pp. 162-163.

(10) Julius E. Lips : « Les Origines de la Culture humaine », Payot, Paris, 1951, p. 328.

(11) « Réincarnation et Vie mystique en Afrique noire », P.U.F., 1965, Bibl. des Centres d'Etudes supérieures spécialisées d'Histoire des Religions de Strasbourg, p. 33.

Selon Vergiat, chez les *Manja* de l'Oubangui Chari, " dès qu'il était reconnu qu'une femme du village était enceinte, on procédait alors aux funérailles et on inhumait le cadavre du dernier défunt qui était resté exposé ainsi parfois plus d'une lune. A sa naissance, et quel que soit son sexe on donnait à l'enfant le nom du disparu, car c'était l'âme du défunt qui se réincarnait. " (12)

Chez les *Kissi* de la Guinée, " on dit parfois que le dernier mort du lignage, à condition qu'il soit plus âgé que le père ou la mère revit dans le nouveau-né de même sexe. " (13)

Les *Mossi*, ce puissant peuple de l'intérieur de la boucle du Niger, croient à l'existence des *Kinkirsi* (sing. *Kinkirga* : esprit) qui se réincarnent plusieurs fois chez la même femme et meurent peu après leur naissance du fait de la trop grande puissance de leurs attaches avec l'au-delà.

Dim Delobsom illustre cette croyance de plusieurs exemples.

" Le nommé D.T... du village de Sao, alors âgé d'une dizaine d'années, s'était rendu avec sa mère au village de Kaonghin. Là, l'enfant vit une femme portant au bras un nouveau-né. D... le prit, le regarda longtemps et l'appela par son nom totalement inconnu des parents. " Comment, dit-il, toi aussi tu es venu au monde ? A qui as-tu confié la garde des animaux ? " Les assistants restèrent interdits. Où donc s'étaient connus ces deux êtres ? Dans l'au-delà ? Au cours d'une existence terrestre antérieure ? Mystère, D.T. se rendit compte de sa méprise et regretta une révélation aussi sensationnelle.

En vain essayait-on de lui arracher le mot de l'énigme. Il ne dit plus rien... Seulement l'enfant, se sentant démasqué, mourut peu après. Peut-être est-il revenu depuis au monde dans une région inconnue ? D. a du reste lui-même perdu la notion du surnaturel et le souvenir d'un passé insondable.

(12) A.M. Vergiat : « Mœurs et Coutumes des Manjas », Payot, Paris, 1937, p. 6.

(13) D. Paulme : « Les Gens du Riz », Plon, Paris, 1954, p. 142.

II. On rapporte que la nommée Bissanga, femme de Koahga, cultivateur âgé de 65 ans environ, du village de Kolonkom, mit un enfant au monde vers 1912. Ce dernier avait, dit-on, outre une trop grosse tête, un regard vif et malicieux pour son âge, une abondante chevelure. Tout le monde, mais particulièrement les femmes, plaignaient la mère d'avoir donné le jour à un tel phénomène.

Un jour, l'enfant qui était, paraît-il, un redoutable *kinkirga* d'un bois sacré voisin, dit à sa mère : " Je ne veux plus que tu me laisses voir à tes visiteuses. Dis à celles qui se présenteront que je dors et couvre-moi ".

Les parents de l'enfant douteux décidèrent d'aller le jeter dans la brousse, mais des vieillards s'y opposèrent. Cependant l'enfant ne tarda pas à succomber, sans doute à la faim puisque dès ce jour sa mère eut peur de l'approcher et lui refusa le sein. On enfouit le cadavre tant bien que mal ou plutôt on s'en débarrassa. Bissanga ne tarda pas à tomber malade et mourut très malheureusement. Quant au père, qui vit encore, il est abandonné de tous ses enfants partis en Gold Coast ou ailleurs sans donner de nouvelles. De nombreux décès survinrent dans le quartier de Kolonkom et les habitants, pris de peur, allèrent s'installer ailleurs. Les indigènes de la région croient que le malheur qui a frappé cette famille et tout le quartier n'est qu'une vengeance de l'esprit.

III. T. Zemba, notable du village de Sallé, âgé de 50 ans environ. " Ma femme a accouché trois fois d'un garçon. Chaque fois j'ai perdu l'enfant. J'avais l'impression qu'il s'agissait d'un même *Kinkirga* qui se jouait de moi, d'autant plus que les traits des enfants se ressemblaient étrangement. Au décès du troisième, je consultai un devin qui me confirma mes soupçons. Je résolus donc de faire une expérience : ou le *Kinkirga* ne reviendra plus, ou s'il revient je le reconnaitrai. Une vieille femme perça l'oreille du défunt avec un *gours'kandé* (barre de fer employée pour l'égrenage du coton). Nous enterrâmes sans façon le cadavre selon la coutume mossi.

Quelques mois plus tard, ma femme devint à nouveau enceinte. Pour la quatrième fois, elle accoucha d'un garçon, mais quelle fut notre surprise de reconnaître en lui celui qui nous avait trompés plusieurs fois. En effet le même large trou à l'oreille du nouveau-né fournissait une preuve incontestable.

L'enfant fut nommé *Koaguendebwaoga* (litt. : Qui a beaucoup de monde derrière lui pour le retenir). Il est encore vivant et âgé d'environ 20 ans.

IV. S... Sawadogo, du village de Kaonghin. " Ton ancien serviteur Dimbesida a été un *Kinkirga* qui nous a causé beaucoup de chagrin. A plusieurs reprises, en effet, il vint au monde et chaque fois qu'il commençait à marcher il mourait. Découragés, nous eûmes recours au procédé communément employé en pareil cas. Dès qu'il revient au monde la dernière fois, nous lui donnâmes le nom de *Yewayan* (litt. : te voilà revenu, on te reconnaît). Nous lui fîmes d'autre part de nombreuses incisions sur la poitrine avec un rasoir pour l'obliger à rester sur la terre. "

Yewayan Sawadogo, surnommé Dimbesida, est un jeune homme de 25 ans environ que j'ai eu à mon service comme soroné pendant cinq ans. A l'heure actuelle il est marié et s'est réinstallé dans son village d'origine.

V. T.N... agent de police, m'a affirmé qu'un de ses parents, qui a eu quatre enfants tous décédés, coupa la partie supérieure de l'oreille gauche du dernier au moment de l'enterrement. Au cinquième accouchement la femme donna naissance à un enfant qui avait l'oreille gauche fendue. Le garçon vit encore. " (14)

Même croyance chez les *Lobi*.

Voici ce qu'en dit *Jean Suyeux* :

* C'est ainsi que j'apprends que lorsque tous les enfants d'une femme meurent en bas âge, sans maladie apparente, les

(14) D. Delobson : « Les Secrets des Sorciers noirs », Nourry, Paris, 1934, p. 207-210.

Lobis pensent que c'est chaque fois le même qui se réincarne, meurt et se réincarne de nouveau. Il appellent *bikim-biri* ces enfants-là. Pour les reconnaître et conjurer l'action des mauvais fétiches, les fossoyeurs marquent le cadavre du *bikim-biri* d'un signe distinctif. Tantôt ils tranchent un doigt, tantôt ils enlèvent une partie de l'oreille, mais le plus souvent, ils découpent un petit morceau de chair dans la lèvre supérieure. Et lorsqu'un enfant naît avec un signe de mutilation, les *Lobis* concluent qu'il est un *bikim-biri* et s'adressent aussitôt au fétiche compétent pour l'empêcher de " s'en aller. " (15)

Chez les Yorubas encore, on salue la venue des nouveaux-nés en leur disant : " Enfin, te voilà revenu. " (16)

Faisons remarquer que *Burton* notait déjà qu' " au vieux Calabar, la mère qui perd un enfant, et qui en engendre un autre bientôt après pense que c'est l'enfant décédé qui revient. " (17)

Une des inconséquences les plus flagrantes de la pensée primitive consiste en l'acceptation du postulat suivant : Tout défunt peut se réincarner dans plusieurs enfants simultanément ou encore un enfant peut réincarner de multiples défunts. Ce phénomène a été qualifié par les ethnologues de multiprésence. (*multipräsenz*).

Ainsi, chez certains groupements esquimaux, l'âme-nom — *l'atka* — " n'est pas nécessairement une unité. Cette âme peut à la fois habiter plusieurs enfants, se subdiviser sans cependant cesser d'être chaque fois toute la sagesse, toute l'expérience et tout le caractère du défunt. D'autre part, certains enfants ne se contentent pas de recevoir *l'atka* d'une personne, mais ils éprouvent le besoin d'en accueillir d'autres. Le père ou le chaman décèlent à la santé du bébé que d'autres *atka* lui sont nécessaires. Si bien que des enfants ont trois ou quatre noms et

(15) J. Suyeux : « La Magie en Afrique noire », p. 39, article paru dans *La Tour St-Jaques*, E. Roudil, n° 11 et 12, juillet-décembre, 1937.

(16) A. Lefèvre : « La Religion », Costes, Paris, 1921, p. 184.

(17) *Burton* : « *V. and W. Africa* », p. 376, cité par E. Tylor : « *La Civilisation primitive* », C. Reinwald & Cie. Paris, 1878, 2 vol, tome II, p. 5.

" réincarnent " si j'ose dire ainsi, trois ou quatre personnes à la fois. Ces divers phénomènes ne suscitent aucun problème dans l'esprit de l'Esquimau. Il ne cherche nullement le pourquoi ou le comment de cette multiprésence. C'est pour lui un phénomène aussi naturel que la puissance du vent ou le courant d'une rivière. " (18)

Smith et Dale observant les peuples de la Rhodésie du Nord font une observation pareille.

" Un esprit désincarné — je dirais : un mort — peut revenir sur terre dans deux corps. Supposons que deux frères vivent dans des districts différents, et que chacun a un enfant à peu près en même temps. Ils vont chez le devin de leur district et chacun d'eux apprend que c'est le grand-père qui est revenu au monde; l'enfant confirme cette divination... Les deux frères sont donc persuadés qu'il en est ainsi. Jusqu'alors ils ne se sont pas fait part des naissances, mais maintenant que le nom est donné, chacun informe l'autre : " Notre père est revenu chez lui ". L'idée ne leur vient pas qu'une erreur a été commise; ils acceptent simplement la situation. Si un " esprit " le veut, pourquoi n'occuperait-il pas deux corps ? Ils ne songent pas un instant à mettre en doute qu'une personne puisse être à deux endroits au même moment. " (19)

L.L. Bruhl commentant cette participation ajoute :

" L'homonyme que l'indigène appelle à son aide et à qui il apporte ses offrandes, est celui dont le nom lui a été donné après sa naissance — probablement son parrain. Ainsi un garçon sera appelé Mungalo après consultation des devins, et en prenant le sein au moment où ce nom est prononcé, il signifie qu'il accepte le nom. Mungalo était son grand-père. Et quand, dans sa prière, il parle de son homonyme, c'est à Mungalo, son grand-père, qu'il pense.

(19) *Smith and Dale* : « The Ila-speaking peoples of Northern Rhodesia », II, p. 154.

(18) *J. Gabus* : « Vie et Coutumes des Esquimaux Caribous », Payot, Paris, 1944, p. 186.

" Mais on l'a appelé lui-même Mungalo parce qu'il était et qu'il est encore réellement Mungalo, c'est-à-dire son grand-père re-né. Il est lui-même Mungalo et Mungalo est son grand-père, et Mungalo est aussi son génie tutélaire. En d'autres termes, le génie tutélaire d'un homme est l'esprit réincarné en lui. Ne dirons-nous pas aussi : est lui-même ? Ce génie est à la fois en lui et en un autre sens, extérieur à lui, un protecteur et un guide. " (20)

Depuis que la théorie de la mentalité prélogique prônée en son temps par *L.L. Bruhl* a définitivement fait faillite, comment a-t-on cherché à expliquer ce phénomène de la multiprésence.

L. Molet qui croit que la réincarnation fractionnée existait chez les Malgaches des très anciens temps bien qu'il n'ait de la chose aucune preuve probante, l'explique par la manducation commune du cadavre. Une partie de la force vitale passe ainsi en chacun des consommateurs. (21)

Cette opinion vaut... ce qu'elle vaut mais nous laisse très dubitatifs.

Infiniment plus sérieuse est l'explication fournie par le *R.P. Placide Tempels* dans son ouvrage : *La Philosophie bantoue*.

" On trouvera fréquemment dans un même clan plusieurs *Ngoy* ou plusieurs *Llunga* qui sont tous et chacun désignés d'après le même ancêtre *Ngoy* ou *Llunga*. Les Noirs diront que tel ancêtre est " revenu " dans chacun de ses homonymes. Il appert déjà qu'il n'y a pas métempsychose, dans le sens dans lequel l'Européen désigne communément cette croyance. On ne voit pas, en effet, comment un défunt *Ngoy* se dédoublerait en plusieurs *Ngoy* vivants. Les Noirs diront que le petit *Ngoy* qui vient de naître est le défunt *Ngoy*, cependant ils savent que le nouveau *Ngoy* ne s'identifie pas avec le défunt. En effet, la naissance du petit *Ngoy* ne met nullement fin à l'existence du

(20) *L. Levy Bruhl* : « L'Âme primitive », Alcan. Paris, pp. 430-433.

(21) « Réincarnation et Vie mystique en Afrique noire », PUF, 1965, p. 122.

défunt Ngoy dans le monde des morts. Le défunt Ngoy deviendra le *ngudi* (en *kiluba*) ou le *mbozwa* (en *kilemba*) du nouveau-né qui est son *majina* (homonyme). On invoquera ce *ngudi* en faveur de l'enfant et lorsque l'enfant atteindra l'âge de raison, on lui apprendra à faire appel lui-même à son *ngudi*. Tout *ngudi* demeure le protecteur inséparable de son homonyme.

Ainsi donc, lorsque les Noirs parlent des morts qui reviennent et qui renaissent, ils ne parlent pas d'une métempsycose dans le sens classique que nous donnons à ce mot.

Comment faut-il dès lors l'entendre ? Existe-t-il une explication faisant ressortir la logique de cette croyance ? Il semble que l'on puisse la trouver en recourant à la théorie de la philosophie des forces dont nous éprouvons une fois de plus l'hypothèse.

La conception d'un nouvel homme est attribuée exclusivement et expressément à l'acte de Dieu chez les Bantous. Il est le créateur, la force causale de toute vie. Lorsque le fruit s'est

développé dans le sein maternel et que la mère commence à sentir la vie, les Noirs se demandent qui est cet homme à naître. L'homme est bien là, mais on ne peut pas encore le spécifier en tant qu'individu. Si des difficultés obstétriques sont à craindre, on ira trouver le devin, pour savoir ce qui cloche. Lui pourra expliquer quelquefois que c'est parce qu'un ancêtre dispute à un esprit l'avantage de renaître en cet enfant. Il indiquera parfois lequel des deux a les meilleures chances, et ainsi les parents savent si c'est *Llunga* ou *Ngoy* ou un autre qui va venir au monde. Parfois la femme enceinte pourra connaître l'individualité de l'enfant qu'elle porte par la révélation de ses songes. Interrogeant une femme chrétienne pour qu'elle me dise comment elle savait que l'enfant qu'elle me présentait au baptême était *Monga*, elle répondit : " Tandis que j'étais enceinte, j'ai rêvé plusieurs fois que feu *Monga* me poursuivait en me disant : " Unselé, Unselé ! " (porte-moi) et ainsi j'ai su que c'était lui qui me suivait pour renaître en moi.

L'ancêtre précédé ou l'esprit n'est pas l'agent de la conception et ce n'est pas non plus sa personne qui renaît au sens propre du mot. C'est l'homme qui déjà possède la vie dans le sein de sa mère (par influence divine) qui vient à se trouver sous l'influence vitale, sous l'influence ontologique d'un aïeul déterminé ou d'un esprit, ou même d'un défunt qui, sans appartenir réellement au clan, se trouvait cependant en relations vitales étroites avec les géniteurs. Les ancêtres ne sont-ils pas, après Dieu, les sustentateurs de la force vitale ? Et n'est-ce pas par l'intime influence vitale d'un défunt sur sa progéniture que le nouveau-né pourra être individualisé au sein de son clan ?

On pourrait peut-être exprimer mieux l'idée en disant que ce n'est pas un homme déterminé du clan qui renaît, mais que c'est son individualité qui revient participer à la vie clanique par influence vitale dont ce défunt informe le nouveau-né ou le fruit vivant à naître dans le clan. Cette influence vitale se conserve durant toute l'existence, puisqu'elle appartient à l'essence même de l'être. " (22)

Cette opinion, extrêmement ingénieuse, qui paraît valable, n'est malheureusement pas confirmée par des assertions d'indigènes.

Les premiers signes de gestation témoignaient d'ordinaire de la réincarnation d'un défunt qui s'était introduit dans le ventre de la femme par la fente vaginale. Il n'en était cependant pas toujours ainsi. Chez les Esquimaux de la côte Est du Groenland, l'âme-nom *l'adek* quittait le corps au moment de la mort et aussitôt sorti avait froid et se mettait à grelotter. " Lorsqu'un enfant naissait et que ce nom était prononcé dans l'oreille du nouveau-né, *l'adek* s'empressait d'entrer à cet appel dans le corps de l'enfant par l'ouverture réservée à cet effet : l'anus. (23)

(22) R.P. Placide Tempels : « La Philosophie bantoue », coll. « Présence africaine », 1949, cité par Des Georges dans « La Réincarnation des âmes », Michel, 1966, pp. 131-133.

(23) J. Gabus : « Vie et Coutumes des Esquimaux Caribous », Payot, Paris-Lausanne, 1944, p. 184.

C'était parfois, au moment précis de l'octroi du nom à l'enfant que s'opérait la réincarnation. Chez les *Elgayos* du Kenya, " elle débute à l'instant où l'enfant est solennellement nommé du nom de son prédécesseur, lequel dès lors porte présence une fois de plus parmi les vivants. " (24)

Il arrivait aussi que la transmission du nom même semblait déterminer la réincarnation. C'est ainsi que des savants comme *A. Hultkrantz* ont pu écrire : " Le nom de la personne morte qui est donné au nouveau-né indique que l'âme de la première se réincarne dans le second. " (25) " Un *Sanpoil* mort revient à la vie dans une personne vivante lorsque son nom lui a été transmis. " (26)

Et ceci nous conduit à parler d'un type spécial de réincarnation où ce n'est pas l'esprit d'un défunt qui transmigre où, quand et comme il lui plaît, c'est-à-dire selon son entière volition, mais où cette transmigration lui est imposée par la famille ou par le groupe social.

Voici comment se déroule la cérémonie du *Mayobo* dans le Haut-Zambèze.

" Dès que le soleil disparaît à l'horizon, les habitants du village entourent la hutte du défunt après y avoir enfermé son plus proche parent mâle. Hommes et femmes alignés en deux longues files commencent une mélodie dont ils scandent le rythme obsédant par des battements de mains. Inlassablement, durant toute la nuit, les chants rituels répètent leur appel à l'âme perdue. Aux premières lueurs de l'aube, le néophyte sort de la case et chacun des participants à la cérémonie lui passe au cou un collier de perles blanches en le saluant du nom du mort qu'il remplace, et dont l'esprit désormais l'habite. A partir de cet instant, cet homme possède deux âmes.

Il peut arriver que le plus proche parent du mort soit un

(24) J.T. Addison : « La Vie après la Mort », Payot, Paris, 1936, p. 89.

(25) Ake Hultkrantz : « Conceptions of the Soul among North American Indians », Stockholm 1953, cité par A. Des Georges, op. cit. p. 25.

(26) Des Georges : *ibid.*, p. 25.

enfant, qui est dès lors traité avec le plus grand respect par les membres de la famille, pour lesquels il est devenu " l'aïeul. " (27)

Frazer nous livre des coutumes similaires chez les peuples indiens d'Amérique du Nord.

* Les Hurons et d'autres tribus indiennes du Canada avaient aussi recours à ce procédé de donner à un vivant le nom d'une personne morte, pour faire revivre celle-ci. Un des premiers voyageurs français au Canada a décrit la cérémonie de la résurrection, telle que la pratiquait une tribu qu'il appelle les *Attiuindarons*. Ils écrit : " Les *Attiuindarons* pratiquent des résurrections de morts, surtout de ceux qui, par leurs remarquables services, ont bien mérité de leur pays, en sorte que le souvenir d'hommes illustres et valeureux revit en d'autres. Ils tiennent à cet effet des assemblées et des conseils : ils y choisissent un des leurs, doué, autant que possible, des mêmes qualités et des mêmes vertus que celui qu'ils veulent ressusciter; il doit au moins avoir vécu d'une vie irréprochable, selon le critérium de vertu des peuples sauvages. Pour procéder à la résurrection, tous se lèvent, sauf celui que l'on va ressusciter, à qui on donne le nom de défunt; ils abaissent tous leurs mains et feignent de le lever de terre; ils veulent dire par là qu'ils font sortir de sa tombe le grand personnage décédé et qu'ils le ramènent à la vie en la personne de cet autre, qui se dresse, et, après de grandes acclamations de tous les assistants, reçoit les présents qu'on lui offre. Ils célèbrent encore plusieurs fêtes en son honneur et ils le regardent désormais comme étant le mort qu'il représente; ainsi le souvenir des hommes de bien et des vaillants capitaines ne périt jamais parmi eux. " (28)

Quels sont les moyens mis en œuvre pour identifier l'ancêtre réincarné ?

(27) V. Ellenberger : « Afrique avec cette peur venue de fond des âges », Bibl. « Le Livre contemporain », Amiot Dumont, 1958, p. 34.

(28) J.G. Frazer : « Tabou et les Périls de l'Âme », Geuthner, Paris, 1927, p. 300.

Constatons d'abord que certains peuples qui croient à la réincarnation supposent les sexes interchangeable ce qui n'est pas pour simplifier la détermination de l'ancêtre réincarné. L'homme peut ainsi renaître fille et la femme se réincarner dans un garçon. C'est le cas en Rhodésie. (29)

D'autres peuples, au contraire, n'admettaient pas ce chassé-croisé et croyaient que chaque individu se réincarnait dans son propre sexe. Les trois tribus noires indépendantes des Guyanes hollandaise et française se dénomment : *Saramacca*, *Djuka* et *Boni*. Pour la première — les *Saramacca* — " l'homme peut revenir comme femme aussi bien que comme homme, et la femme comme femme aussi bien que comme homme. Mais l'esprit de l'homme ne peut jamais passer dans un animal. " Pour la seconde tribu — les *Djuka* — " une femme se réincarne toujours dans une femme et un homme dans un homme. " (30)

Parfois, comme en Rhodésie septentrionale, s'ajoute " une complication tenant au fait que l'esprit réincarné peut n'être pas un ascendant direct, car il advient que l'âme d'un oncle, sans acception de lignée, se loge dans un neveu, ou celle d'une tante dans une nièce. " (31)

Il existe quatre manières de reconnaître la personne réincarnée. Ce sont :

- 1) en recherche de tout trait caractéristique ou marque déterminée du défunt chez le petit enfant;
- 2) la révélation par le rêve du mort réincarné;
- 3) la présentation à l'enfant d'objets ayant appartenu au défunt;
- 4) les autres procédés de divination.

1) La façon la plus simple d'identifier un défunt réincarné est la ressemblance que présente avec lui un jeune enfant. Quelquefois, une marque ou un trait physique particulier qui se

(29) H. Deschamps : « Les Religions de l'Afrique Noire », « Que sais-je », P.U.F., 1954, p. 13.

(30) « Réincarnation et Vie mystique en Afrique noire », P.U.F., Paris 1965, p. 11 à 12.

(31) J.T. Addison : « La Vie après la Mort », Payot, Paris, 1936, p. 89.

retrouvent pareils chez le mort et l'enfant attestent la réincarnation du disparu.

Peter Freuchen nous informe comment chez les Esquimaux de Thulé au Nord-Ouest du Groenland, l'on présume le défunt qui s'est réincarné sans atteindre toutefois, la rigueur de certitude à laquelle nous désirerions parvenir.

L'enfant... était plein de santé. Un de ses yeux avait un léger défaut... Mais tout le monde savait que ce désavantage, n'avait pour but que de nous assurer que c'était le vieux Mequsaq — son arrière-grand-père borgne — qui renaissait en lui. Il avait aussi au bas de son épine dorsale, la tache bleue mongole ainsi que tous les enfants esquimaux. Elle devait s'effacer quand il eut trois ou quatre ans. Mais il avait en outre une autre marque plus haut dans le dos, près des reins : ceci semblait indiquer qu'il fallait l'appeler également " Avatak ". Un garçon portant ce nom, qui habitait dans le Nord, venait d'être tué par son oncle pris d'un accès de folie. La balle avait pénétré dans le corps à la place même où notre fils portait cette marque. Ainsi il entra dans le monde pourvu de noms à l'avance. " (32)

Dans ce même ouvrage qui, bien que présenté sous la forme d'une relation de voyages, recèle des observations profondes sur l'ancienne vie esquimaude, l'auteur dit encore :

" Ivaloo dévêtu avait quelque chose de remarquable, car sur son épaule et s'étendant de là sur le côté antérieur de son bras droit, était une énorme marque rouge de naissance.

Il y avait à cela, m'avait-on expliqué, une raison très spéciale : Ivaloo, ne faisait qu'une seule et même personne avec sa grand-mère.

La vieille femme habitait avec sa famille un igloo près de la Baie de Neige Parker, lorsqu'une avalanche avait détruit leur abri. Tout le monde échappa par miracle, sauf la grand-

(32) P. Freuchen : « Aventure arctique », Albin Michel, Paris, 1939, p. 325.

mère. Toute la famille avait gravement souffert du froid, car la catastrophe s'étant produite la nuit les avait trouvés nus.

Le corps de la grand-mère ne fut découvert qu'au printemps suivant, lorsque des chasseurs trouvèrent son épaule et son bras droits sortant d'un amas de neige : les mouettes avaient dévoré la chair jusqu'aux os.

Ivaloo était née peu après, et sur son épaule et son bras droits une marque occupait exactement la même place que le débris de la vieille femme laissé par les rapaces. Par conséquent, il était évident qu'Ivaloo était une réincarnation de la vieille. " (33)

Tylor cite une histoire analogue.

" Les Indiens de l'île de Vancouver, en 1860, vénéraient tout particulièrement un enfant, parce qu'il portait à la hanche une marque ressemblant à la cicatrice d'une blessure faite par une balle; ils croyaient qu'un chef, mort quatre générations auparavant, et qui portait une marque semblable, était revenu dans ce monde. " (34)

2) Parfois dans certaines civilisations, l'individu qui se réincarnerait, se révélait dans le rêve que faisait la femme enceinte.

" Dans le Nord-Ouest de l'Amérique, chez les Koloshes, la mère voit en rêve le parent décédé, dont l'âme imprimerait sa ressemblance à son enfant. " (35)

" Quand une femme enceinte rêvait de quelque parent mort, les Tlingits de l'Alaska en concluaient que l'enfant de cette femme recèlerait l'âme de ce parent et qu'il devrait en porter le nom. " (36)

(33) P. Freuchen : *ibid.*, p. 154.

(34) Edw. Tylor : « La Civilisation primitive », Reinwald & Cie, Paris, 1878, tome II, pp. 4-5, citant Bastian : Zur vergl. « Psychologie dans Lazarus et Steinthal », *Zeitschrift*, vol. V, p. 160, etc.

(35) Edw. Tylor : *ibid.*, tome II, p. 4

(36) J.T. Addison : « La Vie après la Mort », Payot, Paris, 1936, p. 89.

" En Europe, les Lapons partagent quelques-unes des idées qui ont cours en Amérique; la future mère apprend en rêve quel nom elle doit donner à son enfant; ce message lui est ordinairement transmis par l'esprit même de l'ancêtre décédé qui va s'incarner en elle. " (37)

L'exemple suivant est emprunté à Paul-Emile Victor et se rapporte aux Esquimaux.

" Doumidia s'appelle aussi Iakra et c'est une drôle d'histoire.

Il y a dix-neuf ans de cela, Kara (mère de Doumidia) était à *Ikatek* et attendait *Doumidia*. Une nuit, elle rêve qu'elle voyait arriver à travers le mur du fond de la hutte, celui qui s'appelait *Iakra*. C'était un jeune homme qui, en ce temps-là, habitait *Oumivik*.

L'ombre de *Iakra* dans le rêve de Kara, s'assit à côté d'elle et lui dit :

Je suis venu pour te dire que je suis mort.

Alors Kara, toujours en rêve, très effrayée, s'éloigna de lui et chercha à passer dans le compartiment de plate-forme voisin. Mais *Iakra* reprit la parole et lui dit qu'il ne lui voulait pas de mal; il voulait simplement lui raconter comment il était mort.

" Je suis parti en kayak. La mer était mauvaise. Il y avait de grosses vagues, mais je suis parti en kayak. Une fois parti, j'ai été pris par une vague roulante. Et une glace m'a retourné. Alors, je me suis endormi et je suis mort. Avant de partir, ma femme m'avait donné à manger un morceau de viande saignante. Je l'ai vu, tu sais que je n'aime pas la viande crue, mais je l'ai mangée. Alors ma femme m'a dit :

" Pourquoi manges-tu de la viande presque crue ? "

" Je ne sais pas. Mais cela ne fait rien. Je ne mangerai plus de viande. Alors, je suis parti et je suis mort. "

(37) Edw. Tylor : *ibid.*, tome II, pp. 5-6, citant Klemm : « *Culturgeschichte* », vol. III, p. 77.

A ce moment *Kara* s'était réveillée. Et quand elle mit *Doumidia* au monde, l'un des noms qu'elle lui donna fut celui de *Iakra*. " (38)

3) Le procédé le plus usuel pour reconnaître l'ancêtre défunt qui s'est réincarné consiste à présenter à l'enfant plusieurs objets ayant appartenu à des morts récents. La chose qu'il saisira fournira aux vivants la preuve qu'il en a la souvenance et témoignera de la réincarnation de son ancien possesseur. Dans l'Ouest de l'Afrique, cet usage est courant et si quelque enfant saisit une pipe, on dit alors : " Voyez, oncle X reconnaît sa pipe. " (39)

C'est également à ce procédé que l'on a eu recours dans des civilisations supérieures où fleurit la croyance à la réincarnation pour déterminer l'individu dont la personnalité psychique a transmigré. Remarquons d'ailleurs que, pour primitif et barbare qu'on le tienne, cet usage n'en est pas moins logique et rationnel.

Au Tibet, pour procéder à la découverte du nouveau Dalaï Lama, on présentait au petit enfant présumé, une série d'objets ayant appartenu au précédent pontife. A chacun de ceux-ci étaient joints une copie fidèle ou plusieurs copies similaires et il importait à l'enfant de discerner immédiatement la pièce qui, seule, avait été le bien du défunt.

" On pouvait donc dire le nouveau Dalaï découvert. (le 13e, vers 1878) Il fallait cependant l'examiner attentivement. Première condition : il devait porter sur le corps certains signes spéciaux. Le *Bodhisattva Avalokitesvara* est toujours représenté avec quatre bras : pour être une incarnation de la divinité, le petit enfant devait présenter des protubérances charnelles aux clavicules ou aux omoplates (le petit les possédait); ce n'est pas tout : ses oreilles devaient être beaucoup plus longues que les oreilles normales, ce qui constitue un signe de sagesse (elles

(38) P.E. Victor : « Horeal », Grasset, Paris, 1938, pp. 85-86.

(39) E.A.G. Vroklage : « Algemene Inleiding en de Goddienst der Primitieven », Romen en Zonen, 1949, Rotterdam, p. 238.

l'étaient); enfin la paume des mains devait porter des empreintes en forme de coquille (ces empreintes existaient). Suivit le second examen. Au milieu de différents couples identiques, l'enfant dut reconnaître les objets personnels " qui lui avaient appartenu dans sa vie précédente " : le rosaire (*ibheng-wa*), le petit tambour liturgique (*nga-chung*), la clochette (*tril-bu*), la foudre de bronze (*dor-je*), un mouchoir, une tasse de thé et ainsi de suite. Ce n'est que lorsque le petit eut triomphé de toutes ces épreuves, et après que l'oracle de Nechung eut confirmé le fait, qu'on annonça officiellement la découverte, puis qu'on procéda à l'installation du nouveau pontife. (40)

Des usages semblables avaient d'ailleurs cours pour reconnaître les saints réincarnés, les " *Toulkous* ". Voici un fragment de l'histoire que nous raconte René de *Nebesky Wojkowitz* : " Un jour, des lamas arrivèrent dans la maison d'un commerçant afin d'examiner son petit garçon. A peine l'enfant avait-il aperçu les Lamas qu'il s'écria : " Voici enfin mes serviteurs ! " Les Lamas en furent effarés : c'était assurément un enfant tout à fait singulier ! Serait-ce le saint ressuscité ? Ils posèrent aussitôt à l'enfant quelques questions très simples d'ordre religieux auxquelles il répondit exactement avec le sérieux d'un adulte. Puis ils se livrèrent à l'examen physique de l'enfant, afin de s'assurer qu'il était parfait de corps, car une " émanation " ne pouvait, selon la croyance tibétaine, habiter qu'une enveloppe terrestre immaculée. Cette nouvelle épreuve fut également satisfaisante et l'on put même s'assurer que le corps de l'enfant montrait certains " signes de beauté " particuliers aux saints. Finalement, on présenta à l'enfant une série d'objets ayant appartenu au Lama défunt, dont plusieurs n'étaient que les imitations. Sans hésiter l'enfant saisit chaque objet authentique et dédaigna ceux qui étaient faux. Il n'y avait plus à douter c'était bien la réincarnation qu'ils recherchaient ! On emmena l'enfant dans la lamaserie où l'on avait déjà préparé pour le petit saint un trône superbe sur lequel il accueillerait les hommages

(40) Fosco Maraini : « Tibet secret », Arthaud, Paris, Grenoble, 1952, p. 152-153.

de la communauté et des croyants. (41)

4) Parfois, la divination semble jouer un rôle plus important dans la détermination de la personne réincarnée.

Tandis que la mère bélounaise (Nord Timor) présente pour la première fois le sein à l'enfant, on épèle les noms de plusieurs ancêtres. Le défunt qui est appelé au moment où l'enfant prend la tétée est celui qui s'est réincarné car ayant entendu prononcer son nom, il accepte la nourriture. (42)

Une croyance et une coutume identiques ont été signalées chez les *Ila* de l'Afrique noire. (43)

" Chez les Tatares Chérémiss, on secoue l'enfant jusqu'à ce qu'il se mette à crier, puis on lui répète des noms, jusqu'à ce qu'il en choisisse un en cessant de crier ". Ce nom est celui de l'ancêtre réincarné. (44)

Souvent, on recourait à un devin ou à un magicien pour déterminer le mort qui s'est réincarné.

" Le prêtre de la Nouvelle-Zélande (le *tobunga*) répète à l'enfant une longue liste des noms de ses ancêtres, et lui donne celui que l'enfant lui-même a choisi en éternuant ou en criant quand il a été prononcé. " (45)

" Chez les Lapons, quand une femme était grosse et près de l'époque de sa délivrance, un ancêtre ou un parent défunt (appelé un *Jabmek*) lui apparaissait en général en rêve et lui apprenait quelle personne morte devait renaître dans l'enfant, et de quelle personne l'enfant porterait donc le nom. Si la femme ne faisait pas de rêve de ce genre, c'était au père ou

(41) René de Nebesky-Wojkowitz : « Les Montagnes où naissent les Dieux », R. Julliard, Paris, 1957, pp. 215-216, trad. de l'ouvrage : « Wo Berge Götter sind ».

(42) E.A.G. Vroklage : op. cit. p. 238.

(43) R. Firth : « Sociale antropologie », Aula-Boeken, Utrecht-Antwerpen, 1962, p. 151.

(44) Edw. Tylor : « La Civilisation primitive », Reinwald & Cie, Paris, 1878, Tome II, p. 6.

(45) Edw. Tylor : *ibid.*, p. 5.

aux parents de déterminer le nom par divination ou en consultant un sorcier. Chez les Khonds, le septième jour après l'événement, on célèbre une naissance en donnant un festin au prêtre et à tout le village. Pour fixer le nom de l'enfant, le prêtre laisse tomber des grains de riz dans une tasse d'eau, en nommant à chaque grain un ancêtre défunt. D'après les mouvements des grains dans l'eau et d'après les observations faites sur la personne du bébé, il déclare quel est celui de ses ancêtres qui est réapparu en lui, et l'enfant reçoit, en général, au moins dans les tribus du nord, le nom de cet ancêtre. Chez les peuples de Togo dont la langue est l'Ewé, lorsqu'une femme va accoucher, on fait appeler un prêtre ou une prêtresse fétiche pour révéler le nom du parent qui vient de revenir au monde en la personne de l'enfant. On donne au nouveau-né le nom de ce défunt. Chez les Yoroubas, aussitôt après la naissance d'un enfant, un prêtre d'Ifa, le dieu de la divination, vient déclarer quelle âme ancestrale est revenue à la vie dans l'enfant. Aussitôt que la question est résolue, on dit aux parents que l'enfant doit se conformer sous tous les rapports au genre de vie de l'ancêtre qui maintenant l'anime; si, comme cela arrive souvent, ils déclarent en être ignorants, le prêtre leur donne les renseignements nécessaires. L'enfant reçoit d'ordinaire le nom de l'ancêtre qui s'est incarné en lui. " (46)

La réincarnation ou la transmigration des âmes est la base même de la pensée asiatique. Toutes les spéculations spirituelles ont reposé sur elle. Des frontières occidentales de l'Inde au Japon, tous les grands mouvements religieux l'ont acceptée comme dogme : le brahmanisme, le bouddhisme, le jainisme, le lamaïsme, les sectes bouddhiques japonaises.

(46) J.G. Frazer : « Tabou et les Périls de l'âme », Geuthner, Paris, 1927, p. 302.

En Occident, la transmigration alliée à l'idée de rétribution des actes et la justifiant est attestée dans le pythagorisme et l'orphisme issus tous deux des thiasés primitifs de la Grande-Grèce. Elle a pénétré toute la pensée mystique grecque de Platon à Appolonius de Tyane, à Plutarque et à l'école d'Alexandrie avec Plotin, Porphyre et Jamblique. Les Romains, peuple positif et peu porté à la spéculation ont été à la remorque des philosophes de la Grèce et les conceptions de leurs écrivains ne sont, quant à la réincarnation, que des décalques des idées jetées par les penseurs de l'Hellade. Ces croyances à la transmigration des âmes se sont perpétuées dans les sectes gnostiques et au Moyen Age chez les Cathares et les Albigeois. Il n'est pas jusqu'à certains penseurs modernes et contemporains qui n'aient été hantés par cette vieille idée de la réincarnation. Les écrits des *Bruno*, des *Campanella*, des *Leibnitz*, en font foi. Certaines sociétés secrètes contemporaines de caractère mystique ou spiritualiste que se réclament des plus lointaines origines ou de quelque maître antique conjuguent les ouvrages traditionnels légués par les siècles et les essais, tentatives et recherches les plus récentes de la parapsychologie et de la métapsychique pour justifier leur croyance à la métempsycose.

Les traditions et contes populaires de l'Asie et particulièrement de la Chine regorgent d'histoires ayant trait à la réincarnation humaine. Nous citerons parmi tant d'autres, une de ces œuvrettes recueillie par *Pou Song-ling* (1622-1715) et publiée dans son *Liao Chi Chai Yi*. Ce conte paraît être une simple tradition populaire revêtue d'une légère parure littéraire.

La seconde vie du vieux moine de Ch'ang ch'ing.

A Ch'ang-ch'ing vivait un moine bouddhiste d'une vertu exceptionnelle et d'une pureté exemplaire. Bien qu'agé de près de quatre-vingts ans, il était encore gaillard et vigoureux. Un jour, il fit une chute et ne se releva pas. Lorsque les autres moines se précipitèrent pour l'aider, ils découvrirent qu'il était déjà mort.

Le vieux moine ne s'était pas senti mourir et son esprit s'envola jusqu'aux frontières de la province du Ho-nan. Or il

se trouvait que, dans cette province, le descendant d'une noble famille était sorti ce jour-là avec dix ou douze compagnons, chasser le lièvre au faucon. Son cheval s'était emballé et il fit une chute mortelle. Juste à ce moment, l'esprit du moine passait par là. Il entra dans le corps du jeune homme qui progressivement reprit connaissance. Ses serviteurs l'entourèrent, lui demandant comment il se sentait, mais lui, ouvrant grands les yeux s'écria :

" Comment suis-je arrivé ici ? "

Ils l'aiderent à se relever et le conduisirent jusqu'à sa demeure où toutes ses épouses vinrent le voir et s'enquérir de son état. A leur grande stupéfaction, il répondit :

" Je suis un moine bouddhiste, comment suis-je venu jusqu'ici ? "

Les serviteurs crurent qu'il délirait, et tentèrent de le ramener à la raison en le tirant par les oreilles. Rien n'y faisait. Il ferma les yeux et refusa de prononcer un mot de plus. Il n'accepta d'autre nourriture que du riz, refusa le vin et la viande et évita la présence de ses épouses.

Quelques jours plus tard, il manifesta le désir de faire une promenade, ce qui remplit sa famille de joie. Mais sitôt dehors, il s'était arrêté pour souffler un peu et il fut assailli par les domestiques qui lui demandaient de lui régler leurs gages habituels. Il se déroba, prétextant sa maladie et sa faiblesse, et il n'en fut plus question. Il profita alors de l'occasion pour leur demander s'ils connaissaient le district de Ch'ang-ch'ing. Ils lui répondirent qu'ils le connaissaient, et il émit l'intention d'entreprendre le voyage jusque-là, car il était inquiet pour tous ceux qu'il avait laissés là-bas sans ressources. Il recommanda à ses serviteurs de veiller à ses affaires durant son absence. Ils tentèrent de le dissuader de partir, objectant qu'il venait à peine de quitter son lit de malade. Mais il n'accorda aucune attention à leurs protestations et, le lendemain il se mit en route.

Quand il arriva dans le district de Ch'ang-ch'ing, rien n'avait changé. Sans avoir besoin de demander sa route, il alla droit

au monastère. Ses anciens disciples le reçurent avec toutes les marques d'honneur dues à un invité de marque. Il leur demanda où était le vieux moine. Ils lui répondirent que leur vénérable maître était mort depuis peu. Il les pria alors de lui montrer sa tombe. Ils le conduisirent à un tertre qui se dressait solitaire, non loin de là. Personne ne savait la raison qui le poussait à visiter ce lieu. Après un long temps, il demanda son cheval et dit aux disciples :

« Votre maître était un sage plein de vertus. Conservez pieusement toutes les reliques que vous avez de lui et préservez-les de tout dommage ».

Ils lui en firent la promesse, et le jeune seigneur reprit le chemin du retour.

Une fois chez lui, il tomba dans un état de prostration et se désintéressa totalement des affaires de sa famille. Il traîna quelques mois ainsi, puis un jour, il prit la fuite, alla droit à la demeure qu'il occupait jadis dans le monastère, et révéla aux disciples qu'il était leur ancien maître. Ils refusèrent de le croire, et se moquèrent entre eux de sa prétention. Mais il leur raconta toute son histoire, leur rappela des détails de leur vie passée, tant et si bien qu'ils finirent par se laisser convaincre. Il occupa son lit d'autrefois, reprit ses habitudes quotidiennes et ne prêta aucune attention aux prières de sa famille qui vint, avec voitures et chevaux, le supplier de rentrer chez lui. Un an plus tard, sa femme lui envoya un serviteur porteur de magnifiques présents d'or et d'argent. Ils les refusa tous, à l'exception d'une simple tunique de toile qu'il garda.

Si d'aventure un de ses anciens amis passait près du monastère, jamais il ne manquait de s'arrêter pour le saluer. Et toujours il le trouvait paisible et vertueux.

C'était un homme âgé de trente ans à peine, et qui avait été un moine âgé de plus de quatre-vingts ans. (47)

(47) Contes du Yin et au Yang, Tchou, Paris, 1969, p. 233 à 236.

Les littérateurs d'Occident se sont également inspirés de ce thème de la réincarnation sous forme humaine pour écrire poèmes, romans et contes. Citons entr'autres, " Le Revenant ", de *Victor Hugo* inséré dans les *Contemplations*. Le poète y fait revenir l'âme d'un enfant mort dans le corps d'un petit frère.

Mais cette floraison d'idées et d'œuvres est née de l'humble germe qu'on fait lever les mondes primitifs et c'est pourquoi cela valait la peine de se pencher sur ces infimes origines, de les étudier et de les analyser.





USAGES ET FETES DE JADIS

PAR DESIRE HILSON

De ces usages disparus nous nous souvenons des sérénades aux fiancés, des aubades du Nouvel-An avec des chants aux portes des maisons par des gamins déguisés en rois et portant une étoile faite d'une chandelle placée dans une lanterne de papier rouge.

Comme vêtements — la faille de grosse soie avec capuchon, les châles d'indienne des bourgeoises, le pantalon blanc des garçonnets porté le jour de Pâques.

Comme appareils de chauffage et d'éclairage — les âtres ouverts, les quinquets, les lampes Carcel, les becs auer, les becs papillons.

Comme réjouissances — le carnaval; qui n'est plus qu'un vague souvenir, le Cortège du Bœuf Gras qui parcourait les rues de la ville à la mi-carême, les folâtreries en bande au lieu dit Vossegat (sentier ou trou du Renard d'après l'enseigne d'une guinguette qui se trouvait aux confins d'Uccle et de Forest.

Aux fenêtres des maisons on pouvait voir les " espions " combinaison de miroirs disposés à l'extérieur permettant de voir sans être repéré toutes les personnes passant aux deux extrémités de la rue ou venant sonner à la porte d'entrée.

On connaissait aussi, malheureusement, le tour ou tournoir dans lequel on déposait les nouveaux-nés abandonnés à la charité publique, le dernier qui semble avoir existé se trouvait à l'Hospice des Enfants Trouvés, rue du Bois Sauvage, il était ouvert de 18 h. à minuit pour permettre aux déposants de ne pas être identifiés. Parfois dans les langes se trouvait déposée une moitié d'image ou de carte à jouer que l'administration charitable conservait soigneusement, car il arrivait que quelques années plus tard, la mère repentante vint présenter l'autre moitié (exactement correspondante) afin de reprendre son enfant.

Ce fut en décembre 1856 que l'administration de Bruxelles ordonna la suppression de cette ancienne institution.

Existait aussi le cortège du Longchamp Fleuri, imité de Paris, qui eut chaque année ses heures de gloire, il faisait affluer la foule au Bois de la Cambre, pour le tour du lac, et tout le long de l'avenue Louise par où se faisait le retour vers le centre de la ville.

Avant l'instauration du service militaire obligatoire existait le tirage au sort, à cette occasion déambulaient par les rues de la ville des bandes de conscrits portant leur numéro au chapeau et qui, bras-dessus, bras-dessous, braillaient sans s'arrêter, le refrain de " Piotje, trou là là, c'est avec ça qu'on fait de bons soldats ".

L'instauration du service militaire obligatoire rendit inutile le tirage au sort et du même coup fit disparaître, chansons, cabrioles et libations. C'était peu avant la guerre 1914-1918.

Cette guerre 1914-1918 sonna aussi la glas et les joyeusetés de la Garde Civique.

Avant la naissance du cinéma on connaissait le théâtre d'ombres chinoises qui était une particularité du cabaret du Diable au Corps de la rue aux Choux.

Finis aussi les attelages de chiens, dont la condamnation a été prononcée par le Conseil Provincial du Brabant et qui étaient devenus rares depuis la guerre 1914-1918.

Autrefois cependant l'attelage de chiens était considéré comme indispensable aux marchés, la cacophonie de leurs abois donnait un cachet particulier aux alentours.

On voyait encore les petites chapelles en sable blanc que les enfants dessinaient sur les trottoirs au mois de mai, ainsi que les petites chapelles votives accrochées au dessus des portes des maisons ou aux entrées d'impasses.

Les carrosses de gala, les victorias, les landaus, les calèches, les spiders, les coupés, les cabs; les vis-à-vis, les mail-coachs, les traîneaux se sont effacés pour laisser place aux automobiles.

Les fiacres se virent remplacés par les taxis.

PETITS METIERS DE LA RUE.

Autrefois de nombreux hommes ou femmes parcouraient les rues ou les cafés bruxellois pour offrir leurs services, vendre ou acheter diverses marchandises. C'était le rétameur, le rempailleur de chaises, le rémouleur, l'allumeur de réverbères, le marchand de coco (boisson faite d'eau mélangée de caramel et de bois de réglisse) qui transportait sa marchandise liquide sur le dos, dans trois cylindres métalliques soudés entre eux et ornés de drapelets, de panaches, de clochettes; le marchand de " patates à casaque et de sproks ", le marchand de crabes, œufs durs, mastelles ou noisettes; le " karabitjesmeule " (moulin à carabitjes, petits macarons sucrés collés sur une feuille de papier).

On voit encore de nos jours les marchandes de caricoles et

d'escargots et parfois encore, des joueurs d'orgues de Barbarie, des chiffonniers, des " voddemannen ".

Disparus également les chanteurs de rues. Que peuvent-ils faire encore actuellement quand tout le monde dispose de tourne disques ou de radio ? Le célèbre Zot-Louitje; le tonneklinker (basculeur de tonneaux) dont le dernier connu fut Papa-Loulou; clochard miséreux qui récoltait les fonds des tonneaux que les brasseurs venaient reprendre aux cabarets.

Autrefois lors de chaque kermesse de quartier avaient lieu des jeux populaires — concours de grimaces sans rire; grimper au mat de cocagne; joutes aux baquets d'eau; courses dans les sacs.

USAGES.

Autrefois les loisirs du dimanche consistaient en promenades vers les guinguettes champêtres des environs de Bruxelles.

Les principales guinguettes où se rendaient les personnes de petite et moyenne bourgeoisie se trouvaient :

Dans la vallée de la Senne : Het Eiland, Het Klein Eiland, Het Eiland Sint Hélène, In de Lamp.

Dans la vallée du Broeckbeek : In Sébastopol; Hof 't Ophem et Aumale.

Le long du canal de Willebroeck, à Laeken ou à Jette : Tivoli, la Maison Rouge, la Grotte, le Pannenhuis, Moeder Lambic, l'Amour.

A Uccle, Saint Job, Verrewinckel et Linkebeek : In den Horen, In den Bessem, in de Hoef, bij Pachter Ziele, la Bascule, In de Kroon.

A Etterbeek : le Petit Paris, Moriaen.

A Ixelles : le Casino, la Maison Blanche, Belle-Vue, les Champs Elysées.

Dans ces établissements on trouvait des nourritures simples,

des bières locales savoureuses (faro, lambic, guenze, krieken-lambic), on y trouvait aussi des jeux d'intérieur et d'extérieur : cartes, dominos, boules plates, palets, barques, pour le canotage, balançoires.

Avant l'apparition des tramways les promenades au Bois de la Cambre étaient rares.

Jusqu'au début du XXe S., le parc de Saint-Gilles était le lieu de rendez-vous des mauvais garçons des Marolles. Mais ils étaient surveillés par des policiers armés et accompagnés de chiens dressés à l'attaque.

Par les chemins creux du Bois de Mosselman (actuel Parc Duden) et du Crabbegat (longeant l'actuel Parc de Wolvendael) on se promenait en groupe.

JEUX POPULAIRES.

Les gens du peuple restaient en ville, ils allaient voir jouer à la balle pelote ou à la petite balle dure dite " balle au tamis ". Ce dernier sport avait lieu à la place du Grand Sablon. Un championnat annuel était honoré de la présence de S.M. le Roi et du bourgmestre de la Ville.

Dans les quartiers populaires les jeunes gens et les jeunes filles se réunissaient dans les salles de danse à orchestrions où l'ordre était maintenu par un " veurvechter ".

JEUX D'ENFANTS D'AUTREFOIS.

Les enfants du quartier noble dit " quartier Léopold " venaient au Parc de Bruxelles jouer aux " grâces " à la " raquette " ou au " -volant " surveillés par les mamans ou les bonnes d'enfants. tandis que les ketjes des quartiers populaires se sentaient plus à l'aise dans la rue. Elle était leur domaine, c'est là qu'ils pratiquaient leurs jeux préférés : la toupie, la kandop, la klachdop, le pikkenotje, les billes, les cartaches, le saute-mouton, le cheval fondu, gendarmes et voleurs, la radée, la radée coupée, balle au mur, balle à la casquette, balle sur le terrain.

Quant aux filles elles avaient leurs jeux particuliers : la marelle, les osselets, la danse à la corde, le jeu du mouchoir, collin-maillard.

En été, les garçons les plus courageux allaient se baigner au canal, au Nieuwmolen ou dans les fonds inondés d'une ancienne briqueterie dite " Kareelbakkerij " proche du Nieuwmolen.

En automne ils pratiquaient le jeu du spectre et en hiver les glissades sur la neige ou en traîneau dans les rues en pente, les batailles de boules de neige, la confection de bonhommes de neige — enfin, chose très agréable, sonner aux portes puis s'encourir.

A cette époque, où les rues n'étaient pas encore encombrées par la circulation automobile que nous connaissons, l'on pouvait dire que " la rue toute entière appartenait aux enfants, à leurs jeux, à leurs cris, à leurs plaisanteries ".

FESTIVITES PUBLIQUES.

Au XV^e S. les festivités publiques étaient très rares parce qu'elles coûtaient fort cher.

Au XVII^e S. les archiducs Albert et Isabelle participaient fréquemment aux fêtes organisées par les corporations ou par les gildes d'arbalétriers.

Au XVIII^e S. les jours de grande liesse, certaines fontaines publiques débitaient du vin, notamment celle de Manneken-Pis. On s'imagina à cette occasion les bousculades des gens du peuple accourant avec des cruches, des pintes ou des pots pour avoir la plus grande part de ce savoureux breuvage offert gratuitement.

Lors de la grande kermesse de Bruxelles on pouvait admirer les féeries lumineuses, les feux d'artifice, participer aux exploits des champions du tir à l'arc ou à l'arbalète, aller admirer les concurrents du jeu de beauté qui avait lieu au canal et se réjouir des plongeurs cocasses et involontaires des participants.

Au XIX^e S. les courses de chevaux sont une nouveauté dans les programmes des festivités publiques de la capitale.

Les autres réjouissances auxquelles le peuple était convié étaient les concours d'harmonies avec cortège des sociétés de musique participant au tournoi et qui parcouraient les rues de la ville pour se rendre à la Grand-Place.

Ajoutons les fêtes champêtres qui avaient lieu dans les jardins de la Société d'Horticulture, dans ceux de la Grande Harmonie ou au Parc de Bruxelles.

OMMEGANG.

La plus ancienne fête publique était la sortie de l'Ommegang.

Il avait été créé en 1348 pour commémorer l'arrivée à Bruxelles, à la Chapelle du Sablon, de la statue de Onze Lieve Vrouw op 't Stockskén (Notre Dame à la Branche) enlevée à Anvers par Béatrix Soetkens.

Cette procession sortait chaque année le dimanche précédent la Pentecôte.

Elle a disparu à la fin du XVIII^e S.

Elle a été remplacée par un petit Ommegang qui parcourait les rues de Bruxelles chaque année lors de la kermesse de la ville et auquel participaient les sociétés d'agrément.

Grâce au dévouement de quelques personnalités bruxelloises a été constituée la Société de l'Ommegang qui a procédé à la résurrection partielle de celui-ci et auquel participent les descendants des anciennes familles patriciennes de Bruxelles.

BRADERIES.

Les braderies sont d'invention relativement récente.

La première a eu lieu en 1922, organisée chaque automne dans le quartier de Sainte-Catherine, honorée de la présence du bourgmestre de la ville invité à cette occasion à vider une demi-gueuze et à embrasser la plus belle vendeuse.

L'initiative de ces mises en vente au rabais, à même la rue, est due à l'Union des Commerçants du quartier.

Elle doit en grande partie son succès aux réjouissances populaires qui ont lieu à cette occasion.

Le succès de cette braderie a engendré son imitation dans d'autres quartiers de la ville et des faubourgs — quartier du centre de Saint-Gilles, de Notre-Dame de la Chapelle, de la chaussée d'Alseberg, du Vieux Marché, de la rue Haute, etc.

Chacune de ces braderies est agrémentée d'illuminations, de fanfares carnavalesques, de vendeurs et vendeuses costumés à la mode ancienne, de bonimenteurs et d'attractions.

FEERIES LUMINEUSES.

Ce genre de festivité est dû à l'initiative des petites, moyennes et grandes entreprises commerciales de la rue Neuve et des boulevards du Centre, depuis quelques années elle attire les bruxellois, les provinciaux et les touristes étrangers en ville durant les mois de décembre et de janvier.

Il s'agit d'un festival annuel de la lumière qui transforme les boulevards centraux, la rue Neuve et les voies adjacentes en une sorte de pays de rêve.

La première expérience fut tentée le 8 décembre 1948 d'après un projet de l'architecte Georges Dewez. Elle fut décisive. On la reprit donc les hivers suivants en tentant chaque fois de faire mieux.

En 1951, le Syndicat d'Initiative de la Ville vint à la rescousse des pionniers, à la suite de quoi le spectacle offert aux visiteurs se compléta de toute une série de festivités et de manifestations culturelles : réceptions, bals, représentations de gala au Théâtre de la Monnaie, concerts au Palais des Beaux-Arts, réveillons, expositions, défilés de haute couture, etc.

Il semble que l'on ait voulu faire renaître les fêtes lumineuses de jadis qui occupaient chaque fête de quartier, mais d'un tout autre genre que l'on nommait " illumination générale ". Alors les cafés, les brasseries, les maisons de commerce, non pas comme actuellement dans un but de publicité, accrochaient

à leurs fenêtres, même au travers de la rue, des lampions multicolores ou des verres colorés remplis d'huile dans lesquels trempait une petite mèche et que l'on nommait " vetpotkes ".

CARNAVAL.

Le carnaval que l'on a tenté de reconstituer à différentes reprises à Bruxelles n'existe pour ainsi dire plus.

C'était cependant autrefois une fête très en vogue qui se déroulait quatre journées.

Le Petit Carnaval, avait lieu le dimanche qui précédait le Mardi-Gras, il était en général réservé aux enfants.

On pouvait voir alors des bandes de garçons et fillettes déguisés qui quittaient les ruelles des quartiers populaires pour se rendre en " ville " le long des boulevards du Centre, de la rue Neuve, des Galeries Saint-Hubert.

Certains groupes étaient précédés d'un accordéoniste qui jouait des airs populaires à la mode accompagnés de mirlitons, de trompettes en fer blanc, de crécelles.

Le ketje bruxellois se déguisait à bon compte, de vieux vêtements des parents, ou les garçons habillés en filles, et les filles habillées en garçons; ceux dont les parents étaient plus généreux avaient la chance de pouvoir revêtir un costume de pierrot, d'arlequin, de clown, de paysan ou de soldat.

De la sorte ils faisaient plusieurs fois le parcours de la gare du Nord à la gare du Midi et l'on ne rentrait qu'à la soirée fourbu, mais content de s'être bien amusé et décidé de recommencer à la première occasion.

Le Mardi-Gras avait lieu un cortège que personne ne voulait rater.

A ce cortège, sans organisation préalable, pouvait participer tout le monde, à condition d'être déguisé ou de disposer d'un véhicule (calèche, berline, camion, etc.) c'était alors un défilé interminable de déguisements les plus divers dont les plus nombreux étaient les " vuile Jeannette " ou les " scandales ".

Ce cortège parcourait le centre de la ville, il reprenait cinq à six fois le même itinéraire : rue Neuve, place de la Monnaie, rue des Fripiers, rue Marché-aux-Herbes, rue de la Madeleine, Montagne de la Cour, rue Royale pour revenir au boulevard Botanique et recommencer le même chemin.

Des sociétés folkloriques, dont certaines existent encore de nos jours, participaient à ce Carnaval du Mardi-Gras et se produisaient dans les cafés pour collecter au profit d'œuvre de bienfaisance.

Le " Conservatoire Africain " dont les musiciens étaient déguisés en nègres.

L'" Académie Culinaire " se distinguait par son harmonie composé d'instruments de musique figurant des légumes, des fruits ou des batteries de cuisine. Ses membres portaient un costume de Pierrot.

Les " Gais Lurons ", coiffés d'une perruque blonde sous un toquet de soie et vêtus d'un costume multicolore.

Le " Taciturne " de Saint-Gilles, revêtus de costumes du temps du prince d'Orange.

Les " Fellahs " de Saint-Josse.

De nos jours celles de ces sociétés qui subsistent encore ne participent plus aux cortèges disparus mais se font voiturer en camion et donnent des aubades dans les principaux cafés de la ville.

Le Grand Carnaval, célébré le deuxième dimanche était une répétition du Mardi-Gras. De nos jours dans certaines communes de l'agglomération bruxelloise sont organisés des cortèges auxquels participent des groupes costumés venus de province.

La Mi-Carême, était le dernier jour du carnaval lequel se corsait de jets de confettis, de serpentins, de pétards, de martinetts de papier.

FETE DU 1er AVRIL.

Le 1er Avril est toujours un jour où il convient de se garder des farces et des zwanzes qui se terminent par l'expression

" Poisson d'Avril ", si on se laisse attraper. Mais ces manifestations se raréfient.

Cependant les confiseries et chocolatiers s'en souviennent bien. Aux approches de ce jour leurs étalages présentent des poissons en chocolat de toutes dimensions au ventre garni de friandises.

CHASSEURS DE PRINKERES.

Jusqu'au début du XXe S. le mois de mai ramenait traditionnellement l'expédition des Chasseurs de Prinkères vers le hameau d'Uccle dit Saint-Job.

Les chasseurs revêtus de vieux uniformes de voltigeurs ou de grognards de la garde napoléonienne, accompagnés d'une vivandière et de quelques clairons et trompettes, se donnaient du courage par de nombreuses libations à l'aller et fêtaient le retour de la même façon.

Les prinkères (hannetons), butin ramené dans des vasculum de botanistes, des boîtes à cigares ou d'autres boîtes, n'étaient pas les seules victimes de l'équipée.

Les sociétés chasseurs de prinkères ont trouvé leur origine dans le fait que sous la domination française toutes les institutions de l'ancien régime furent supprimées, les serments, les gildes, les corporations, les sociétés d'arbalétriers, d'archers, d'arquebusiers, d'escrimeurs, tout fut défendu.

Dès lors, toutes ces vieilles sociétés, quoique pacifiques, ne purent plus se réunir dans leurs locaux ou jardins d'exercices pour pratiquer leur sport, elles ne purent également plus participer aux cortèges lors des festivités de leur quartier, occasion pour les participants de revêtir leurs beaux habits militaires.

Aussi, comme de coutume, ce fut par la zwanze que les bruxellois répondirent aux nouvelles ordonnances.

FETE DE L'EPIPHANIE OU FETE DES BOIS.

Se tient le 6 janvier.

Ne se fête pour ainsi dire plus, quelques rares familles cependant préparent encore un gâteau contenant une fève, sorte de billet gagnant, attribuant à celui qui l'obtient d'être le roi du jour, il revêt alors une couronne de papier doré et préside aux plaisirs.

FETE DES FOUS.

De toutes les festivités publiques bruxelloises qui eurent lieu au XVI^e S. celle dont le populaire avait gardé le plus agréable souvenir, fut la " fête des fous " organisée en juillet 1551, pendant plusieurs jours de suite sous la direction de Jean Colyns, alias Walravens, nommé plus souvent Oomken (Petit Oncle).

Venus de partout, de Lille, de Valenciennes, de 's Hertogenbosch (Bois le Duc) les " fous " conduits par Oomken " den princhen van allen zotten " (le prince de tous les fous) se rendirent en cortège de la Grand-Place à la collégiale Saint-Michel où ils furent accueillis au son des grandes orgues.

L'après-midi sur une estrade dressée au milieu de la Grand-Place, les " fous " donnèrent le spectacle burlesque d'un jugement par les " fous " de délits commis par d'autres " fous ".

Le jour suivant eut lieu une parodie d'un tournoi chevaleresque qui suscita l'hilarité du peuple assemblé.

Jusqu'après le Concile de Trente (vers 1572), subsista une fête annuelle également nommée fête des fous ou " Fête des Innocents ". Elle se déroulait le 20 décembre dans la collégiale Saint Michel, ayant pour animateurs les jeunes choristes et autres adolescents attachés au service de l'église. Un choriste élu pape ou évêque de la jeunesse, choisi parmi les Bons Enfants, revêtait un habit de prélat et mitre sur la tête, crosse à la main, entonnait l'office, chantait l'oraison et, finalement donnait sa bénédiction au peuple et au clergé. Après quoi un banquet réunissait la jeunesse.

Mais des abus provoqués par l'intrusion de saltimbanques et de gens travestis et masqués furent cause de la suppression

de cette fête annuelle.

LE LONGCHAMP FLEURI.

Ce cortège complètement disparu, se déroulait une fois par an au printemps et parcourait l'avenue Louise, il a été tué par la circulation automobile de plus en plus intense.

Il consistait en un défilé de voitures richement décorées de fleurs et occupées par des hommes ou des femmes de la haute société, revêtus de belles toilettes.

C'était le jour où les couturières et modistes trouvaient l'occasion de lancer les nouveaux modèles de la saison.

LE LUNDI PERDU.

Avait lieu le lundi de janvier après le Fête des Rois.

La coutume du Lundi Perdu existait déjà à la fin du XV^e S. et peut-être est-elle antérieure à cette époque.

Ce jour là les ouvriers chômaient et se répandaient dans les divers quartiers de la ville pour aller quêter un " drinckpeninck " (pourboire) chez les clients de leurs patrons.

Après quoi ils allaient consommer leur recette, c'était l'occasion d'ignobles saouleries.

Il n'en reste plus la moindre trace heureusement.

Elle donnait lieu à des scènes ignobles, crapuleuses et non exemptes d'accidents ainsi qu'en témoigne cet avis du Collège des Bourgmestre et Echevins daté du 18 mars 1853 informant tous les habitants que toutes les mesures seraient prises pour éviter et, au besoin, pour réprimander les courreries et les importunités des ouvriers qui se présenteraient ce jour là chez la plupart des habitants pour solliciter des dons ou étrennes de porte en porte.

En séance du 15 janvier 1853 le bourgmestre avait signalé que la police avait dû arrêter 27 individus dans un état d'ivresse tel " que leur sûreté personnelle avait exigé qu'on les mit momentanément à l'abri des accidents à l'imgo ".

La coutume survécut encore au moins un demi siècle.

FETE DU 1er MAI.

La fête du 1er mai est une tradition de fraîche date, c'est la fête du travail, la fête socialiste où les travailleurs s'assemblent en cortège derrière leurs drapeaux et leurs calicots portant leurs revendications sociales, l'affirmation de leurs volontés.

L'odorant et fragile muguet y est associé et chaque manifestant en porte un brin à la boutonnière qui voisine avec la fleur rouge.

C'est la coutume également où chacun en offre un petit bouquet à sa compagne.

Depuis peu le 1er mai est devenu une fête légale.

Au XVe S. le 1er mai était l'une des plus joyeuses journées de l'année. Dans chaque village on plantait sur la place un arbre fraîchement coupé autour duquel on dansait des rondes folles.

FETE DE NOEL.

Cette fête est l'occasion de nombreuses réjouissances. Beaucoup de Bruxellois assistent à la messe de minuit et la plupart réveillent en mangeant, buvant et dansant.

Depuis quelques années un grand sapin orné de lumière est dressé au centre de la Grand-Place et à côté se trouve une crèche très décorative près de laquelle des chantres se font entendre.

FETE DE NOUVEL AN (1er janvier).

Jadis dès le matin les bourgeois mettaient leurs plus beaux habits et accompagnés de toute leur famille se rendaient chez les grands parents pour présenter leurs vœux de nouvel an.

Les enfants recevaient de grands pains d'épices et une petite somme d'argent, souvent un dîner ou un goûter, agrémenté de chocolat et de couques au beurre complétait la journée.

Les allumeurs de réverbères, les ouvriers de la voirie, allaient de portes en portes pour solliciter leurs étrennes et en échange remettaient une image.

FETES DE NOVEMBRE.

La Toussaint et le jour des morts étaient consacrés aux cérémonies des cimetières, elle se célèbre toujours comme autrefois.

Le même mois a lieu la fête de Saint Hubert, à cette occasion des sonneries de trompes de chasse ont lieu en l'église Notre Dame des Victoires ou Sablon.

Le 20 novembre, les étudiants de l'Université Libre de Bruxelles fêtent leur fondateur, c'est la Saint Verhaegen, accompagnée de guindailles et d'un joyeux cortège parcourant la ville.

FETE DE PAQUES

Ce sont toujours de grandes fêtes pour les catholiques et particulièrement pour les enfants qui attendent avec impatience le "retour des cloches de Rome", retour qui s'accompagne de cadeaux surprises.

C'est le jour des "Œufs de Pâques" en chocolat garnis de friandises.

Mais il n'y a plus guère de famille où, à l'intention des enfants, on prépare des œufs de poules cuits durs et colorés en rouge, bleu ou jaune.

Est complètement oubliée cette coutume rapportée par Baert en ces termes : "Les enfants ont coutume de courir les rues ayant en main des marteaux dont ils frappent les portes des maisons pour désigner que le carême est fini. Cela occasionne un grand tintamare dans la ville".

FETE DE LA PENTECOTE

La Pentecôte était l'occasion de deux pèlerinages fameux, ceux de Hal et d'Anderlecht.

Celui qui conduisait à la Vierge Noire de Hal était autrefois l'occasion d'une liesse populaire à laquelle participaient tous les gens du quartier des Bas-Fonds et de celui des Marolles.

Après avoir dévotement touché la traîne de velours et le voile de dentelle de Notre Dame, ils s'en revenaient gavés de la " duivelsbier " halloise, un chapelet de " mastelles " autour du cou, chantant et riant, agitant de petits drapelets, juchés sur des chars à bancs ou des landaux et s'arrêtant à maintes chapelles (entendez estaminets ou guinguettes, comme le Roi d'Espagne, à la Ferme Bretonne, à la Roue, etc.).

A Anderlecht, c'était le lundi et le mardi de la Pentecôte, que le cochers et les fermiers venaient demander à Saint Guidon la bénédiction de leurs chevaux et de leur bétail.

Maintenant que le taxi automobile a remplacé le fiacre, et le chauffeur le cocher, maintenant que le village d'Anderlecht, autrefois réputé pour la qualité de son beurre, s'est mué en ville, la procession de Saint Guidon a perdu son aspect pittoresque d'autrefois. C'est maintenant l'occasion d'un grand marché où se réunissent tous les marchands ambulants de tous le pays.

FETE DE LA SAINTE BARBE

Le 4 décembre la Sainte Barbe rassemble en banquets les artilleurs, les mineurs, les charbonniers, les pompiers.

A Bruxelles, où ne résident pas de mineurs elle est cependant attendue avec impatience par les ingénieurs, les dessinateurs et les employés des grandes sociétés minières, de fours à coke ou d'usines.

Bien souvent, à cette occasion, ils reçoivent une gratification spéciale de leur patron.

FETE DE SAINT ELOI

Le premier jour de décembre on fête Saint Eloi; c'est la fête des orfèvres, des charrons, des maréchaux ferrants et autres travailleurs des métaux.

On chante alors une rengaine d'autrefois : " Car Saint Eloi, il n'est pas mort, car il vit encore, on l'a vu dans la rue ".

FETE DE LA SAINT MARTIN

Elle avait lieu le 11 novembre.

Elle était réservée aux enfants qui le matin allaient chercher dans l'âtre des figues, des sucreries, des petites trompettes, des crécelles ou des poupées en bois que le bon saint avait jeté à leur intention dans la cheminée.

Le jour de la Saint Martin les fermiers de Koekelberg et de Berchem se rendaient à cheval à Ganshoren où ils se joignaient à ceux de l'endroit pour assister à la messe solennelle et participer ensuite à la kermesse du village.

Les enfants réunissaient des fagots de bois et des branchettes pour allumer de grands feux aux carrefours des chemins.

Encore une coutume que l'emprise de la ville a fait disparaître.

FETE DE LA SAINT SYLVESTRE

La dernière nuit de l'année se fête la Saint Sylvestre, c'est l'occasion, comme à Noël, de réveillonner en famille ou en société.

A minuit l'on s'embrasse et l'on échange des vœux pour l'année nouvelle.

C'est l'occasion d'envoyer des cartes de visite ou des cartes postales illustrées pour transmettre ses souhaits aux amis et connaissances.

FETE DE LA SAINT NICOLAS

Pour les enfants ce grand jour, on le sait, est placé sous le patronnage de Saint Nicolas (qui a remplacé le Greef van Half-Vasten) (comte de la Mi-Carême).

Le mystère, dont autrefois, les parents entouraient l'événement se dissipe, maintenant que le saint à la grande barbe paraît simultanément dans tous les grands magasins du centre de la ville et dans les écoles. Moins nombreux sont, d'année en

année, les enfants qui la veille de la fête, préparent sabots ou souliers dans la cheminée en même temps que les carottes destinées à l'âne du porteur de cadeaux.

On ne se chausse plus de sabots, les cheminées deviennent rares dans les maisons à chauffage central et surtout l'on n'y croit plus. Mais cependant friandises et jouets sont toujours bien acceptés.

FETE DE LA SAINT THOMAS

Le 21 décembre c'est la fête de Saint Thomas, fête des enfants et des jeunes gens. Ces derniers, autrefois, usaient de mille stratagèmes pour enfermer, par surprise, leurs parents ou leurs instituteurs ou institutrices pour ne les délivrer qu'après avoir obtenu la formelle promesse de quelque rançon à payer sous forme de chocolat, de couques au beurre, de suppression de devoirs ou punitions. Bien entendu parents et maîtres se prêtaient complaisamment au jeu pour paraître des victimes surprises.

Heureux temps où les amusements des enfants étaient encore innocents.

SCHOLLE KERMIS

On la désigne aussi sous le nom de fête de la Trinité parce qu'elle se déroule le dimanche après la Pentecôte.

Elle n'a plus sa renommée de jadis, autour de la place de la Chapelle et dans les rues avoisinantes.

Toutefois la consommation des "scholles" (plis séchées et salées qui ont la propriété d'aiguiser la soif) n'a pas complètement disparu, tout au moins pour ceux qui les apprécient.

Elle se nomme "Scholle Kermis" parce que autrefois il était de coutume d'offrir dans les cafés des morceaux de scholles.

L'origine de cette "Scholle Kermis" est curieuse.

On sait que l'église de Notre-Dame de la Chapelle est l'une des plus anciennes de Bruxelles, elle possède une chapelle

dédiée à la sainte Trinité, ainsi qu'une relique, très rare de la Sainte Croix.

Il paraît que cette relique lui fut offerte par Henri III vers 1250, et qu'elle aurait été rapportée des croisades par Henri Ier. duc de Brabant qui fit partie d'une croisade de 1189 à 1197.

Dès 1364, existait une société dénommée "De Broederkens van den heyliggen cruce" qui le dimanche de la Trinité faisait dire une messe en l'église de la Chapelle, laquelle était suivie d'une procession.

Après ces cérémonies religieuses s'organisait un banquet fastueux. A noter que cette messe se donnait à 4 heures du matin.

La coutume perdit peu à peu sa renommée et se transforma en véritable foire à laquelle affluaient les paysans des environs de la ville.

De nos jours on ne voit plus de paysans à la "Scholle Kermis" mais si le cœur vous en dit, allez encore à cette occasion place de la Chapelle, vous pourrez y déguster des scholles, et ma foi vous pourrez dire que ce n'est pas trop mauvais.

FETE « LA VEILLÉE DES DAMES »

Une très ancienne fête bruxelloise qui a disparu depuis bien longtemps et qui est complètement oubliée.

Son origine remontait au XII S., à l'occasion du retour à Bruxelles des survivants de la première croisade, le 19 janvier 1101.

Comme vous le pensez, ceux-ci, après plusieurs années d'absence, furent accueillis par leurs épouses d'une telle manière que le souvenir se perpétua durant de longues années par des festivités connues sous le nom de "Vrouwekensavond" (Veillée des Dames).

Cette aimable festivité s'éteignit à la fin du XIX S.

Elle se célébrait le 19 janvier, anniversaire du retour des fameux croisés, que leurs braves et fidèles épouses avaient attendu si longtemps, aussi ce fut par des embrassades et des régales qu'ils furent accueillis en la chaumière familiale, la réception fut si agréable que les épouses se virent forcées de prendre leurs époux sur leurs dos pour les porter au lit conjugal.

En feriez-vous encore autant de nos jours mesdames. Quelles épouses que les bruxelloises de cette époque !

Le souvenir du retour inattendu de ces guerriers bruxellois s'est conservé longtemps à travers les siècles, aussi chaque année le 19 janvier toutes les cloches de la ville sonnaient à toute volée en l'honneur des fidèles et courageuses épouses qui avaient tant attendu leur mari.

Pendant cette journée entière les femmes étaient maîtresses à la maison, l'abbé Mann relate dans son histoire de Bruxelles que jusqu'en 1731 le Conseil de Brabant maintint cette tradition et que cette journée était considérée comme jour de fête dans les annales locales.

KERMESSE « DEL BLAD »

Cette kermesse, spécifiquement marollienne, avait lieu le 24 juin, le jour de la Saint Jean Baptiste. A cette occasion sortait la procession des Minimes à laquelle participait beaucoup de monde.

Toutes les voies adjacentes des rues Haute et Blaes étaient décorées de banderolles de papier, de feuillage et de lampions.

Des jeux populaires avaient lieu à différents carrefours, par exemple : dans une assiette profonde remplie de sirop on déposait une pièce de cinq francs qu'il fallait aller chercher entre les dents; hommes, femmes et enfants s'exerçaient à ce jeu et c'était la figure remplie de sirop que l'on parvenait à gagner la pièce.

Un autre jeu, celui de la suie et de la farine, consistait à s'enduire mutuellement le visage de noir et de blanc.

Le jeu de la chaussure consistait à ce que chaque concurrent soit invité à mettre l'une de ses chaussures dans un grand sac, celui-ci était vidé sur le sol, et chacun devait s'empresse de retrouver son soulier perdu, de nombreuses bousculades avaient lieu, car le premier qui l'avait retrouvée emportait le prix.

Il y avait encore le jeu de "veegt zonder lachen", deux concurrents devaient s'enduire mutuellement le visage, sans rire, au moyen de suie, celui qui riait le premier était perdu.

Il y avait aussi d'autres concours, tel celui de la plus jolie fille du quartier, auxquels participaient toutes les femmes ou jeunes filles qui voulaient emporter ce titre, ou un jeu de chansons dont le prix était décerné à celui ou à celle qui avait su faire rire ou pleurer le public.

Et pendant tout le temps que durait cette kermesse, les cabarets du quartier ne se désemplissaient pas; bals, beuveries, mangeailles ne finissaient qu'au petit jour ou quand les bourses étaient vides.

KERMESSE DU DIABLE

Cette kermesse nommée "Duivelkermis" n'existe plus. A la suite de la disparition du quartier dit "Duivelshoek" elle n'existe plus que dans le souvenir de ceux qui y ont participé; elle avait lieu le 22 août de chaque année.

Comme seul souvenir de cette festivité il ne reste plus qu'une statuette du diable qui a été recueillie par le Musée Communal de Bruxelles de la Maison du Roi.

Lorsque c'était la fête du quartier personne ne se rendait au travail, tout le monde mettait son beau costume et passait la journée à chanter et à boire.

En grande pompe un cortège se rendait chez "Goebriel" (Gabriel) qui tenait le cabaret "au Diable" et l'on allait y chercher une horrible effigie du démon, avec des grandes cornes, un grand manteau noir et affublé de nombreuses médailles.

La cérémonie était présidée par le " bourgmestre " du quartier et différents fastes avaient lieu.

On commençait par enterrer le diable de la kermesse précédente; il était promené dans un vrai corbillard derrière lequel marchaient les pleureuses, les six plus grandes commères du quartier, qui pour la circonstance étaient vêtues de noir, leur rôle consistait à pleurer et se lamenter tout le long du trajet; c'étaient : Scheile Ne, Binette Neus, Nette Pret, Nette Maes, Treene de Spons, Nette Lasse, Manke Marée.

Un naturel de l'endroit, vendeur de crabes et de caricoles, nommé Jantche de Zot, faisait office de curé devant le char funèbre tandis que son épouse, Binette Neus, se lamentait d'une voix à faire fuir tous les chiens du quartier.

Un des derniers présidents des festivités fut Polle de Neus.

Immédiatement après l'enterrement avait lieu le baptême du nouveau diable de l'année.

Cette fois la cérémonie se transformait; les pleureuses devenaient chanteuses, elles changeaient leurs vêtements de deuil contre d'autres de vives couleurs.

Alors commençaient la joie générale, tout le monde se mettait à boire et à danser, le nouveau diable, le même qui avait quitté son corbillard, était promené en landau accompagné d'un parrain et d'une marraine qui jetaient des " soeikersbollen " à tout le monde.

La gueuze, le lambic, le faro coulaient à flots.

Ces festivités eurent lieu la dernière fois en 1939, arrêtées pendant la guerre 1940-1945 et le quartier ayant été totalement transformé elles ne furent plus reprises.

KERMESSE DE JUILLET

Juillet est le temps de la grande kermesse de Bruxelles et de la " Foire du Midi ".

Depuis longtemps ses carrousels, fritures, baraques de lutteurs, salons de diseuses de bonne aventure ont pour site les boulevards extérieurs de la Porte de Hal à la Porte de Ninove.

Le musée d'anatomie Spitzner en fut longtemps une des principales attractions.

Les progrès de la technique ont modifié son aspect, les micros et les pistes d'auto schoters ont fait place aux attractions d'autrefois.

Elle n'est plus fréquentée que par le populaire, les familles bourgeoises n'y vont plus guère, préférant passer les jours d'été à la mer, dans les Ardennes ou à l'étranger.

KERMESSE « PLANTATION DU MEYBOOM »

Cette kermesse se déroule encore tous les ans le jour de la Saint Laurent, le 9 août, dans ce qui fut le quartier des Bas-Fonds.

Malgré que celui-ci ait disparu pour faire place à la Cité Administrative, quelques dévoués se consacrent encore chaque année à l'organisation de cette kermesse; à la suite de la disparition des habitants des nombreuses ruelles qui se trouvaient jadis à cet endroit, elle n'a peut-être plus le même succès et la même ambiance, mais il faut rendre honneur à ses organisateurs qui veulent malgré tout maintenir une tradition vieille de plusieurs siècles.

La plantation du Meyboom a lieu à l'angle des rues du Marais et des Sables au milieu de grandes festivités.

Elle est précédée d'un cortège burlesque formé vers deux heures.

Des " gendarmes à cheval " ouvrent la marche, ce sont des hommes ou des enfants du quartier, affublés de vieux uniformes de gendarmes et de chevaux de carton, viennent ensuite quelques lansquenets, une voiture avec les organisateurs coiffés d'un chapeau buse, un landau avec postillon dans lequel se trouvent le prince, la princesse et leur famille, suivent les géants : Meke, Peke, Mieke et Janneke, enfin la roue de la Fortune, dans ce

cortège figurent également les joyeuses femmes du quartier des Bas-Fonds.

KERMESSE DE NOTRE DAME AU ROUGE

La kermesse de Notre-Dame au Rouge est restée quelque peu vivante grâce au zèle des commerçants du quartier de la rue d'Anderlecht.

Elle donne lieu le dernier dimanche d'août à des cortèges, à des jeux populaires et à des beuveries.

On dit pourtant que " Rouge " serait une mauvaise traduction de " Rode " et qu'en conséquence " Onze Lieve Vrouw ten Rode " devraient faire en français " Notre Dame des Champs ou Notre Dame de l'Essatt ".

KERMESSE ET CEREMONIES DE SEPTEMBRE

Le premier dimanche de septembre était autrefois jour de liesse populaire pour la Marolle et les Bas-Fonds.

Des caravanes de chars-à-bancs emportaient tout le monde à la kermesse de Louvain en chantant à tue tête :

* In Leuve, in Leuve, in Leuve, is het zou plezant " (A Louvain il fait si gai).

A Schaerbeek le 15 du même mois on s'amusait ferme à la Pogge Kermis.

Le 23 a lieu le traditionnel pèlerinage à la place des Martyrs.

LES SPECTACLES

(Beaucoup de renseignements concernant ce chapitre ont été puisés dans l'ouvrage de Lionel Renieu " Histoire des Théâtres de Bruxelles ").

CAFES-CONCERTS

Les premiers cafés-concerts s'établirent à Bruxelles immédiatement après la révolution de 1830 et se multiplièrent assez

rapidement parce qu'à cette époque il n'y avait dans notre ville que deux théâtres : la Monnaie et le Parc, qui n'étaient fréquentés que par une partie de la population, la majorité des Bruxellois préférant les spectacles appropriés à leurs goûts simples.

Les premiers cafés-concerts étaient très rudimentaires. Le spectacle se tenait dans des cafés où l'on avait aménagé une estrade au moyen de planches et de tréteaux, de coulisses il n'en était pas question, pas de décors, pas de droit d'entrée, les artistes attendaient leur tour de paraître en public, groupés autour d'une table de l'établissement où ils consommaient un verre de faro que de temps à autre leur offrait un consommateur.

Le premier café-concert établi à Bruxelles fut le " Café du Géant " rue de la Montagne où il naquit vers 1840.

A cette époque l'on n'avait recours qu'aux artistes hommes, chacun d'eux ne chantait qu'une chanson dont le refrain était repris en chœur par les auditeurs.

Le succès remporté par les premiers cafés-concerts engagea quelques entrepreneurs à en établir dans des salles privées.

C'est ainsi que naquirent le " Château aux Fleurs " (chaussée d'Anvers) et la " Tente Royale " (à l'Allée Verte). La consommation y coûtait 25 ou 50 cmes.

Vinrent ensuite le " Jardin d'Hiver " (rue de l'Hôpital), le " Concert Philharmonique " (rue Marché-aux-Poulets), le " Café des Boulevards " (place Rogier).

Mais petit à petit le public devenait de plus en plus exigeant, raison pour laquelle certains cafés-concerts ajoutèrent une pièce en un acte à leur programme, et peu à peu certains cafés-concerts se muèrent en théâtre.

C'est ainsi que le Château des Fleurs que nous venons de citer devint le Théâtre des Délassements; le Casino des Galeries qui, en 1884, fut transformé en Théâtre du Vaudeville; le Casino d'Eté Saint Hubert (place du Marché) qui en 1885, devint le Théâtre Lyrique; l'Alcazar (rue d'Arenberg) qui en

1870 se mua en Théâtre des Fantaisies Parisiennes.

Cependant tandis que certains cafés-concerts se muaient en théâtres, d'autres, plus rudimentaires, continuèrent à s'installer. Toutefois, dans ces derniers, l'estrade primitive avait été remplacée par une petite scène pourvue de décors et de coulisses.

On distinguait à Bruxelles deux sortes de cafés-concerts : ceux qui étaient renommés et qui offraient un spectacle varié, et d'autres dénommés plus simplement cafés-chantants, où il n'y avait que des chanteurs, le plus souvent des amateurs. Ces derniers se nommaient également "Concerts à la Ronde" parce que l'artiste après avoir exécuté son morceau faisait le tour de la clientèle pour récolter quelques sous.

Dans les cafés-concerts renommés une vedette était généralement engagée au mois, et son salaire atteignait parfois 2.000 Frs., somme importante pour l'époque, si l'artiste engagé de la sorte avait la faveur du public, le directeur de l'établissement avait la chance de couvrir ses frais, par contre si la vedette ne plaisait pas il perdait de l'argent.

Si les directeurs de cafés-concerts renommés avaient le risque de l'engagement des artistes, par contre le tenancier de concerts à la ronde ne courait aucun risque, il donnait à ses artistes mâles un salaire de 2 à 7 Frs. par jour, celui qui ne plaisait pas au public était immédiatement renvoyé.

Souvent les débutants et les femmes n'étaient pas retribués et ne pouvaient compter que sur les sommes récoltées à la ronde.

De plus, en ce qui concernait les femmes elles devaient fournir leurs toilettes, leurs fards et de plus rester sur la scène, assises sur des banquettes face au public, durant toute la durée du spectacle, c'est-à-dire de 8 heures du soir à 1 heure du matin, comment s'étonner alors qu'elles ne se consacraient pas uniquement à leur art.

Dans l'orchestre de café-concert, le musicien le plus typique était généralement le contrebassiste, le crâne habituellement dénudé, le nez surmonté de lunettes, il ne se préoccupait que

de sa partition musicale sans se soucier de la vedette, homme ou femme, qui se trouvait sur la scène. Le spectacle terminé il emballait soigneusement son instrument, rangeait ses partitions et rentrait chez lui.

Parlois, mais très rarement, attiré par ses camarades, il s'aventurait dans un estaminet où il se contentait d'un verre de faro.

Comme son salaire de musicien était très maigre, le jour il pratiquait un autre métier : comptable, copiste de musique ou tailleur.

C'était le dimanche que les cafés-concerts étaient les plus fréquentés par une clientèle variée : ouvriers, ouvrières, vendeurs et vendeuses de magasins, employés, étudiants, commerçants, militaires, campagnards, tout ce monde s'agitait, criait, chantait en accompagnant l'artiste.

Près des casernes d'Etterbeek se trouvaient des cafés-concerts fréquentés uniquement par des soldats, la troupe se composait d'un unique chanteur, qui en même temps faisait le garçon de café.

Les soldats à leur tour se succédaient pour entonner une chansonnette, pour 12 cmes. ils recevaient un verre de bière et une boîte d'allumettes, le nombre de celles-ci rapportées à la caserne témoignait du nombre de verres consommés.

Entre 1875 et 1880 furent créés à Bruxelles un certain nombre de cafés-concerts importants : l'Eldorado au boulevard de la Senne; le Théâtre de Vère, qui devint peu après le Concert des Boulevards au Passage des Postes; le Concert des Variétés, rue Saint Jean; les Folies Bruxelloises, rue des Dominicains; le Concert de la Gaité, dans la Salle Van Dijck, chaussée d'Anvers.

Entre 1881 et 1885 naquirent : l'Eldorado, place de Bavière; le Concert Victoria, rue de la Montagne; le Concert Offenbach, rue des Eperonniers; le Casino de la Bourse, rue Jules Van Praet; le Gambrinus, boulevard du Nord; le Concert

Liégeois, et le Ba-ta-Clan, rue des Dominicains.

En 1897, pendant l'Exposition, eurent beaucoup de succès : l'Olympia Bourse, rue Auguste Orts; le Casino de la Bourse, rue Jules Van Praet; la Gaité du Nord, boulevard du Nord; le Concert Victoria, rue des Fripiers.

En 1910, quelques cafés-concerts tentèrent de reprendre la survivance des établissements similaires de jadis; ce furent : le Walhalla et le Rathskeller, tous deux situés rue de la Montagne; l'un au rez-de-chaussée, l'autre aux sous-sols du même immeuble; le Flora-Palace, rue de la Montagne également; le Concert des Princes, au Passage des Princes.

Mais bientôt ces vieux cafés-concerts bruxellois eurent un terrible concurrent, le cinéma; afin de conserver leur clientèle bon nombre d'entre eux se virent forcés d'ajouter à leur spectacle, sous forme de numéro, une petite piécette cinématographique, mais peu à peu presque tous succombèrent à la suite de cette nouvelle innovation.

Pendant la guerre 1914-1918, alors que les spectacles cinématographiques ne surent plus être exploités, des cafés-concerts reprirent leurs activités; le Kursaal, rue Neuve; le Vieux Dusseldorf, rue des Pierres; le Vieux Bruxelles, rue de Malines.

A l'armistice 1918, le cinéma reprit le dessus, mais malgré tout certains cafés-concerts de quartier, dits " beuglants " subsistèrent dans les quartiers populaires de la rue Haute, de la rue de Flandre; de la rue des Bouchers et dans les faubourgs de la ville.

De nos jours plus aucun n'existe, le cinéma l'a remporté.

LES MUSICS-HALLS

Les music-halls ne furent jamais nombreux à Bruxelles, il faut en attribuer la raison au fait que leur exploitation était très coûteuse et ne pouvait s'entreprendre que par des sociétés puissantes.

Le premier music-hall établi à Bruxelles date de 1880, ce fut l'Eden de la rue de la Croix de Fer qui ne subsista que pendant une dizaine d'années, le Palais d'Été lui succéda en 1892 et dura jusqu'au moment de sa disparition après la guerre 1940-1945.

Certains théâtres tentèrent à différentes reprises le music-hall; l'Alhambra en 1894-1895 sous le nom de Alhambra Eden et de 1906 à 1908 sous le nom de Barrasford's Alhambra; l'Alcazar de la rue d'Arenberg en 1898-1899; citons encore quelques numéros de music-hall ajoutés aux spectacles du Théâtre de la Renaissance, de la Scala et du Théâtre des Variétés.

Pendant la guerre 1914-1918, le Trocadéro et le Kursaal présentèrent des spectacles mixtes de cinéma et de music-hall.

La multiplication des music-halls fut une caractéristique de la guerre 1914-1918 due à plusieurs circonstances, on en vit s'établir partout en ville comme dans les faubourgs.

La première raison était que le nombre d'artistes de variétés se trouvaient sans emploi et cherchaient à s'engager à des prix minimes, le prix modeste des entrées engageait le public à affluer, de plus il ne venait pas uniquement pour s'y distraire mais aussi pour être chauffé et éclairé à bon compte.

Voici la liste des music-hall qui s'ouvrirent pendant la guerre 1914-1918.

- Le Winter Palace, boulevard du Nord.
- Le Vieux Bruxelles, rue de Malines.
- Bruxelles-Kermesse, rue des Pierres.
- Concert Victoria, rue de la Montagne.
- La Cigale, rue Neuve.
- Le Walhalla, rue de la Montagne.
- Le Léopold, boulevard Léopold II.
- Le Concert Sainte Elisabeth, rue Haute.
- Le Nouveau Cirque, place de la Plaine à Anderlecht.

Le Théâtre Varia, rue de la Couronne.
 Le Palace Van Brée, rue d'Allemagne.
 Le Palace Toekomst, rue Van Ysendijk.
 Le Palace Théâtre, chaussée de Louvain.
 La Cour de Bruxelles, place Fontainas.
 Le Palais des Etoiles, rue des Tanneurs.
 Le Régina Palace, rue Vanderschrick à Saint Gilles.
 La Renaissance Lyrique, chaussée de Wavre.
 Le Jérusalem-Palace, chaussée de Haecht.
 Le Palais Baudouin, chaussée d'Anvers.
 Le Caveau Flamand, rue des Pierres.
 Le Minerva, rue Haute.
 Le Rinking, rue Neuve.
 Le Variétés-Palace, rue de la Colline.
 Le Alt Heidelberg, rue de Laeken.
 Le Zillerthal, place du Samedi.

Comme cafés-concerts s'ouvraient à la même époque :

La Poule, parvis de Saint Gilles.
 Aux Pays-Bas, rue de l'Ecuyer.
 Le Cabaret Artistique, Galerie du Commerce.
 Le Music-Hall Floréal, à Uccle, au Spijrtigen Duivel.
 L'Odeon Palace, rue Marie Christine à Laeken.
 A la Lune, rue de la Fourche.
 La Rose Blanche, rue des Ailes à Schaerbeek.
 Le Trianon, au Bois de la Cambre.
 La Palace, à Anderlecht.
 L'Elisabeth Palace, place Simonis.
 Les Variétés de Schaerbeek, à Helmet.
 Le Casino Saint Josse, à Saint-Josse-ten-Noode.

Presque tous disparurent en 1918, certains se transformèrent en cinéma.

LE CINEMA

Le cinéma fit son apparition à Bruxelles dès la fin du XIX S.

Le premier spectacle de ce genre fut introduit dans notre ville par les Frères A. et L. Lumière qui installèrent leur " Cinématographe, photographies animées électriques " dans un local situé 7, galerie du Roi, où ils donnèrent des représentations durant tout le mois de mars 1896, ce fut le point de départ de ce genre de spectacle à Bruxelles.

En 1897, l'Office Central, situé 65-67, rue de l'Ecuyer donna des représentations cinématographiques sous le nom de " Photozootrope ".

La même année un autre établissement s'ouvrait sous le nom de " Chromophotographies, projections animées colorées " et en septembre 1897 le Palais d'Eté terminait ses représentations par des projections cinématographiques nommées " Bioscope ".

Dès lors une concurrence sembla animer les autres salles de spectacle, c'est ainsi que fin 1898 le Théâtre des Galeries terminait son spectacle par des vues animées nommées Vitoscope Géant et celles de l'Alcazar ainsi que celles de la Scala en 1899 sous le nom de Biographe.

Aussi, peu à peu, le public abandonna les cafés-concerts et les théâtres pour le cinéma.

Le nombre de cinémas s'accrut sans cesse et au moment de l'exposition de 1910 leur nombre atteignait plus de 300 et en 1914, 220 demandes d'ouvertures de cinéma furent proposées.

Pendant la guerre 1914-1918, faute de films nouveaux, bon nombre de cinémas se virent forcés de reprendre des représentations théâtrales ou de music-hall, mais dès la guerre terminée ils reprirent leur activité.

Nous ajouterons qu'au 1 janvier 1923 on comptait à Bruxelles et dans l'agglomération environ 120 cinémas, leur nombre n'a pas beaucoup augmenté en 1966.

LA DANSE

Les bals ont depuis longtemps fait leur apparition dans notre ville, au début ils se donnaient dans les théâtres, le plus souvent sous la forme de bals masqués.

A partir de 1850 leur vogue avait diminué et il semble que seul le Théâtre de la Monnaie maintint longtemps cette tradition.

Le 3 janvier 1863 on y aménagea un nouveau plancher établi au dessus des fauteuils, celui-ci avait coûté 25.000 Frs. à la ville, les bals rapportaient en 1875, 35.000 Frs.

La danse a toujours eu beaucoup de succès à Bruxelles, raison pour laquelle au milieu du XIX S. beaucoup de théâtres achevaient leurs représentations par des bals.

En 1854, des bals avaient lieu à la Monnaie, aux Galeries, au Théâtre des Nouveautés, au Théâtre du Cirque, au Vaudeville, au Casino Belge, au Théâtre d'Ixelles, à la Philharmonie, au Casino des Galeries, à la Maison du Roi, au Théâtre Lyrique.

A cette époque on payait comme droit d'entrée à ces bals : 5 Frs. à la Monnaie et aux Galeries; 3 Frs. aux principaux théâtres et 2,50 Frs. dans les moins importants.

A partir de 1870 des bals de second ordre se multiplièrent à Bruxelles et dans les faubourgs, tels ceux du Paradis à Saint-Gilles, du Petit-Paradis à Etterbeek, du Sauvage, du Grand Turc, de la Maison Blanche, du Pannenhuis, de la Lampe, du Tivoli et du Prado.

A la fin du XIX S. les bals devinrent moins nombreux et la passion de la danse ne resta vivace que parmi les gens du peuple qui se réunissaient soit dans les bals populaires soit dans les dancings de quartier.

En 1907 les principaux dancings étaient : le Théâtre Varia, rue de la Couronne; le Palais Baudouin, chaussée d'Anvers; la Palais Rubens; la Cour de Bruxelles, place Fontainas; la Brasserie Flamande, rue Auguste Orts; la salle Van Brée, rue d'Allemagne; la Galerie du Midi, place Anneessens; le Lyrique, place du Marché; la Cour de Tilmont, porte d'Anvers; la Cour d'Autriche, rue des Pierres; le Cour d'Angleterre, rue de Laeken.

De plus on pouvait également danser dans les cafés et les brasseries, à cette époque le prix d'entrée était fixé à 50 cmes, et l'on dansait les dimanches et jours de fête de 3 à 6 heures et de 8 heures à minuit.

Ajoutons que dans les salles de bals populaires on payait chaque danse et qu'un caissier circulait parmi les danseurs pour en récolter le prix de 5 ou 10 cmes. par couple.

THEATRES DE MARIONNETTES

Les théâtres de marionnettes ont été depuis des siècles suivis par les habitants des quartiers populaires.

Ces spectacles avaient généralement lieu dans des caves pourvues de bancs de bois où, pour quelques centimes, le public pouvait jouir du spectacle en mangeant des oranges ou des bonbons.

La rue Haute était le centre de ce genre de spectacle et les " Poehenelles de Toone " avaient beaucoup de succès grâce à leur langue marollienne très prisée à Bruxelles.

Malheureusement, Toone le premier de sa race, dont le succès était reconnu, vit trop grand. Il partit en tournée à Bruxelles-Kermesse lors de l'exposition de 1897 puis au Nouveau Théâtre du Passage du Nord, puis enfin rue Neuve où il avait pignon sur rue. Ce fut sa fin. Sorti de son milieu populaire il ne remporta pas le succès espéré il mourut peu de temps après et ses " pouchenelles " furent vendus au enchères.

Depuis lors beaucoup de Toone, moins prétentieux, ont réintégré leur quartier populaire et ont su se maintenir.

A côté de ces marionnettes populaires on en vit de plus aristocratiques qui prirent le nom de " guignols ".

C'est ainsi, qu'en 1877, on vit au Théâtre du Parc, les marionnettes Jewells Holden qui occupèrent successivement le Théâtre de la Renaissance et le Théâtre du Musée du Nord.

Il y eut aussi le " Théâtre Séraphin mécanique " qui en 1856 s'installa hors de la Porte de Cologne; en 1862 rue Royale

Intérieure, en 1863 en la Salle des Ventes par Notaires à la Porte de Namur, en 1864 au Théâtre Lyrique de la place du Marché, en 1867 en la Salle Malibran, chaussée d'Ixelles.

Ajoutons encore qu'il y eut les Marionnettes italiennes de Radutti, les Marionnettes américaines de Harry Montagu, les Eénens Fantoques qui occupèrent diverses salles de théâtre de Bruxelles.

Le guignol le plus célèbre fut le " Théâtre Guignol du Parc " qui à partir de 1873 occupa divers locaux : rue Potagère, chaussée de Louvain, au Jardin Zoologique du Parc Léopold, la Salle de l'Union, chaussée d'Ixelles.

Quant au Théâtre de Marionnettes de Paris Robert Houdin il vint à différentes reprises à Bruxelles, notamment à la Monnaie en 1846, au Parc peu après, au Théâtre des Galeries en 1849, au Théâtre Molière en 1884 en enfin à l'Alcazar.

THEATRES DE QUARTIER

A côté des théâtres réguliers de Bruxelles il y eut les théâtres de quartier plus spécialement réservés aux sociétés dramatiques, jadis fort nombreuses.

Il y en eut un peu partout, des grands, des moyens et des petits, pourvus de chaises pour les meilleures places, de bancs pour les plus modestes, en annexe il y avait toujours un café où l'on pouvait consommer, soit aux entractes, soit à la fin du spectacle, bien souvent aussi la soirée se terminait par un bal avec orchestre, les jours réservés à ce genre de spectacles étaient les samedis et les dimanches, parfois la soirée était organisée au profit d'œuvres de bienfaisance.

A l'origine, les salles de quartier consistait en une cour couverte annexée à un café où le patron avait aménagé une petite scène.

L'on vit aussi des théâtres qui ayant perdu leur vogue se transformèrent en salles pour amateurs, ce fut notamment le cas du Théâtre Lyrique, du Varia et de la Renaissance.

Les principales salles de ce genre étaient jadis :

La Cour d'Angleterre, à Saint-Josse ten Noode.

Le Diamant Palace, parvis de Saint-Gilles.

Le Régina Palace, rue Vanderschrick à Saint-Gilles.

Le Salon Moderne, rue Auguste Orts.

La Salle de l'Alcazar, rue Blaes.

La salle de l'Avenir, avenue Ducpetiaux à Saint Gilles.

La Salle du Château d'Or, à Ixelles.

La Salle du Marché Saint Josse, à Saint Josse ten Noode.

La Salle du Grand Turc, chaussée de Wavre.

La Salle Mercelis, rue Mercelis à Ixelles.

La Salle de l'Orient, rue de l'Hôpital.

Le Théâtre Bériot, rue du Collège à Ixelles.

Le Théâtre Continental, chaussée de Wavre à Ixelles.

Le Théâtre Comoedia, boulevard d'Anderlecht à Molenbeek.

Le Lyrique, place du Marché.

Le Théâtre de la Maison du Peuple, à Bruxelles.

La Renaissance, rue de Brabant à Saint Josse ten Noode.

Le Théâtre de l'Union, rue des Fabriques.

Le Théâtre Varia, rue de la Couronne à Ixelles.

Actuellement elles ont presque toutes disparu.

THEATRES

Les origines du théâtre à Bruxelles demeurent plongées dans la plus complète obscurité.

L'on pense qu'une des premières représentations dramatiques eut lieu à la Cour en 1346.

Les Chambres de Rhétoriques sont à l'origine des théâtres de chez nous, il en est question au XV S. c'est l'époque des mystères, des moralités et des farces.

La première représentation d'un mystère eut lieu à la

Grand-Place de Bruxelles en 1448, on y représenta " Les Sept Joies de la Vierge " jouée par la Compagnie de la Grande Gilde de l'Arbalète.

Les représentations d'un mystère étaient généralement suivies par celle d'une farce, accompagnée de pitreries et de cabrioles destinées à faire rire les spectateurs.

Au XVII S. le goût pour le théâtre se développa, on organisa des représentations à la Cour en 1615. Le magistrat urbain autorisa un groupe de jeunes gens à disposer de la salle de l'hôtel de ville pour les répétitions d'une comédie à jouer en 1625 au profit des orphelins pauvres.

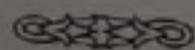
Les premières salles qui servirent à ces spectacles furent celles du Théâtre de la Cour installées dans le palais des Archiducs; la Salle du Gracht et celle de la Montagne Sainte Elisabeth, ces deux dernières semblent avoir été occupées régulièrement par des troupes de passage jusqu'au début du XVIII S., toutefois les premiers théâtres réguliers furent créés à la fin du XVII S.

En 1861 fut ouvert l'Opéra du Quai au Foin, nommé primitivement Académie de Musique et qui sera connu par la suite sous le nom de Ancien Opéra, il était situé sur un terrain du Grand Béguinage le long de l'actuel Quai aux Pierres de Taille.

En 1700 il eut comme successeur le " Théâtre sur la Monnoie " avec son annexe le Théâtre du Parc, créé en 1792, ces deux salles demeurèrent jusqu'en 1844 les seuls théâtres réguliers de Bruxelles.

Il ne faut pas s'étonner qu'à cette époque ces deux salles suffisaient, parce que les représentations théâtrales n'étaient fréquentées que par l'élite de la population, les gens du peuple préféraient des spectacles plus simples.

Ce fut qu'à partir de XIX S. que les théâtres se multiplièrent à Bruxelles.



De - ci de - là...

La rue Neuve

C'est en 1617 que notre célèbre rue Neuve fut percée jusqu'à l'actuelle rue de la Blanchisserie.

Baptisée d'abord rue Notre-Dame, elle prit, l'usage faisant loi, le nom qu'elle porte aujourd'hui.

Au XIIIe siècle cet endroit servait aux dépôts d'immondices. Le quartier était tellement éloigné de la ville qu'il se vit appeler Finis terrae, dénomination qui se transforma au cours du temps en Finistère.

Ainsi, éloignée de la vie " trépidante " du centre ville, la rue Neuve devint peu à peu un quartier résidentiel où des de Spinola, des Furstenberg vinrent y bâtir leur belle demeure. A l'emplacement de l'actuelle Galerie du Commerce se trouvait l'hôtel du baron de Sécus et le célèbre Van der Noot, qui organisa avec Vonck la résistance contre Joseph II, demeura au coin de la rue Saint-Michel. La rue fut d'ailleurs rebaptisée en son honneur mais le nom de rue Neuve avait décidément la faveur des habitants. Ce n'est qu'en 1839 qu'elle se prolongea jusqu'au boulevard du Jardin Botanique. Ce percement répondait à un projet, celui de construire une gare sur l'emplacement de l'actuelle place Rogier. Il était justice que cette place soit dédiée à Charles Rogier qui, dès 1834, s'enthousiasma pour la locomotive de Stephenson et voulut que l'Etat prenne en charge la création d'une voie ferrée entre Bruxelles et Malines.

La construction de la Gare du Nord, inaugurée en 1846, allait contribuer à faire une des artères les plus fréquentées d'un quartier qui, un jour, s'était appelé Finis Terrae.

APPEL DE PRESSE

Le Fonds d'histoire du Mouvement wallon, centre de recherches et de documentation de la Ville de Liège, cherche à acquérir par don ou achat :

Enregistrements,
correspondances,
textes de discours,
textes manuscrits,
photos, etc., d'André RENARD ou s'y rapportant.

S'adresser à

Irène VRANCKEN-PIRSON,
Conservateur du Fonds d'histoire du Mouvement wallon,
Maison de la Culture " Les Chiroux ",
8, place des Carmes,
4000 LIEGE. - Tél. : 231960, ext. 149-150.



BIBLIOGRAPHIE

ENTRE SENNE ET SOIGNES.

Revue trimestrielle publiée par la Société d'Histoire et de Folklore d'Ittre et environs. 1977, N° XXVI.

— **Les liens historiques entre Ittre et Virginal : la Seigneurie de Samme** par Jean-Paul CAYPHAS.

L'auteur nous fait découvrir l'histoire de Samme, commune autonome après la Révolution de 1789 et jusqu'en 1808, date de sa réunion avec Virginal.

— **L'église de Haut-Ittre**, par Joseph DOUMONT.

Description de l'architecture de cette belle église au style dépouillé et histoire de ses cloches.

— **Les Sociétés musicales de nos villages**, par Robert DEVREUX.

Les fanfares et harmonies connaissent toujours un grand succès lors de nos manifestations de plein air. Les communes d'Ittre, virginal et Haut-Ittre ont chacune leur formation qui se produit lors des fêtes et à la Sainte-Cécile.

ENTRE SENNE ET SOIGNES.

Revue trimestrielle publiée par la Société d'Histoire et de Folklore d'Ittre et environs. 1977, n° XXVII.

— **Trois testaments des XVIIe et XVIIIe siècles**, par Jean-Paul CAYPHAS.

« Le lecteur trouvera dans cet article des extraits de trois testaments anciens. Les deux premiers, d'un seigneur de Fauquez au Moyen-Age et de la veuve du premier marquis de Herzelles, également seigneur de Fauquez, nous donneront d'intéressantes précisions sur les libéralités faites aux pauvres du village et sur l'existence de belles pierres de sépulture dans le chœur de Notre-Dame d'Ittre ».

— **L'Église de Haut-Ittre. Son mobilier**, par Joseph DOUMONT.

L'auteur nous convie à découvrir avec lui l'église de Haut-Ittre et son mobilier dont les autels de style Renaissance et le jubé; ses statues, une piéta en bois de chêne de style baroque, une sainte femme, un saint Roch, un saint Hubert... ainsi que ses trésors, un reliquaire de saint Laurent, un ciboire de vermeil et un ostensor soleil.

HAINAUT TOURISME.

Périodique bimestriel, N° 185, octobre 1977.

— **L'occupation militaire de la Chaussée romaine Bavai-Cologne en Hainaut**, par Raymond BRULET.

Au IIIe siècle, époque des invasions barbares, la route Bavai-Cologne fut fortifiée. Le Castellum de Liberchies et le petit burgus de Morlanwelz en sont des témoins toujours vivants.

— **Sculptures populaires de Thudinic**, par Roger FOULON.

L'auteur a parcouru la région à la recherche de statuaires, œuvres populaires de facture naïve le plus souvent d'inspiration religieuse.

— **La Vendée hennuyère**, par Jean GODET.

Récit de la Guerre des Paysans qui, comme les Vendéens de 1793, livrèrent une lutte armée contre la République. Munis des ustensiles aratoires, coiffés d'un chapeau rond et vêtus d'une blouse bleue, ils s'introduisaient dans les villages, brûlaient les registres paroissiaux et sciaient l'arbre de la Liberté. Cette insurrection non organisée se solda par un échec.

— **Charleroi pendant les premiers temps de l'occupation**, par Willy STAQUET.

L'auteur nous décrit la vie à Charleroi durant l'occupation. Son marché noir et les mille autres procédés ingénieux pour se procurer des victuailles; ses files interminables lors du ravitaillement; sa vie professionnelle, le charbonnage reprit ses exploitations; sa vie intellectuelle, réédition du « Journal de Charleroi »; sa vie culturelle, théâtre, cinéma... et bien sûr sa Résistance à l'occupant.

— **A Lessines, le monastère hospitalier de « Notre-Dame à la Rose »**, par Joseph DELMELLE.

Construit au XIIIe siècle grâce aux libéralités d'Alix de Rosoit, veuve d'Arnould IV d'Audenarde, seigneur de Lessines, le monastère hospitalier accueillit bien des miséreux. Actuellement seule une partie du bâtiment se consacre encore à sa destination première, le reste est converti en musée où l'on peut voir la collection lui appartenant et des documents ayant trait à l'histoire de la ville.

— **Le Tournai de Géo Libbrecht** par Jean PIERARD.
Présentation de l'ouvrage de Géo Libbrecht.

L'INTERMÉDIAIRE DES GÉNÉALOGISTES.

Revue bimestrielle. Novembre 1977, N° 192.

— **Généalogie de la famille Mevis, originaire d'Alken**, par Auguste MEVIS.

— **La Généalogie et l'Héraldique au service de l'histoire de l'art. Hommage à Paul Delvaux**, par Denise LELARGE et Michel FOULON.

— **Assemblées de familles.**

— **Chronique de nos provinces.**

ANVERS : Nicolas Rockox. De boekdrukkersfamilie Aertssens te Antwerpen. Malines.

BRABANT : L'ascendance du R.P. « Agnello » Vanden Bosch. Les princes de Hornes à Overijse. Rentmeesters.

FLANDRE OCCIDENTALE : Les baptêmes à Oostakker au XVIIIe siècle, par Jacques de Vriendt. De Kerf, Land van Waas. Petite histoire des familles Lavigne et Lippens.

HAINAUT : Louis Misonne (1823-1896). ascendance et descendance. Une épidémie de choléra et ses répercussions démographiques. Le Fonds André Lavrillé aux Archives d'Ath.

LIEGE : Une Stavelotaine au Canada.

LUXEMBOURG : L'enlèvement d'Anne des Armolises, à Etalle, en 1609.

NAMUR : Testaments namurois, par Emile Brouette.

— **Chronique du Nord de la France.** Marguerite Yourcenar et la généalogie.

— **Chronique de l'étranger.**

FRANCE — La chevalerie et les tournois, par J.H. Willems.
— Descendance des chouans.

NEDERLAND. Geboekt van Wieg tot Graf, door R.F. Vulsma.

UCCLENSIA.

Organe du Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs.

Bulletin trimestriel, Novembre 1977, n° 68.

Tout le numéro consacre ses pages à diverses études sur les hameaux de Vleurgat et du Vert Chasseur et nous révèle comment ils se sont peu à peu constitués après le défrichement d'une partie de la forêt de Soignes.

— **De Vleurgat au Vert Chasseur,** par Annick ROPER.

Origine des hameaux. Urbanisation. La chaussée de Waterloo. La bascule et la barrière de Vleurgat. Origine du nom « Vleurgat ». Le moulin de Vleurgat. Le Vert-Chasseur. Développement industriel. Quelques mandataires publics.

— **Wandeling door het oude Carloo in het begin van de XVIIIe eeuw,** par Emiel VANDERLINDEN.

— **La Famille Vanderlinden du Vert Chasseur,** par Y. LADOS van der MERSCH.

— **Vleurgat au temps jadis,** par F. LUYCKX.

